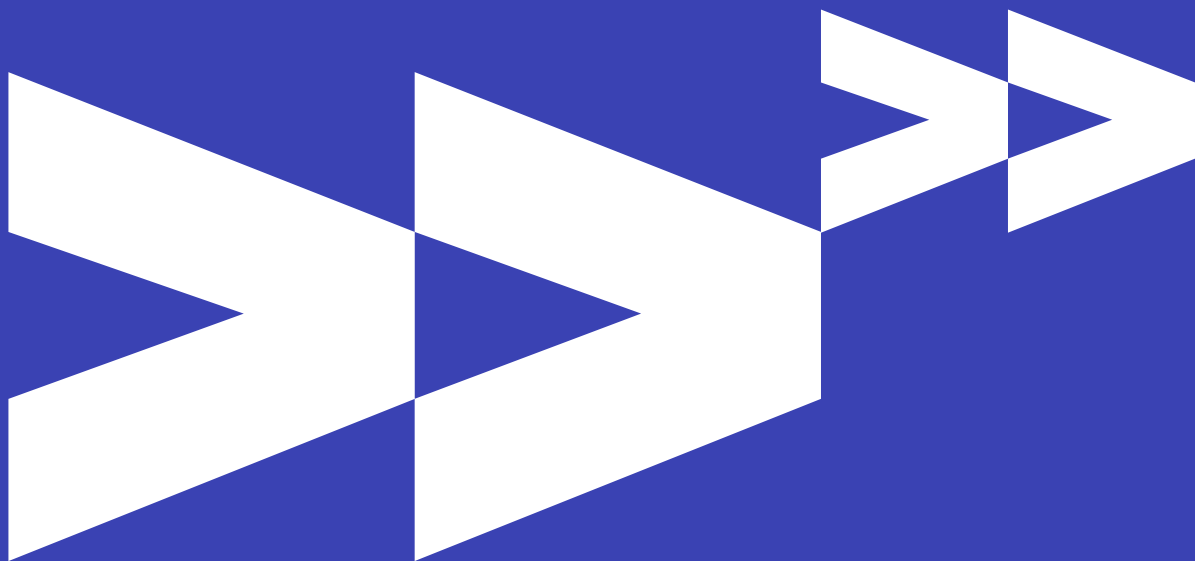


Rapport

Juin 2021

PORTRAIT ET DÉFIS DE LA RECHERCHE EN FRANÇAIS EN CONTEXTE MINORITAIRE AU CANADA



Rédaction

Sylvain St-Onge

assistant de recherche à l'Institut canadien
de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML)

Éric Forgues

directeur général de l'ICRML

Vincent Larivière

professeur à l'Université de Montréal
et titulaire de la Chaire de recherche du Canada
sur les transformations de la communication savante

Amanda Riddles

assistante de recherche de la Chaire de recherche
du Canada sur les transformations de la communication savante

Victoria Volkanova

bibliothécaire de référence spécialisée en
communication savante à l'Université de Moncton

Soutien à la rédaction

Valérie Lapointe-Gagnon

présidente de l'Acfas-Alberta,
membre du conseil d'administration de l'Acfas
et professeure au Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta

Rémi Léger

membre du comité pancanadien de la recherche
en français de l'Acfas et professeur à l'Université Simon Fraser

Anne Leis

secrétaire de l'Acfas-Saskatchewan,
professeure et directrice du Département de santé publique
et d'épidémiologie à l'Université de la Saskatchewan

Sophie Montreuil

directrice générale de l'Acfas

Laura Pelletier

chargée de projets, Services aux membres
et au développement de la francophonie canadienne à l'Acfas

Isabelle Gandilhon

Directrice des opérations de l'Acfas

Alexandre Jay

directeur des communications de l'Acfas
(au moment de la rédaction)

Graphisme

Jennifer St-Georges

Révision linguistique

Hélène Larue

TABLE DES MATIÈRES

MOTS DE L'ACFAS	6
PRÉFACE	9
REMERCIEMENTS	12
INTRODUCTION	13
REVUE DE LA LITTÉRATURE	16
Publier en anglais ou périr (Publish in English or Perish)	17
Les raisons de publier en anglais	18
La place du français dans les activités scientifiques	19
L'usage de l'anglais dans les sciences	19
La pression ou la motivation pour publier en anglais	20
Le processus de révision par les pairs	23
Les stratégies linguistiques des revues	23
Les réseaux de collaboration	25
La surcharge de travail	25
Les bases de données et l'indexation en français (et autres langues)	25
Les langues de diffusion des sciences	27
L'histoire du français et des langues des sciences	27
La place du français actuellement	28
La recherche en français et la recherche sur les communautés francophones en contexte minoritaire canadien	29
La fragilité des infrastructures et l'isolement des chercheur-se-s	29
Le financement de la recherche	30
Le soutien de la recherche	31
Les recherches en partenariat avec les communautés francophones en situation minoritaire	31
Les barrières linguistiques	32
Les thèmes de la recherche pour les communautés francophones en situation minoritaire	32
Conclusion	34

LE CADRE INSTITUTIONNEL DE LA RECHERCHE EN FRANÇAIS	37
Les établissements d'enseignement francophones et bilingues	38
Les programmes en français	38
L'Enquête nationale auprès des diplômé-e-s	39
Les revues savantes de langue française	40
L'ANALYSE DE LA LANGUE DE DIFFUSION ET DES DEMANDES DE FINANCEMENT	43
Les langues de diffusion des connaissances	44
La création de revues	44
Les demandes de subventions et de bourses selon la langue	51
LES RÉSULTATS DU SONDAGE SUR LES PRATIQUES DE RECHERCHE ET DE DIFFUSION EN FRANÇAIS	56
La méthodologie	57
La collecte de données	57
La diffusion du sondage	57
Le profil des répondant-e-s	57
Les activités de diffusion	58
L'organisation de colloques ou de conférences scientifiques	58
Les conférences ou communications scientifiques et la publication d'ouvrages entre le 1 ^{er} avril 2018 et le 1 ^{er} avril 2020	59
La publication d'articles entre le 1 ^{er} avril 2018 et le 1 ^{er} avril 2020	60
Les difficultés rencontrées	60
L'importance de certains types de publications selon le domaine d'expertise	60
Les motivations à publier en anglais	60
Les activités de recherche	61
Le financement de la recherche entre le 1 ^{er} avril 2017 et le 1 ^{er} avril 2020	61
Les collaborations en recherche	62
Les communautés francophones comme objet de recherche	62
Le temps consacré à la recherche	62
L'accès à des assistant-e-s de recherche	62

L'enseignement	64
La charge d'enseignement	64
L'accès à des auxiliaires d'enseignement	64
L'engagement dans la communauté francophone	64
Les opinions des répondant-e-s	65
SYNTHÈSE ET DISCUSSION	66
VERS UNE STRATÉGIE CONCERTÉE DE SOUTIEN À LA RECHERCHE EN FRANÇAIS (RECOMMANDATIONS)	69
L'appui au développement de l'espace de recherche en français	70
Défi 1 : le soutien offert aux chercheur-se-s d'expression française sur leurs campus	70
Autres recommandations	73
Défi 2 : L'accès aux ressources pour réaliser la recherche	73
Défi 3 : La diffusion des savoirs en français	75
Défi 4 : L'évaluation et la valorisation de la recherche faite en français et de celle portant sur les communautés francophones	76
Propositions complémentaires	77
Rôles et responsabilités des acteurs	78
La responsabilité des gouvernements canadien et provinciaux	78
La responsabilité des agences subventionnaires fédérales	79
La responsabilité des universités	79
Le rôle de l'Acfas	80
CONCLUSION	81
RÉFÉRENCES	83
ANNEXE I : DÉROULEMENT DE LA COLLECTE DE DONNÉES	90
ANNEXE II : DONNÉES SUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT À L'UNIVERSITÉ SELON LA LANGUE	93
ANNEXE III : ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DES DIPLÔMÉ-E-S 2018 (COHORTE 2015)	96
ANNEXE IV : DONNÉES DU SONDAGE SUR LES PRATIQUES DE RECHERCHE ET DE DIFFUSION EN FRANÇAIS	101

MOTS DE L'ACFAS



L'Acfas est fière de faire paraître ce rapport, qui représente l'aboutissement de deux ans d'enquête sur les réalités des chercheur-se-s d'expression française travaillant en contexte minoritaire au Canada. Le soutien de ces personnes fait partie de la mission de l'Acfas depuis sa création, alors que le premier secrétariat régional a été établi en 1955.

Nous avons constaté dans le passé que ces chercheur-se-s font face à des obstacles majeurs qui les empêchent de mener leurs travaux dans la langue officielle de leur choix. Il n'existait toutefois pas de données sur le sujet, et c'est ce constat qui est à l'origine de notre étude. Le présent rapport permet enfin de chiffrer ces réalités, de manière à les éclairer et à mieux sensibiliser les acteurs qui ont le pouvoir d'améliorer la situation. Ces défis sont d'autant plus grands en ce moment, puisque des universités et des campus de la francophonie canadienne luttent pour leur pérennité.

Nous invitons les organismes et les institutions du milieu de la recherche ainsi que les gouvernements à prendre connaissance de ce rapport et à travailler en vue de mettre en œuvre les recommandations. Nous invitons particulièrement les gouvernements à s'unir afin de financer la mise en place d'un service d'aide à la recherche en français au Canada (SARF).

Cette recommandation ainsi que les autres rejoignent directement les objectifs évoqués par le gouvernement du Canada dans le document de réforme des langues officielles. En effet, elle leur permettra de contribuer davantage au rayonnement du contenu scientifique francophone et d'appuyer la création et la diffusion de l'information scientifique en français, afin de renforcer le sentiment de sécurité linguistique de la communauté scientifique francophone au pays, y compris chez les étudiant-e-s.

Ensemble, trouvons des solutions pérennes afin de mieux soutenir la communauté scientifique d'expression française partout au Canada.

Jean-Pierre Perreault

Président de l'Acfas



C'est avec un grand plaisir et beaucoup de fierté que l'Acfas vous présente ce rapport de recherche complet, rigoureux et nécessaire, qui fournit des données inédites et mises à jour sur les réalités des chercheur-se-s d'expression française travaillant en contexte minoritaire au Canada.

Pendant près d'un an, j'ai participé à des consultations auprès de chercheur-se-s de différentes provinces, menées sur place – en Alberta et en Saskatchewan – et en ligne. J'y ai constaté l'ampleur des obstacles qui nuisent à la capacité de ces personnes de faire de la recherche dans la langue officielle de leur choix.

Ces chercheur-se-s font partie de la communauté de l'Acfas, et il est crucial pour notre association de proposer des mesures pour mieux les soutenir. Nous souhaitons aussi sensibiliser davantage les acteurs des milieux gouvernementaux, politiques et de la recherche à leur réalité. Nul doute que le présent rapport nous aidera à atteindre ces objectifs.

L'Acfas présente dans le rapport la feuille de route qu'elle souhaite mettre en œuvre rapidement. Elle est prête à soutenir les acteurs du milieu de la recherche dans l'implantation des recommandations issues du rapport, afin d'améliorer l'état des lieux observé. J'invite donc les gouvernements, les universités et les acteurs concernés à travailler avec nous pour qu'ensemble, nous contribuions à améliorer la situation avec des actions concrètes et structurantes.

Je souhaite remercier chaleureusement tous les membres de l'équipe de recherche, qui ont effectué un travail auquel je voue une profonde admiration : Éric Forgues, directeur général de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML); Vincent Larivière, professeur et titulaire de la Chaire de recherche sur les transformations de la communication savante à l'Université de Montréal; Sylvain St-Onge, assistant de recherche à l'ICRML; Amanda Riddles, assistante de recherche du professeur Larivière; et Victoria Volkanova, bibliothécaire à l'Université de Moncton.



Je souhaite aussi remercier les membres des Acfas régionales – Acfas-Acadie, Acfas-Alberta, Acfas-Manitoba, Acfas-Saskatchewan et Acfas-Sudbury – et du Comité pancanadien de la recherche en français de l'Acfas pour leurs précieux conseils tout au long du projet. Le président et la présidente qui se sont succédé à la tête de ce comité, François Charbonneau et Valérie Lapointe-Gagnon, ont offert un soutien crucial à l'étude. Finalement, un merci spécial à Patrimoine canadien, partenaire principal de l'étude, de même qu'au Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, à la Commission canadienne pour l'UNESCO, à la Fédération des sciences humaines, à Universités Canada, à l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne et à l'Agence universitaire de la Francophonie, pour leur soutien partenarial. De tout cœur aussi, un grand merci aux membres de la permanence de l'Acfas qui ont collaboré à ce projet.

J'ose croire que, après la lecture du rapport, vous voudrez en grand nombre participer avec nous à la mise en place d'actions visant l'égalité de traitement pour toute la communauté francophone de la recherche au Canada, et l'égalité réelle des langues officielles au pays.

Sophie Montreuil

Directrice générale de l'Acfas

PRÉFACE



Nous sommes 30 070 professeur-e-s, chargé-e-s de cours, assistant-e-s d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire qui connaissent le français et qui oeuvrent en contexte minoritaire au Canada, et, parmi ce nombre, 7 615 qui ont le français comme première langue officielle parlée¹.

En plus de contribuer à l'avancement des savoirs, nous participons au développement de la culture scientifique partout au pays en organisant le concours Ma thèse en 180 secondes dans différentes régions, des conférences en ligne, ainsi qu'en vulgarisant nos recherches et des phénomènes complexes de la société dans les médias francophones locaux. Cependant, nous faisons face à un contexte où les écosystèmes qui permettent la conduite de recherches en français au Canada sont fragilisés ou littéralement détruits, comme nous avons pu le voir avec les cas de l'Université Laurentienne et du Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, ou encore, où plusieurs établissements de la francophonie canadienne souffrent d'un sous-financement chronique. Il en ressort une grande perte pour l'avancement de notre société.

En effet, les universités, campus et programmes de langue française sont des piliers du développement des communautés francophones au Canada. Ils façonnent un espace de vie intellectuel, culturel, sont un vecteur d'enrichissement et un lieu de dialogue en français en contexte minoritaire. Ils sont également un lieu d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants qui parlent le français et ne maîtrisent pas toujours l'anglais. Ils assurent la formation d'une relève dans des domaines cruciaux, tels que l'éducation, les arts, le génie et la santé, concourant activement à l'épanouissement de la population. Ils créent des citoyen-ne-s à l'esprit critique et innovant, capables de travailler dans les deux langues officielles du Canada. En ce moment, cette relève, dont nous avons besoin pour construire le Canada de demain, reçoit un message bien troublant, soit que l'éducation postsecondaire en français n'est pas une priorité. Pourtant, les écoles d'immersion débordent d'un bout à l'autre du pays. De plus, les jeunes s'intéressent au français et souhaitent poursuivre leurs études dans cette langue, et éventuellement s'engager dans leur communauté, y vivre et y contribuer en français.

¹ Données du recensement de Statistique Canada (2016), commande personnalisée CO-2125, Population âgée de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015, selon les professions et la première langue officielle parlée.



La recherche, pour sa part, constitue un pilier des établissements postsecondaires, et représente un enrichissement tant pour ceux-ci que pour la société dans son ensemble. Elle produit des données cruciales pour la prise de décisions éclairées dans tous ses secteurs. Il est essentiel qu'elle soit rendue disponible dans la langue des citoyen-ne-s et des professionnel-le-s des communautés francophones, afin qu'ils et elles puissent y faire référence dans leurs domaines respectifs. Il est également impératif qu'il se fasse de la recherche en français afin que nous développions, en tant que collectivité, un vocabulaire francophone, essentiel pour parler de nos recherches dans les médias et dans nos classes. Nous reconnaissons qu'afin de rendre nos travaux accessibles aux chercheur-se-s du monde entier, la langue commune qu'est l'anglais est utile, mais le recours exclusif à cette langue est susceptible de transformer les objets de recherche (les recherches sur les enjeux communautaires locaux sont parfois difficiles à exporter en anglais) et d'empêcher le partage des connaissances auprès des acteurs locaux, souvent éminemment concernés par nos recherches.

Afin de réaliser son mandat, la recherche en français en milieu minoritaire a besoin non seulement de conditions particulières, mais aussi de reconnaissance et de valorisation. Or, certaines contraintes limitent actuellement la progression des chercheur-se-s francophones travaillant en contexte minoritaire et briment chez eux l'obtention d'un statut égal à celui de leurs collègues qui travaillent dans des contextes majoritaires.

Les nombreux témoignages faisant état de ces écarts et livrés à l'Acfas par des chercheur-se-s des milieux minoritaires dans les dernières années ont soulevé des questionnements qui ont mené au sondage réalisé dans le cadre de la présente étude. Par exemple, est-ce que les chercheur-se-s d'expression française vivant en contexte minoritaire et travaillant au sein de petites universités ou d'universités de langue anglaise ont les moyens de faire de la recherche en français? Les données collectées démontrent que la réponse est trop souvent non.

En plus des réalités qu'elle dévoile, l'étude identifie des solutions concrètes aux problèmes observés, et permet d'établir un programme d'actions pour l'Acfas, son comité pancanadien de la recherche en français et ses partenaires.



Tant les gouvernements canadien et provinciaux que les universités ont leur rôle à jouer pour mettre en place les recommandations du présent rapport et ainsi favoriser l'épanouissement de nos communautés. Ces recommandations permettront notamment au gouvernement du Canada, d'une part, d'avancer dans l'atteinte de ses objectifs en matière d'égalité des langues officielles au pays, et aux gouvernements provinciaux, d'autre part, de soutenir adéquatement et durablement le milieu de la recherche. Elles constituent un point de départ pour améliorer la situation, mais un travail continu sera requis pour favoriser l'épanouissement de la communauté des chercheur-se-s d'expression française du Canada à long terme.

L'une des recommandations prône la création d'un service d'aide à la recherche en français (SARF). Ce service pourrait et devrait s'inscrire parmi les mesures du prochain plan d'action sur les langues officielles du Canada. Il permettrait au gouvernement fédéral d'approcher ses objectifs en termes de soutien à la production et à la diffusion des savoirs en français, évoqués dans le document de réforme des langues officielles. Tous les ordres de gouvernement gagneraient à s'allier afin d'appuyer la mise en place du SARF.

Finalement, pour assurer la vitalité de la recherche en français partout au Canada, il est essentiel de mieux soutenir les universités qui sont en difficulté et d'encourager la création de postes de professeur-e-s dans des domaines variés. Les coupures de postes observées dans les dernières années réduisent la recherche menée au sein des universités touchées, et particulièrement celle effectuée en français. Si l'on veut assurer la vitalité de cette dernière, il faut des chercheur-ses, et des milieux solides pour les accueillir. Recherche en français et universités, campus et programmes francophones forts vont donc de pair.

Ensemble, travaillons à les préserver et à les voir s'épanouir. Ensemble, poursuivons le dialogue pour soutenir et valoriser la recherche en français.

Valérie Lapointe-Gagnon

Professeure au Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, membre du conseil d'administration de l'Acfas et présidente du comité pancanadien de la recherche en français de l'Acfas

REMERCIEMENTS

Cette étude a été rendue possible grâce au financement principal de Patrimoine canadien, et avec le soutien du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, de l'Agence universitaire de la Francophonie, d'Universités Canada, de la Fédération des sciences humaines, de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne et de la Commission canadienne pour l'UNESCO. Nous souhaitons remercier les membres du Comité pancanadien de la recherche en français de l'Acfas et des Acfas régionales pour leurs précieux commentaires tout au long du projet. Nous remercions particulièrement Sophie Montreuil, Alexandre Jay et Laura Pelletier pour leur appui constant dans la réalisation du projet. Un merci spécial également à Hélène Drainville et à François Charbonneau, dont le soutien majeur a conduit au démarrage du projet. Enfin, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont participé à l'étude en répondant au questionnaire ou en se prêtant aux entretiens.

INTRODUCTION

Plusieurs études le montrent, l'anglais exerce une grande attraction dans le domaine des sciences. Il s'agit de la *lingua franca* des sciences, la langue qui permet aux chercheur-se-s provenant d'horizons linguistiques différents de se rencontrer, d'échanger et de diffuser leurs travaux.

Les revues internationales de langue anglaise, en comparaison avec celles en français, offrent une plus grande visibilité, atteignent un réseau de chercheur-se-s plus vaste, et constituent des lieux de publication prestigieux ayant un impact scientifique et médiatique plus intéressant (Warren et Larivière, 2018). Pour ces raisons, les chercheur-se-s décident souvent de publier dans les revues internationales, généralement anglophones (Meneghini et Packer, 2007). Selon Rocher et Stockemer (2017), il y aurait un manque de revues prestigieuses de langue française, ce qui inciterait les chercheur-se-s à publier en anglais. Par ailleurs, en étudiant l'impact de la langue de publication sur la performance en recherche des chercheur-se-s d'expression française du Québec et de la France, Imbeau et Ouimet (2012) ont observé que ceux qui font le choix d'écrire en français publient moins et sont moins cités.

En contexte francophone minoritaire, nous pouvons penser que l'anglais exerce un pouvoir d'attraction encore plus grand chez les chercheur-se-s. Ceux-ci vivent, en outre, des difficultés particulières et persistantes qui nuisent à leur épanouissement et les empêchent d'atteindre l'égalité de statut vis-à-vis de leurs collègues anglophones.

La problématique de la recherche en contexte minoritaire avait attiré l'attention de plusieurs intervenants en 2008 et 2011. Le Commissariat aux langues officielles du Canada avait alors commandé une étude sur le financement de la recherche sur les communautés de langues officielles en situation minoritaire (CLOSM) (Malatest, 2011). Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) avait aussi commandé une étude pour analyser les résultats de ses plans d'action en matière de langues officielles (Malatest, 2011). Le gouvernement canadien a organisé en 2008 et en 2011 deux symposiums ayant pour thème la recherche sur les langues officielles, pour



discuter des enjeux de la recherche dans ce domaine². Nous reviendrons plus loin sur les constats faits à ce moment, mais mentionnons que par la suite, la question de la recherche menée en contexte minoritaire et de sa diffusion n'a pas reçu la même attention de la part du gouvernement canadien et des intervenant-e-s dans le domaine des langues officielles.

En 2019, l'Acfas a confié à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) et à la Chaire de recherche du Canada sur les transformations de la communication savante le mandat de mener une étude afin de dresser un portrait descriptif de l'espace de la recherche en français, et d'analyser les défis et les besoins des chercheur-se-s d'expression française en milieu minoritaire au Canada. Cette étude vise à fournir des données probantes qui permettront d'appuyer les actions des intervenant-e-s dans le domaine de la recherche en français au Canada.

L'intérêt de l'Acfas envers les chercheur-se-s en contexte francophone minoritaire vise à poursuivre la réflexion et à mettre à jour les analyses sur le sujet, tout en récoltant des données inédites. Notre projet veut combler le manque de données probantes et fiables sur la réalité de ces chercheur-se-s afin de sensibiliser les acteurs gouvernementaux et ceux de la recherche à la question. L'objectif est aussi d'aider l'Acfas à développer une stratégie pour soutenir les chercheur-se-s francophones³ en contexte minoritaire face aux défis rencontrés. Ainsi, les acteurs du milieu auront une feuille de route commune pour appuyer adéquatement et efficacement les chercheur-se-s et la relève en recherche.

² Symposium de la recherche sur les langues officielles au Canada 2011 https://icrml.ca/fr/site_content/item/21-symposium-recherche-langues-officielles-canada (Consulté le 2 mars 2021); Symposium sur les enjeux de recherche sur les langues officielles, janvier 2008 https://icrml.ca/fr/site_content/154-archives-nouvelles/211-symposium-enjeux-recherche-langues-officielles (Consulté le 2 mars 2021).

³ Nous avons inclus toutes les personnes d'expression française (définition inclusive de *francophone*).



Dans le rapport qui suit, nous dressons d'abord une revue de la littérature des travaux qui ont été menés sur la question de la langue de la recherche et de la diffusion des résultats de recherche tant à l'international qu'au Canada et en contexte francophone. Nous présentons par la suite des données sur le cadre de la recherche en français, notamment sur les institutions francophones et bilingues et les programmes francophones, et sur les diplômé-e-s. La section suivante porte sur la langue de diffusion des travaux de recherche, sur la langue des revues et la langue dans laquelle sont rédigées les demandes de subventions. Puis, nous exposons les résultats du sondage mené auprès des chercheur-se-s d'expression française dans la francophonie canadienne minoritaire. Toutes ces données nous conduisent à tracer le portrait de l'espace de la recherche francophone, des pratiques de recherche et de diffusion, du financement de la recherche, des difficultés rencontrées et des perceptions à l'égard de la recherche en français. Enfin, le rapport se conclut avec une série de recommandations et de mesures qui sont essentielles pour relever les défis affrontés par les chercheur-se-s et pour assurer l'épanouissement de l'espace de recherche en français.

La crise de l'Université Laurentienne et les contraintes qui pèsent sur la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta montrent que les établissements universitaires francophones et bilingues en contexte minoritaire sont fragiles. Le contexte de la pandémie ne vient qu'accentuer cette fragilité. Il ne faut pas oublier le rôle essentiel que jouent ces établissements sur les plans économique, culturel et social, et ce, non seulement pour la francophonie, mais pour l'ensemble du pays. Sans un appui fort de la part des gouvernements et des intervenant-e-s dans le milieu de la recherche, c'est l'infrastructure même de la recherche qui est menacée. Bien que notre rapport ne porte pas sur la viabilité des établissements universitaires francophones et que nous n'ayons pas analysé leurs conditions financières, l'analyse qui suit présuppose des établissements universitaires francophones viables et solides, car c'est à l'intérieur de leurs murs que se fait une grande partie de la recherche. L'Acfas est disponible dès maintenant pour mettre en place ou soutenir la mise en place de recommandations proposées dans le présent rapport, en collaboration avec les acteurs concernés.

**REVUE DE LA
LITTÉRATURE**

Publier en anglais ou périr

(Publish in English or perish)

En 2003, le répertoire de périodiques international Ulrich a classé plus de 40 000 revues savantes, dont presque les trois quarts (74 %) étaient publiées en anglais. Il y a plus de quinze ans, Curry et Lillis (2004) soulignaient que peu d'études s'étaient penchées sur les pratiques de publication des professeur-e-s et des chercheur-se-s en situation linguistique minoritaire par rapport à l'anglais. De façon générale, le fait d'ignorer la notion de communauté linguistique lorsqu'on s'intéresse à ces pratiques pourrait dissimuler l'intérêt de ces personnes à vouloir publier dans une langue autre que l'anglais. Dans des pays tels que la Slovaquie, la Hongrie ou l'Espagne, l'anglais est une langue étrangère et son utilisation dans les publications scientifiques est de plus en plus répandue. Par ailleurs, l'impact de la mondialisation sur les langues touche les objets et les disciplines de recherche : les chercheur-se-s seraient tentés de mener des travaux pouvant intéresser un auditoire international plutôt que de se pencher sur des problématiques à pertinence locale (Salager-Meyer, 2015). Au Canada, la situation ne semble guère être différente, si l'on considère que le nombre d'articles portant sur les États-Unis est passé d'une proportion de 5 % en 1983 à 12 % en 1992, alors que le nombre d'articles sur le Canada a plafonné de 1993 à 2012 (Warren, 2014; voir aussi Warren et Larivière, 2018, p. 333; Larivière et

Warren, 2019). Un phénomène similaire s'observe à plus petite échelle au Québec, alors que la proportion d'articles sur le Québec est en baisse : de 24,6 % en 1983-1992 à 15 % en 2003-2012 (Warren, 2014).

Publier dans des revues de langue anglaise permet aux chercheur-se-s de partager les résultats de leurs travaux avec un plus large auditoire, ce qui semble très important pour ceux et celles dont l'anglais n'est pas la langue première. Une telle pratique augmente leur crédibilité sur la scène internationale de la recherche et leur reconnaissance par leur établissement. En général, publier un article dans une revue anglo-américaine qui est répertoriée dans des bases de données telles que le Science Citation Index (SCI) ou le Social Sciences Citation Index (SSCI) est de plus en plus crucial pour les chercheur-se-s. Même si ce n'est pas là un objectif professionnel imposé par leur employeur, il s'agit tout de même d'une règle non écrite, surtout pour l'obtention de subventions. Une chercheuse espagnole se dit ainsi déchirée entre le désir de publier des études pertinentes pour sa communauté locale, d'une part, et d'autre part, l'engouement à l'idée de publier en anglais à l'international, ce qui n'aurait aucune valeur pour la communauté locale (Curry et Lillis, 2004). Un chercheur hongrois, de même, croit qu'il est plus important de publier ses études en psychologie pratique en hongrois afin

d'améliorer la pratique dans sa communauté, tout en valorisant son statut au sein de celle-ci. Cependant, il souligne aussi la nécessité de publier dans des revues anglophones spécialisées afin de rejoindre les autres chercheur-se-s qui s'intéressent au même sujet. De plus, de telles revues ont un facteur d'impact plus élevé, ce qui est un critère dans le système d'évaluation des universités. Toutefois, des chercheur-se-s dont l'anglais n'est pas la langue première éprouvent de la difficulté à publier dans des revues internationales anglophones en raison de leurs compétences linguistiques peut-être insuffisantes. Il est en effet très difficile d'être publié par des revues prestigieuses si l'article n'est pas écrit avec le même niveau de langue que celui d'un-e- chercheur-se- dont l'anglais est la langue première. D'autres facteurs peuvent également entrer en cause. Les auteurs soulignent, par exemple, qu'en les publiant dans une langue autre que l'anglais, leurs études seront peu citées par d'autres auteurs. Ce choix entre publier pour la communauté dans la langue de la communauté et publier pour une revue internationale en anglais engendre de l'anxiété chez les chercheur-se-s, causée notamment par la pression des exigences des universités (Curry et Lillis, 2004).

L'augmentation des publications en anglais suggère qu'un certain nombre de chercheur-se-s dont la langue première n'est pas l'anglais se sont tournés vers la publication d'articles en anglais. Hamel (2007) rapporte que plus de 75 % des articles en sciences humaines et 90 % des articles en sciences naturelles publiés dans des périodiques internationaux (revues généralement citées à l'échelle mondiale) sont écrits en anglais.

La dominance de l'anglais au sein des publications internationales en sciences⁴ laisse très peu de place aux autres langues, ce qui soulève plusieurs enjeux. Hamel (2007) a observé que les chercheur-se-s dont la langue première est l'anglais éprouvent moins de difficulté à publier leurs articles que ceux dont l'anglais n'est pas la langue première – et ce, même si leur article contribue peu à la recherche – simplement parce qu'ils peuvent plus facilement écrire leur article selon le style conventionnel dominant. En revanche, selon Ammon (2006), certaines études qui contribuent beaucoup plus à la recherche n'atteindront peut-être jamais le marché anglophone ou y feront une apparition quelques années plus tard (Ammon 2006, p. 19). Selon Meneghini et Packer (2007), la barrière qui se dresse face à ceux qui souhaitent publier en anglais sans maîtriser cette langue est plus élevée que par le passé. Les auteurs constatent qu'il est récemment devenu plus important d'avoir un bon

niveau d'anglais, car il est moins probable qu'auparavant qu'un éditeur accepte de récrire un article pour améliorer la langue, compte tenu du grand nombre de soumissions reçues.

Les raisons de publier en anglais

Les revues internationales anglophones offrent une plus grande visibilité, atteignent un réseau de chercheur-se-s plus vaste et constituent des lieux de publication prestigieux ayant un impact scientifique et médiatique plus intéressant (Warren et Larivière, 2018). Une étude de Bocanegra-Valle (2014) examine les opinions sur l'utilisation de l'anglais par des chercheur-se-s ayant soumis⁵ des articles en anglais à *Ibérica*, une revue multilingue qui n'accordait pas de priorité aux langues dans l'évaluation des articles soumis. Les raisons de publier en anglais rapportées dans cette étude sont similaires à celles répertoriées par Warren et Larivière (2018) : un plus grand lectorat, une communication plus globale, le sujet de la recherche était la langue anglaise. Pour certain-e-s (7,7 % des répondant-e-s), le style d'écriture « scientifique » de l'article n'a pas d'équivalent dans leur langue, et ils ne savent donc pas comment l'écrire dans leur propre langue. Alors que 45,3 % des répondant-e-s ont vu l'usage de l'anglais pour la publication de leur recherche comme une opportunité – pour la communication, la reconnaissance et la coopération internationale –, 10,6 % l'ont vu comme une menace et 32,9 % à la fois comme une opportunité et une menace (Bocanegra-Valle, 2014, p. 73). De fait, 24,1 % des répondant-e-s ont vu l'utilisation de l'anglais comme une menace pour les autres langues et cultures. Résultat : une impression de perte de culture, d'identité, d'idéologie, de sens et de transfert des connaissances, qui tait les cultures nationales et freine leur développement, notent les auteurs. Ces derniers décrivent un cercle vicieux : puisque l'idéologie, la culture et l'identité des pays anglophones

⁴ Le mot *sciences* seul et au pluriel fait référence à toutes les formes de sciences ou de recherches en sciences : humaines, sociales, naturelles, etc.

⁵ Suivant la tendance d'anglicisation de la recherche, cette revue a récemment changé la langue de publication. Ceci a été annoncé dans l'éditorial du numéro 38 (2019) de la revue : « English has been chosen as the only *lingua franca* for publication, with a view to reaching a wider readership and facilitating the search for external reviewers. » Voir Sancho Guida (2019). Une version précédente (voir « Normas de estilo », *Ibérica*) se lisait : « Lengua: Los artículos podrán estar escritos en alemán, español, francés, inglés o portugués, si bien se aconseja que si el artículo se centra en temas relacionados con el inglés de especialidad se escriba en inglés, o con el francés de especialidad en francés, etc. »

façonnent la formation du discours scientifique, la recherche considérée comme « bonne » est celle publiée en anglais (Bocanegra-Valle, 2014, p. 73).

Le souci de publier dans sa première langue est un thème récurrent dans la littérature sur les expériences des chercheur-se-s et leurs choix linguistiques. En étudiant la motivation qu'ont les chercheur-se-s postdoctoraux espagnols à l'égard de l'usage de l'anglais, López-Navarro, Moreno, Quintanilla et Rey-Rocha (2015) ont découvert que cette motivation vient du souhait de communiquer leurs résultats à la communauté scientifique internationale et d'être reconnus et récompensés. De plus, le public ou le lectorat ciblé dans la recherche est un facteur dans le choix de langue. C'est donc dire que dans tous les domaines étudiés, les chercheur-se-s étaient motivés à publier en espagnol s'ils voulaient communiquer leurs résultats à la communauté scientifique locale. Pour ce qui est de rejoindre la communauté internationale, des différences disciplinaires ont été notées : en sciences sociales, en arts et en humanités, l'anglais et l'espagnol étaient importants, mais pour les chercheur-se-s en sciences naturelles et en sciences technologiques, seul l'anglais était important pour communiquer avec l'auditoire international. Sivertsen (2016) a noté des tendances similaires dans le choix de langue en contexte norvégien.

La place du français dans les activités scientifiques

Les revues savantes sont importantes pour la diffusion et le transfert des connaissances. Aussi, il s'agit du principal moyen pour un-e chercheur-se d'obtenir une visibilité internationale et de la reconnaissance pour son travail. En outre, les revues savantes sont au cœur des systèmes d'évaluation de la recherche dans les établissements et les pays. Comme le rapporte Salager-Meyer (2015), l'intérêt ne relève pas seulement des chercheur-se-s; les pays et les universités veulent, eux aussi, maximiser leur production scientifique. D'ailleurs, « les chercheurs doivent non seulement publier les résultats de leurs travaux dans des revues, mais ces revues doivent être les “bonnes” » (Warren et Larivière, 2018, p. 327).

La langue de publication a une influence importante sur le facteur d'impact, car elle détermine la taille potentielle du lectorat. Cette situation est exacerbée par le fait que les principales bases de données sont abritées dans les pays anglophones et indexent tout en anglais, dont le Web of Science (WoS). Elle amène plusieurs personnes à dire non seulement *Publish or Perish*, mais *Publish in English or Perish* (Bakewell, 1992;

Pérez-Llantada et autres, 2011; Bocanegra-Valle, 2014).

Imbeau et Ouimet (2012) ont étudié l'impact de la langue de publication sur la performance de chercheur-se-s francophones du Québec et de la France. Ils ont observé que ceux qui font le choix d'écrire en français publient moins et sont moins cités, mais que d'autres facteurs influencent leur reconnaissance. Ainsi, ces auteurs « révèlent une association négative et statistiquement significative au seuil de 1 % entre le pourcentage de publications rédigées en français et chaque indicateur bibliométrique⁶, et ce, en ajustant les résultats selon l'âge scientifique, le genre et l'organisation/unité » (Imbeau et Ouimet, 2012, p. 53), mais ils ne peuvent pas affirmer la présence d'une relation causale.

Pour leur part, Cornut et Roussel (2011) ont comparé les Canadiens francophones et anglophones dans le champ de la politique étrangère canadienne en analysant les publications soumises aux principales revues qui abordent ce champ d'études. Alors que les thèmes de leurs recherches ainsi que le nombre et le type de publications se ressemblent entre les deux groupes, ils se distinguent dans leurs revues, leurs pratiques langagières et leurs géographies. La présence croissante des francophones dans le champ d'études n'amène pas à une croissance dans la production francophone : « Ils publient proportionnellement beaucoup plus de travaux en anglais que leurs homologues anglophones ne publient en français. » (Cornut et Roussel, 2011, p. 160).

L'usage de l'anglais dans les sciences

Les choix linguistiques effectués par les chercheur-se-s dans la deuxième moitié du 20^e siècle sont encore visibles aujourd'hui. Bien que l'anglicisation soit répertoriée dans tous les champs d'expertise, l'anglais est maintenant presque la seule langue utilisée dans les domaines des sciences naturelles et de la santé. Dans les sciences humaines et sociales, bien que les études soient encore publiées dans plusieurs langues, leur diversité linguistique risque aussi d'être supplantée par l'unilinguisme anglophone (Warren et Larivière, 2018; Gingras, 1984).

⁶ les indicateurs bibliométriques utilisés étaient le nombre de publications, le taux annuel de publications, le nombre de citations, le taux annuel de citations, le taux de citations par publication, l'indice *h* (compte les œuvres les plus citées d'un-e chercheur-se et le nombre de citations que ces œuvres ont reçues dans d'autres publications) et le taux annuel de l'indice *h* (ou quotient *m*).

Quelles que soient les raisons de l'utilisation de l'anglais comme *lingua franca* dans les sciences exactes ou pour communiquer la recherche fondamentale, l'expansion de cette pratique dans les sciences humaines et sociales peut être problématique dans certains cas, notamment dans les études qui s'intéressent aux enjeux locaux et dont le lectorat comprend des professionnel-le-s et des praticien-ne-s (Larivière, 2018; Filliatreau, 2008). En santé, par exemple, Kalay et autres (2013) notent qu'il n'y a pas d'étude sur « les priorités de recherche pour la santé des FSLM [francophones vivant en situation linguistique minoritaire] en Ontario » – une lacune qu'elles souhaitent combler avec leur recherche. Le manque d'instruments de mesure valides en français a des conséquences sur la capacité de diagnostiquer des problèmes de santé mentale chez ces francophones et, de ce fait, nuit à une population qui est déjà vulnérable. Vu l'iniquité en santé entre les francophones vivant en situation minoritaire et les anglophones (Kalay et autres, 2013), il y a évidemment un besoin de faire davantage de recherche axée sur ces enjeux (de Moissac et Bowen, 2019; Drolet et autres, 2014).

De la Laurencie et Maddi (2019) ont analysé les publications des chercheur-se-s de la France pour comprendre la faible augmentation du nombre de publications en sciences sociales et humaines dans ce pays par rapport aux autres dans le WoS. Le travail a ainsi découvert deux facteurs qui peuvent contribuer à une telle évolution : la France se spécialise plutôt dans les disciplines où l'on publie moins d'articles, et elle publie encore plus dans la langue nationale que les chercheur-se-s des autres pays. Aussi intéressant à noter, les mathématiques, où la France a un plus fort impact, sont également la discipline avec le plus faible pourcentage de publications (OST, 2019). Par ailleurs, l'émergence de la Chine relativement à sa contribution aux publications scientifiques à l'échelle mondiale, biaise aussi l'importance de certaines disciplines en ce qui concerne le nombre de publications; ce pays publie surtout en ingénierie et en chimie (OST, 2019).

La pression ou la motivation pour publier en anglais

Duszak et Lewkowicz (2008) se sont intéressées aux attitudes et expériences des professeur-e-s – chercheur-se-s polonais à l'égard de la publication de leurs travaux. Ces personnes font face au même dilemme que celui observé un peu partout en Europe : publier dans leur langue première ou en anglais. L'étude montre que l'engouement pour les

publications en anglais en Pologne est à la hausse, mais pas au détriment des publications en polonais – contrairement à ce qui est observé dans les pays tels que la Suède et les Pays-Bas, où la publication en anglais est perçue comme étant la clé du succès pour gagner en crédibilité et en reconnaissance dans le milieu universitaire et de la recherche. Par ailleurs, la langue de publication et la reconnaissance ne sont pas les seuls éléments qui influencent la décision de publier en anglais; il s'agit aussi d'une question sociale et idéologique, puisqu'en choisissant de publier en polonais, un-e- chercheur-se- limite l'accessibilité de ses travaux à un lectorat beaucoup plus restreint. Les autrices affirment que le style d'écriture des textes scientifiques est avant tout un acte d'identité comme toute autre forme d'utilisation de la langue. Selon eux, cela expliquerait pourquoi la diffusion de l'anglais comme *lingua franca* dans le milieu institutionnel soulève continuellement des débats en termes de valeurs plutôt que de compétences, et met notamment en évidence l'appartenance culturelle plutôt que la solidarité sur le plan académique. En d'autres mots, publier en anglais peut être perçu par des chercheur-se-s comme un rite de passage pour accéder à une communauté supranationale. Cependant, les autrices rappellent que les avantages de publier en anglais ne devraient pas faire oublier les risques de limitation de l'accès à des connaissances pour la communauté locale.

Pour Fejes et Nylander (2017), la pression exercée sur les chercheur-se-s en éducation afin qu'ils publient leurs résultats dans des revues internationales les amène à le faire sous forme d'articles en anglais, qui est leur deuxième ou troisième langue. Le *Publish or Perish* soulève aussi la question des ouvrages qui sont cités. Des mesures quantitatives sont utilisées pour déterminer le nombre d'articles publiés dans une langue spécifique, dans quelles revues et le nombre de fois que ces articles sont cités dans d'autres articles. Les auteurs avancent même qu'il serait plus important pour des chercheur-se-s de publier leurs résultats dans une revue internationale prestigieuse que de le faire dans une revue qui cadrerait mieux avec leur champ d'expertise. Sur les 216 revues en éducation indexées au WoS, 81 sont situées au Royaume-Uni et 80 aux États-Unis. C'est donc dire qu'environ les trois quarts des revues sont publiés par des pays dont l'anglais est la langue officielle. Cependant, de ces mêmes 216 revues, 194 sont publiées en anglais, ce qui laisse très peu de place aux autres langues. Par ailleurs, les chercheur-se-s dont la langue première est l'anglais partagent avec les évaluateur-trice-s et éditeurs un

bagage linguistique et culturel commun. Les résultats de ces auteurs illustrent bien la dominance de l'anglais. La majorité des articles ont un-e- auteur-trice- principal-e- originaire du Royaume-Uni, des États-Unis, du Canada ou de l'Australie. Ces quatre pays représentent 66 % de tous les articles publiés dans des revues en éducation indexées au WoS entre 2005 et 2012. De plus, les auteur-trice-s originaires de ces mêmes quatre pays comptent pour 88 % des articles les plus cités. Un problème est soulevé : les auteur-trice-s non anglophones qui publient dans une revue internationale anglophone ne se citent pas entre eux. Ils cherchent plutôt à être reconnus en publiant en anglais, mais, en fin de compte, ils contribuent davantage à la marginalisation de leur propre position comme chercheur-se dont l'anglais n'est pas la langue première.

Landa (2006) précise que la liberté linguistique des professeur-e-s – chercheur-se-s est menacée en raison de la dominance de l'anglais à l'international sur les plans social, économique et académique, ce qui confère un certain statut à cette langue. Ceux et celles qui n'interagissent pas dans cette sphère anglophone se trouvent isolé-e-s de la communauté internationale de la recherche. À l'opposé, ceux et celles qui choisissent de publier en anglais font face à certaines difficultés, entre autres à l'insécurité linguistique relative à l'écriture d'un article en anglais : se sentir incapable de transmettre ce qu'on veut dire, exprimer ses idées avec la terminologie d'une langue étrangère, voire utiliser un vocabulaire plus restreint et des arguments moins bien construits.

Li et Flowerdew (2009) rapportent que les chercheur-se-s de Hong Kong sont motivé-e-s à publier en anglais dans des revues internationales pour répondre aux critères d'évaluation, rejoindre un plus grand auditoire et viser le plus haut standard possible en termes d'édition. Bien que certain-e-s le fassent pour des raisons personnelles ou pour satisfaire à des exigences de publication, on observe une forme de résistance de la part d'une proportion de chercheur-se-s qui croient nécessaire de publier dans la langue nationale afin de rejoindre la population ciblée, celle pour qui les résultats sont particulièrement pertinents, plutôt que de rejoindre uniquement d'autres chercheur-se-s.

Smith (2006) montre comment la recherche faite par et pour des Maoris en Nouvelle-Zélande (peuple autochtone) contribue à renforcer les pratiques dans la recherche maorie. Cependant, l'autrice constate également que les communautés locales ne sont peut-être pas conscientes des risques auxquels sont exposés les

chercheur-se-s lorsqu'ils s'intéressent à des groupes marginaux. La pression académique en vue de diffuser ses résultats dans une revue scientifique évaluée par des pairs et les attentes des communautés diffèrent. L'autrice constate qu'une abondante littérature sur les groupes minoritaires et féministes montre comment un intérêt de recherche pour ces groupes pourrait avoir un impact négatif sur la carrière et par conséquent sur l'expertise et la rigueur intellectuelle perçue chez les chercheur-se-s dans ce cas.

Molga et Trhana-Perreault (2015) soulignent que dans le secteur du travail social au sein des communautés francophones minoritaires au Canada, très peu d'écrits scientifiques en français portent sur des thèmes tels que la jeunesse ou la famille. Il est difficile de cerner s'il s'agit d'un manque d'intérêt ou si les articles dans ce domaine sont plutôt publiés en anglais. De plus, l'auteur et l'autrice précisent que très peu d'études en français ont trait à des thèmes en travail social qui sont d'actualité, soit la situation des autochtones, les formes de dépendance, les enjeux liés à la diversité sexuelle et de genre, les questions de handicap et les personnes âgées.

Larivière et Macaluso (2011) ont examiné le nombre de publications des chercheur-se-s du Québec qui sont indexées dans le WoS et l'ont comparé à leur nombre de publications indexées dans Érudit. Le chevauchement entre les deux bases de données pour les chercheur-se-s du Québec est très mince. Toutes disciplines confondues, l'ajout d'Érudit a entraîné une augmentation de seulement 3,4 % du nombre de publications des chercheur-se-s du Québec en comparaison avec le nombre de publications trouvées dans WoS seul. Cependant, des effets plus grands ont été observés en examinant la langue de l'établissement et la discipline. L'augmentation était de 5,1 % pour les professeur-e-s des universités francophones⁷ et de seulement 1 % pour ceux des universités anglophones⁸. Quant à la discipline, l'augmentation est plus importante : lorsque seules les sciences sociales et humaines sont considérées, l'augmentation est de 29,8 % pour les universités francophones et de 4,8 % pour les universités anglophones. Le nombre

⁷ Université Laval, Université de Montréal, HEC Montréal, Polytechnique Montréal, Université de Sherbrooke, Université du Québec, École nationale d'administration publique, École de technologie supérieure, Institut national de la recherche scientifique, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Université du Québec à Chicoutimi, Université du Québec en Outaouais, Université du Québec à Montréal, Université du Québec à Rimouski et Université du Québec à Trois-Rivières.

⁸ Université Bishop's, Université Concordia et Université McGill.

de professeur-e-s qui ont publié au moins un papier répertorié dans l'un des deux index est présenté dans le tableau suivant :

TABEAU 1. PROPORTION DES PROFESSEUR-E-S DONT AU MOINS UN OUVRAGE EST INDEXÉ

	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES
Érudit seulement	24 %	3 %
Érudit et Web of Science	32 %	11 %
WoS seulement	44 %	86 %

Très peu de chercheur-se-s travaillant au sein d'universités anglophones publient des papiers indexés dans Érudit, alors que ce nombre est beaucoup plus élevé pour les chercheur-se-s des universités francophones. Les auteurs constatent qu'à l'époque de leur étude, Érudit couvrait seulement des revues du Québec, et donc ne répertoriait pas tout le travail des chercheur-se-s québécois-es, les revues françaises et les revues canadiennes anglophones hors du Québec n'étant pas comptabilisées. En somme, leurs résultats indiquent que le WoS sous-estime le nombre de publications en sciences sociales des chercheur-se-s francophones par rapport à celui des chercheur-se-s anglophones⁹.

À l'aide de Scopus, Bajerski (2011) a analysé le rôle des revues géographiques françaises, allemandes et espagnoles dans la communication scientifique en géographie internationale de 2001 à 2008. Selon l'auteur, les revues devraient avoir une portée internationale, car elles sont publiées dans des langues du rang mondial (français et espagnol) ou européen (allemand). De plus, elles appartiennent aux écoles de géographie qui constituent les fondations de la discipline moderne (le français et l'allemand, en particulier). Par ailleurs, il ajoute que les auteur-trice-s des articles de ces revues, tout comme les auteur-trice-s cités, sont pratiquement tous-tes- du même pays ou utilisent la même langue que la revue, ou encore, sont de pays partageant cette langue. À titre d'exemple, pour des revues françaises, 90 % des auteur-trice-s et 85 % des citations proviennent de chercheur-se-s de pays qui partagent le français. Donc, ces revues n'atteignent pas un auditoire au-delà de leurs pays ou de leur langue. En revanche, les revues qui publient un bon nombre d'articles en anglais atteignent un auditoire international, mais cette influence est souvent limitée à l'Europe. Toujours selon Bajerski (2011), ces résultats seraient attribuables aux raisons « symbo-

liques » liées à l'idée sous-jacente que toute recherche importante est publiée en anglais. Cette tendance vers l'usage exclusif de l'anglais en géographie est aussi associée à la « révolution quantitative » observée pendant les années 1960 et 1970 et déclenchée par des chercheur-se-s anglo-américains (Samers et Sidaway, 2000 cités dans Bajerski, 2011).

Dabós, Gantman et Fernández Rodríguez (2019) ont examiné la production scientifique des chercheur-se-s associé-e-s à des établissements en France et en Espagne dans les disciplines de la sociologie, de la gestion et des sciences économiques, en comparant les données bibliométriques de Google Scholar et celles de Scopus. Ils ont observé que les jeunes chercheur-se-s subiraient davantage de pression pour publier en anglais dans le but de maintenir leur poste. De plus, ces mêmes auteurs ont montré que le degré d'internationalisation des publications en anglais serait associé positivement à l'indice h, à l'exception des sciences économiques en France. Dans Scopus, en France, les citations en français ont un effet positif sur l'indice h des chercheur-se-s en sociologie et en gestion, mais un effet négatif et significatif sur les sciences économiques, ce qui serait dû au fait que les sciences économiques sont une science sociale hautement internationalisée. Les citations reçues par les publications en langue vernaculaire (un élément qui constitue un indicateur de prestige local) n'ont pas une influence positive sur le niveau de prestige international tel que mesuré par l'indice h obtenu avec une base de données internationale comme Scopus. Cela explique pourquoi l'anglais a un effet positif et significatif en sciences économiques. Étant donné que, dans la plupart des cas dans leur étude, les

⁹ Les revues francophones des provinces autres que le Québec ont été intégrées à Érudit à la suite de cette étude. Elles sont donc désormais indexées par Érudit.

citations dans les langues nationales ont eu un plus grand impact sur le Google Scholar h-index que des citations en anglais, Dabós, Gantman et Fernández Rodríguez (2018) concluent que la publication locale est importante pour ces chercheur-se-s.

De tels effets linguistiques ont aussi un impact sur les institutions. Si on inclut les revues locales et nationales dans le calcul de l'impact des citations des établissements non anglophones, on observe un effet nuisible sur le rang de ces derniers, particulièrement ceux de la France et de l'Allemagne. En effet, ces revues sont peu lues à l'échelle internationale et servent principalement au transfert des connaissances pour les praticien-ne-s locaux ou nationaux (Van Raan, Van Leeuwen et Visser, 2011).

Dans la situation actuelle, les sciences qui ont une portée internationale sont valorisées au détriment des sciences locales. À l'international, la tendance prône la publication en anglais. Les personnes qui ont les compétences linguistiques ou les ressources pour faire traduire vont publier leurs meilleurs travaux dans des revues internationales en anglais, créant ainsi un exode de publications (Salager-Meyer, 2015). D'où un cercle vicieux, puisque les revues nationales et locales doivent tenter malgré tout d'attirer des recherches d'excellente qualité (Salager-Meyer, 2015).

O'Neil (2018) en arrive à un constat positif. En effet, il note malgré tout une augmentation de la diversité dans la provenance des publications dans Scopus. Cependant, il s'agit seulement d'un côté de la médaille. L'auteur indique qu'en raison des biais associés à ces bases de données, l'augmentation du nombre de publications de chercheur-se-s non anglophones qui y sont trouvées ne reflète pas forcément une croissance de leur production scientifique. Cette hausse semble plutôt se faire, selon lui, au détriment des revues nationales, puisqu'une bonne proportion de l'augmentation s'explique par le fait que des chercheur-se-s non anglophones publient leurs articles dans des revues américaines et britanniques plutôt que dans des revues nationales.

Par ailleurs, des chercheur-se-s font face à des enjeux tels que la petite taille de la communauté scientifique au sein de leur établissement, ce qui entraîne une forme d'isolement professionnel. Par conséquent, l'évaluation par les pairs représente un défi majeur, puisque dans un tel cas, il est difficile pour l'éditeur de la revue de trouver des évaluateur-trice-s. De plus, certains pays n'ont simplement pas la culture ni la tradition de soutenir la recherche scientifique (Salager-Meyer, 2015). Lillis, Magyar et Robinson-Pant (2010) s'intéressent aux difficultés rencontrées par les

chercheur-se-s dont la langue première est autre que l'anglais. Dans leur étude, elles montrent comment un accompagnement à travers un programme de mentorat aide ces personnes à faire accepter leur article pour publication dans une revue anglophone. Il leur donne confiance en elles et les aide à mieux comprendre le processus de publication d'un article. En fin de compte, les autrices reconnaissent qu'un tel mentorat risque toutefois de renforcer la dominance de l'anglais et des revues anglophones. Burrough-Boenisch (2006) montre qu'afin d'éviter la critique négative des évaluateur-trice-s anglophones, ces chercheur-se-s se tournent vers un service de révision linguistique assuré par des personnes dont l'anglais est la langue première. Elle suggère de travailler avec les éditeur-trice-s dans le but de formuler des lignes directrices qui permettront d'établir des normes linguistiques concernant le niveau d'anglais acceptable pour les articles des chercheur-se-s non anglophones.

Le processus de révision par les pairs

En évaluant 3 529 soumissions envoyées à la revue *Functional Ecology* sur une période de 4 ans et demi, Burns et Fox (2017) ont examiné les variations dans la localisation géographique des rédacteur-trice-s (*handling editors*) et des auteur-trice-s. Ils ont observé que la plupart des variations dans les taux de succès pour différents pays sont liées à la langue ou au statut socioéconomique : les articles soumis par des auteur-trice-s de pays non anglophones ou de pays avec un faible statut socioéconomique sont plus susceptibles d'être rejetés.

Selon Rocher et Stockemer (2017), le nombre de revues prestigieuses de langue française serait insuffisant, ce qui influencerait les chercheur-se-s à publier en anglais. Lorsque ces deux auteurs examinent le domaine de la recherche, la langue de la thèse de doctorat et le rang professoral, ils concluent que les chercheur-se-s sont motivés à publier en français s'ils possèdent un plus grand lectorat dans cette langue et ont accès à davantage de revues francophones de haute qualité avec un haut facteur d'impact. Certains chercheur-se-s reconnaissent la présence de telles revues, mais critiquent le fait que celles-ci négligent les problématiques qui concernent les pays autres que la France.

Les stratégies linguistiques des revues

Afin d'améliorer « le positionnement international des établissements, et, incidemment, leur classement » (Warren et Larivière, 2018, p. 329), il y aurait une pression à publier en anglais, voire

une obligation, dans le domaine des sciences naturelles et de la santé. Cette pression ne s'exerce pas seulement sur les auteur-trice-s, mais aussi sur les revues. Le fameux journal de microbiologie *Annales de l'Institut Pasteur* a bifurqué au cours des années vers l'anglais (Bacaër, 2019; Gingras, 2002). Plusieurs auteur-trice-s (Salager-Meyer, 2015; Gingras, 2002; Bacaër, 2019) ont observé cette tendance récemment dans les revues non anglophones. Nombre d'entre elles ont traduit leur titre en anglais ou ajouté l'anglais comme langue de publication, voire établi l'anglais comme seule langue de publication. D'ailleurs, dans son analyse de l'internationalisation des sciences, Gingras (2002) note que plusieurs revues françaises ont commencé à publier en anglais, ou ont changé leurs titres pour qu'ils soient bilingues ou en anglais seulement, et qu'un nombre croissant de chercheur-se-s français publient en anglais. Tendance qui a aussi été rapportée par Bacaër (2019). La justification de ces choix linguistiques est souvent présentée dans les éditoriaux des revues, et ces changements sont souvent perçus comme un avantage par les auteur-trice-s qui souhaitent atteindre un plus grand lectorat. À titre d'exemple, Lacronique (2018) explique la transition vers l'anglais de la *Revue de pneumologie clinique* par le fait que cette langue « lui permettra d'atteindre une audience beaucoup plus large » (Lacronique 2018, p. 364). Avant ce changement, la revue avait expérimenté le bilinguisme français/anglais, mais cela n'avait pas entraîné la visibilité escomptée. Pour « assurer le rayonnement de la pneumologie française », il s'est révélé nécessaire d'avoir une revue uniquement en anglais, expliquent Burgel, Montani, Pigearias, Blanc et Roche (2018, p. 367).

Pour sa part, Slim (2006) avance qu'il est nécessaire de publier des articles en anglais pour maximiser l'impact de la recherche en français et de sa diffusion dans le monde. Succès qui a été répertorié, par l'auteur, au sein de quelques revues de langue française qui ont modifié leur politique linguistique. D'ailleurs, Hamel (2007) se questionne sur les effets de l'utilisation de l'anglais comme *lingua franca* dans le monde de la publication internationale, notamment l'effet de monopole de l'anglais sur les publications dans des revues internationales. Il se demande si la présence de politiques linguistiques pourrait offrir des solutions de rechange dans le but de contrer la dominance de l'anglais. Dans une note de recherche, Gingras et Mosbah-Natanson (2010) analysent les stratégies linguistiques de deux revues en langue française qui ont fait le choix de traduire une partie ou l'en-

semble de leurs articles en anglais. Les changements ont été apportés afin que la recherche en français puisse bénéficier d'une meilleure visibilité à l'échelle mondiale. Cependant, ces analyses ont indiqué qu'ils n'ont pas nécessairement augmenté la visibilité de ces revues. Durand (2006) défend fermement la place du français dans les publications, et argumente fortement en défaveur de la reconnaissance de l'anglais ou de toute autre langue comme la seule langue d'usage international en sciences naturelles. Lorsqu'un-e chercheur-se- francophone publie dans sa langue, l'article conserve toute sa profondeur, argue-t-il. Si l'anglais était la seule langue d'usage dans les sciences naturelles, cela aurait même des répercussions sur l'utilité de la langue française et l'apprentissage de celle-ci, poursuit-il.

Au Canada, la communauté savante dispose d'un bon nombre de revues bilingues, mais ces revues comportent leur propre lot de défis. Pour Collins et Dagenais (2010), éditrices à l'époque de la *Revue canadienne des langues vivantes*, publier des articles en français est important pour la circulation des idées et le développement des liens entre les communautés linguistiques, afin de fournir des écrits en français pour l'enseignement, mais aussi pour encourager la création de termes en français. Malgré une équipe éditoriale bilingue et le fait que toutes les informations sur les soumissions sont dans les deux langues officielles, augmenter le nombre d'articles en français reste un défi pour elles (Collins et Dagenais, 2010). Afin d'encourager la soumission d'articles en français, et comme la traduction en anglais coûte cher, elles échangent des articles avec une revue française pour encourager les soumissions d'auteur-trice-s francophones d'autres pays et s'assurent que les articles en français sont diffusés plus rapidement. Il est important de le noter : bien que le gouvernement canadien soutienne les publications bilingues, la démarche associée aux demandes de financement chaque année est une exigence supplémentaire, ce qui en limite la popularité (Collins et Dagenais, 2010).

Conservation Biology a introduit plusieurs mesures pour réduire la barrière linguistique. Par exemple, après l'acceptation des contenus d'un article, la revue assiste les auteur-trice-s dans la rédaction pour éviter que les travaux des non-anglophones ne soient pas publiés simplement en raison du niveau de langue. Une fois un article accepté, des versions dans d'autres langues peuvent être ajoutées en ligne, à la *Supporting Information*, pour aider la diffusion (Burgman, Jarrad et Main, 2015). La Public Library of Science (PloS) est un autre exemple de plateforme de publication

qui encourage les auteur-trice-s non anglophones à fournir une version de leur article en langue originale comme document complémentaire (rédacteurs de *PLoS Medicine*, 2006, cité dans Meneghini et Packer, 2007). Cependant, ces pratiques engendrent plus de travail pour les chercheur-se-s, puisqu'ils doivent produire deux versions de leur article.

Les réseaux de collaboration

La langue joue un rôle important dans la formation des réseaux de collaboration scientifique. Lalive, Gingras et Archambault (2006) ont examiné les réseaux des chercheur-se-s du Canada en termes de collaboration internationale et interinstitutionnelle¹⁰. Les résultats de leur étude indiquent que la proximité géographique et la langue ont une influence sur ce plan. Par exemple, le Québec est la province qui collabore le plus avec la France et la Belgique. Entre établissements, la proximité géographique semble jouer un rôle. Ces mêmes auteurs ont observé une plus grande collaboration entre les universités dans l'ouest du Canada, pareillement entre les universités de l'Ontario et du Québec. De plus, les universités francophones sont davantage intégrées dans un réseau de collaborations interinstitutionnelles en sciences naturelles qu'en sciences sociales.

La langue n'est toutefois pas le seul facteur important dans la formation des réseaux. La France est le centre de la recherche menée en français, et conséquemment les problématiques abordées par les chercheur-se-s français-ses- ont trait surtout à l'Europe. C'est donc dire que les chercheur-se-s francophones des autres régions du monde sont isolé-e-s de la production française. Nous nous attarderons d'ailleurs dans une prochaine section à la situation des chercheur-se-s des communautés francophones en situation minoritaire au Canada, dont la marginalisation est d'autant plus grande qu'ils vivent aussi un contexte d'isolement en matière de recherche en français à l'égard du Québec.

La surcharge de travail

Bortolus (2012) rapporte que des chercheur-se-s peuvent nécessiter de deux à trois fois plus de temps pour rédiger un article dans une langue autre que leur langue maternelle. Ainsi, il est plus difficile pour eux d'atteindre leurs objectifs de publication. De plus, ces chercheur-se-s consacrent une part de leur temps à se familiariser avec la langue plutôt que d'exposer des problèmes scientifiques. L'auteur note par ailleurs que les chercheur-se-s, les jeunes scientifiques et les étudiant-e-s dont la langue maternelle n'est pas l'an-

glais apprennent souvent de livres de chercheur-se-s anglophones dans lesquels les idées et discussions des chercheur-se-s non anglophones sont peu présentes ou inexistantes (Bortolus, 2012, p. 770). Ainsi, les jeunes chercheur-se-s non anglophones valorisent plutôt la collaboration avec des chercheur-se-s anglophones et ont tendance à ignorer les équipes locales et spécialisées, et leurs écoles de pensée (Bortolus, 2012).

Dans un bulletin publié par l'ACPPU, il est noté que « [c]es universitaires francophones sont souvent sollicités pour accomplir des tâches supplémentaires, dont des traductions, de l'interprétation, de la communication et de la représentation » (ACPPU, 2018). Afin d'éviter cette surcharge et le déclin des langues autres que l'anglais dans la communication scientifique, les revues pourraient augmenter le nombre d'articles publiés dans d'autres langues (Meneghini et Packer, 2007, p. 113). Meneghini et Packer (2007) rappellent la nécessité de faire appel aux services d'interprètes, qui sont toutefois coûteux, pour traduire les textes scientifiques, car la traduction automatique n'est pas encore au point. Ces auteurs donnent l'exemple de la France, où certaines revues en sciences humaines et sociales sont disponibles gratuitement pour les pays francophones en développement, afin d'illustrer comment on pourrait améliorer la situation.

Les bases de données et l'indexation en français (et autres langues)

Meneghini et Packer (2007) soulignent la création de plateformes d'indexation pour contrer l'anglicisation de la recherche scientifique, notamment celle de SciELO (Scientific Electronic Library Online) au Brésil. Cet outil a été conçu pour promouvoir la recherche scientifique en portugais au Brésil, mais d'autres pays font maintenant partie du réseau SciELO. Le développement des outils scientométriques régionaux tels que Scielo, RedAyC, LILACS et LATINDEX a réduit l'écart entre les revues en langue anglaise et celles de l'Amérique latine, des Caraïbes, de l'Espagne et du Portugal (Salager-Meyer, 2015; Meneghini et Packer, 2007). Van Weijan (2012), dans une analyse de Scopus, a observé que de 1996 à 2011, la proportion d'articles publiés en portugais par des chercheur-se-s du Brésil a augmenté par rapport à la proportion d'articles en anglais. Toutefois, ces résultats peuvent refléter une indexation améliorée des revues brésiliennes dans Scopus plutôt qu'une réelle augmentation du nombre d'articles publiés en portugais par des chercheur-se-s du Brésil.

¹⁰ C'est-à-dire avec un autre établissement canadien.

Larivière et Sugimoto (2018) rapportent un problème avec les mesures des publications : leur couverture. Effectivement, les indexeurs ne peuvent traiter tout ce qui est publié dans toutes les sciences. Les bases de données dans lesquelles les publications sont indexées sont implantées pour la plupart aux États-Unis et présentent un biais anglophone (Van Leeuwen et autres, 2001), voire américain. En outre, les principaux éditeurs de revues sont situés aux États-Unis, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. Ainsi, la qualité de l'indexation est moins bonne pour le contenu non anglophone. De plus, la couverture des sciences humaines et sociales dans ces index est aussi insuffisante (Filliatreau, 2008). En comparaison avec le Ulrich's Periodicals Directory, le WoS et Scopus surestiment le nombre de publications en anglais, tandis que la langue française est surreprésentée dans Scopus, mais sous-représentée dans le WoS pour les sciences de la santé et les sciences sociales (Mongeon et Paul-Hus, 2016). La langue française est aussi surestimée dans les deux index pour les publications en sciences naturelles (Mongeon et Paul-Hus, 2016). Ces constats s'expliquent : ces index couvrent moins de langues autres que les principales langues des sciences que pour les publications en français.

Les langues de diffusion des sciences

L'histoire du français et des langues des sciences

Le français a eu un rôle important comme langue scientifique pendant une longue période, soit du moment où le latin a cédé du terrain aux langues nationales de l'Europe (autour du milieu du 17^e siècle) jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Selon Gordin (2015), il y avait, durant le siècle des Lumières, deux langues universelles pour la diffusion du savoir : le latin et le français. Le français était la langue de la première revue savante (*Le Journal des sçavans*), qui est apparue juste avant la revue en langue anglaise *The Philosophical Transactions* (Montgomery et Crystal, 2013). La multiplication des langues nationales comme langues scientifiques a mené à une situation où le nombre de langues était devenu tel que les chercheurs ne pouvaient pas les connaître toutes; la valorisation des langues nationales a créé des barrières à la diffusion du savoir. Finalement, trois langues sont devenues les langues des sciences : l'anglais, le français et l'allemand (Gordin, 2015).

Ces trois langues ont partagé un statut plus ou moins égal dans la diffusion des sciences de la fin du 19^e siècle jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale (Montgomery et Crystal, 2013; Gordin, 2015; Kaplan, 2001; Larivière et Sugimoto, 2018). Après la guerre, l'Europe

avait moins de ressources pour financer les sciences, et le centre de gravité de la recherche scientifique s'est déplacé aux États-Unis. Ceux-ci étaient moins affectés par la guerre et bénéficiaient d'un afflux d'experts des pays européens (Gordin, 2015) de même que d'autres événements comme la formation des Nations unies et l'invention de l'ordinateur (Kaplan, 2001). Les langues des deux superpuissances, l'anglais et le russe, étaient dorénavant les langues de publication en sciences, surtout en sciences naturelles et de la santé (Gordin, 2015; Larivière et Sugimoto, 2018).

Les années 1970 et 1980 ont été marquées par une forte croissance de l'anglais comme langue des sciences au détriment des autres langues, particulièrement celles qui avaient auparavant tel un statut (comme le français et l'allemand). D'ailleurs, au cours des années 1980 et 1990, il y eut de nombreuses discussions et recherches dans la Francophonie à l'égard de cette situation¹¹. Le Conseil de la langue française du Québec

¹¹ Notamment « Le français chassé des sciences », actes d'un colloque tenu à la Faculté de Paris-Orsay, présenté par Noëlle de Chambrun et Anne-Marie Reinhardt, Paris, CIREEL, 1981; Conseil de la langue française, *L'avenir du français dans les publications et communications scientifiques et techniques* (1981, Montréal), Québec, Éditeur officiel du Québec, 1983; Cassen, B. (1990), *Quelles langues pour la science?*, Paris, Éditions La Découverte.

(1991) a rédigé un rapport sur la situation du français en science et en recherche, et s'est intéressé aux conséquences de la dominance de l'anglais, en plus de mener une analyse détaillée des langues utilisées au cours des différentes activités du travail scientifique : la portion du travail en français dans les publications (sommaires, colloques, etc.); l'enseignement (lectures obligatoires au premier cycle à l'université); la langue dans les centres de recherche; la langue des demandes de subvention; le développement de la terminologie; la vulgarisation scientifique. L'étude considère le rôle de la langue dans la production et dans la diffusion des sciences, et son impact sur la culture et la langue d'une société. Elle décrit la recherche sur les langues de publication des chercheur-se-s québécois au sein des établissements francophones et souligne quelques motivations qui les amènent à publier dans une langue spécifique : l'anglais pour une plus grande diffusion des connaissances et une meilleure visibilité; le français pour communiquer avec la communauté francophone, dont la population québécoise, ainsi que pour promouvoir la recherche en français. En 1981, à Montréal, a eu lieu le colloque international *L'avenir du français dans les publications et communications scientifiques et techniques*. On constatait déjà que les chercheur-se-s francophones québécois publiaient davantage en anglais qu'en français; environ 55 % des chercheur-se-s québécois publiaient en anglais, mais cette proportion était de 71 % dans les sciences dites exactes et les sciences de la santé (Conseil de la langue française, 1983). En France, malgré la « loi Toubon » de 1994 et le Fonds Pascal de 2006, qui visaient à promouvoir la langue française en territoire français, nombre de colloques internationaux se déroulaient en anglais (Eggert, 2015) et plusieurs chercheur-se-s se plaignaient de ne pouvoir s'exprimer en français dans les colloques, ou de ne pouvoir publier en français dans les revues (Canale, 2011).

La place du français actuellement

L'anglais poursuit actuellement son ascension dominante comme langue de sciences : « Depuis 35 ans, la base de données du WoS subit une anglicisation marquée – sauf pour les arts et les humanités, ce qui semble refléter l'anglicisation générale de la recherche. Alors que l'anglais était la langue de 83 % et 85 % des articles en sciences naturelles et de la santé en 1980, ce nombre est passé, en 2015, à respectivement 98 % et 99 % », notent Larivière et Sugimoto (2018, p. 57). Plusieurs facteurs socio-politiques ont facilité la progression de l'anglais au cours des dernières décennies : le déclin de l'URSS,

l'essor de l'Internet et des technologies de communication, l'ascension des États-Unis comme puissance mondiale, la mondialisation, et la contribution des pays émergents à la production scientifique (Warren et Larivière, 2018). Ainsi, la communication entre scientifiques n'est plus limitée aux chercheur-se-s dont la langue maternelle est une langue européenne, et l'apprentissage de plusieurs langues européennes est donc moins réalisable.

Ma, Su, Yuan et Wu (2012) ont analysé la langue de publication des articles écrits par des lauréats des prix Nobel : au début du 20^e siècle, les deux principales langues qu'ils utilisaient étaient l'anglais et l'allemand. Le français était la troisième langue. Cependant, au cours des décennies suivantes, le nombre d'articles écrits en anglais a augmenté, tandis que les autres langues ont décliné. Larivière (2018) en arrive à des constats similaires et observe une « montée de l'anglais pour chacun des trois pays [Québec, France et Allemagne] et dans tous les domaines, et même dans les revues nationales, la plus grande visibilité des travaux en anglais » (Larivière, 2018, p. 339).

Le français, tout comme les autres langues majeures, joue encore un rôle important dans la communication scientifique. Cependant, son utilisation est surtout confinée à l'échelle nationale ou réservée à la vulgarisation de la science (Bacaër, 2019). Ces communications sont en général moins visibles pour la communauté scientifique internationale et moins valorisées pour leur contribution à la recherche scientifique.

Au Canada, Rocher (2007) estime que les chercheur-se-s francophones en science politique produisent de 20 à 25 % du savoir canadien portant sur les politiques et les sociétés canadiennes. Cependant, leurs travaux, entre autres sur ces deux domaines, ne sont pas considérés au même titre que ceux publiés par des chercheur-se-s non francophones. L'auteur montre que seuls 5 % des sources francophones dont le sujet a trait aux politiques canadiennes sont citées par des universitaires anglophones. À l'inverse, 61,8 % des auteur-trice-s francophones citent des ouvrages non francophones. C'est donc dire que malgré la présence de recherche en français au Canada, des défis s'imposent toujours.

La recherche en français et la recherche sur les communautés francophones en contexte minoritaire canadien

Les chercheur-se-s d'expression française travaillant en contexte minoritaire canadien, c'est-à-dire à l'extérieur du Québec, sont confrontés à une réalité bien différente de celle de leurs collègues québécois. Dans un contexte similaire de recherche en français, tous se trouvent en situation de minorité linguistique à l'égard de la majorité anglophone au Canada. Cette réalité présente des défis qui leur sont propres. La recherche en français en milieu minoritaire au Canada repose sur des établissements d'enseignement postsecondaire, principalement universitaires, et sur des instituts, des centres et des chaires de recherche. Il y a plus de dix ans maintenant, Landry, Forgues et Traisnel (2008) présentaient un portrait des intérêts thématiques des institutions et centres de recherche étudiant les communautés francophones en situation minoritaire : les travaux des établissements et des centres de recherche nationaux portent notamment sur la vitalité des communautés, l'éducation, les questions politiques, l'histoire et l'identité. Au Nouveau-Brunswick, seule province canadienne officiellement bilingue, les principaux axes de recherche sont l'identité, l'éducation, la vitalité et la politique. En Ontario, province où les francophones à l'extérieur du Québec sont en plus grand nombre, ce sont les questions linguistiques et identitaires, et dans l'Ouest canadien, ce sont l'histoire, l'éducation et l'identité. La présence

d'une infrastructure pour soutenir la recherche en français à l'extérieur du Québec est essentielle pour faire avancer les travaux, mais cela n'est peut-être pas suffisant en l'absence d'autres mesures.

La fragilité des infrastructures et l'isolement des chercheur-se-s

Contrairement à la majorité anglophone ou francophone, une proportion importante des chercheur-se-s des communautés francophones en situation minoritaire exerce leur profession au sein de petites universités ou de campus annexés à une université anglophone ou bilingue. Ils ont peu d'opportunités de collaboration entre collègues en raison du nombre restreint de chercheur-se-s avec qui ils partagent des domaines d'intérêt. De plus, étant donné la taille de certains établissements, ces chercheur-se-s travaillent dans l'isolement physique, ce qui limite les partenariats potentiels avec des collègues qui partagent leurs thèmes de recherche ou de problématique (Acfas, 2019). Landry, Forgues et Traisnel (2008) mentionnaient que dans le but de contrer les défis des petites universités et d'assurer la continuité du financement de la recherche sur les langues officielles, il serait préférable de prioriser la création de programmes de financement stables, d'augmenter le financement des grandes enquêtes de

Statistique Canada, et enfin, de voir à ce que le plan d'action gouvernemental pour les langues officielles et que les programmes sur les langues officielles soient intégrés à la recherche. Par ailleurs, Côté (2008) réitère que les petites universités ont besoin : (1) de disposer d'infrastructures qui permettent de mieux financer les professeur-e-s dans le but d'améliorer leurs conditions de travail; (2) d'augmenter le financement des programmes (surtout des 2e et troisième cycles); (3) de créer des bourses pour les étudiant-e-s; (4) de valoriser la recherche-action; (5) d'offrir un soutien aux communautés pour qu'elles puissent bien cerner les problématiques pertinentes pour elles.

Le financement de la recherche

Les chercheur-se-s qui travaillent de manière isolée ont la perception qu'ils ont moins de chances d'obtenir du financement parce qu'ils n'ont pas établi un partenariat ou une collaboration. Le manque de ressources ou de financement constitue l'un des défis les plus mentionnés dans les écrits. Mais n'est-ce qu'une question de perception? Forgues et Pépin-Fillion (2012) notent que le financement total du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) lié à la recherche sur des questions relatives aux langues officielles a augmenté fortement de 2000-2001 à 2010-2011, alors que celui lié aux subventions ordinaires de recherche a légèrement augmenté. Mentionnons aussi qu'un programme avait été mis sur pied dans les années 2000 pour financer des projets portant sur les langues officielles. Le CRSH a pour sa part mandaté Malatest & Associates Ltd. (2011, p. 3) pour produire un rapport visant à :

« [...] étudier les résultats à long terme des plans d'action pluriannuels du CRSH quant à l'application de l'article 41. L'examen porte sur la période correspondant aux deux derniers plans d'action, soit de 2004 à 2010, et s'intéresse au rendement et à la prestation du CRSH relativement aux éléments suivants : le renforcement de la capacité des chercheur(se)s d'établissements de communautés de langue officielle en situation minoritaire; la recherche portant sur des questions relatives aux langues officielles. »

Ce rapport démontre que les taux de participation et de réussite étaient similaires chez les chercheur-se-s des communautés francophones à l'extérieur du Québec et chez la majorité entre 2004 et 2007.

Alors que les établissements des Maritimes et de l'Ontario ont observé une stabilité en termes de subventions du CRSH entre 2004 à 2009, seuls ceux des provinces de l'Ouest ont vu leur financement augmenter, voire plus que doubler. Cependant,

contrairement aux établissements des communautés de langue officielle en situation minoritaire des Maritimes, la somme du financement annuel dans les établissements de la majorité est en constante progression.

Malatest (2011) précise dans son rapport que les chercheur-se-s francophones en situation minoritaire profitent, tout comme les chercheur-se-s anglophones, des concours et du financement du CRSH. D'ailleurs, les taux de participation et de réussite sont similaires chez les chercheur-se-s de la minorité et ceux de la majorité, ce qui va à l'encontre de la perception des chercheur-se-s des communautés francophones en situation minoritaire. Afin d'améliorer la situation, il a été recommandé de mieux faire connaître aux chercheur-se-s les divers programmes de recherche existants. D'ailleurs, il est suggéré d'assurer un suivi auprès des chercheur-se-s des communautés francophones en situation minoritaire, tout en augmentant la publicité sur le financement disponible et en encourageant les chercheur-se-s francophones en situation minoritaire à soumettre des demandes de financement. Malatest (2011) propose d'uniformiser et de simplifier les démarches pour l'obtention de subventions, d'assurer un financement pour améliorer l'infrastructure de recherche des petites universités bilingues et de langue officielle en situation minoritaire, et d'instaurer un financement pour les activités de recherche, de réseautage et de création de partenariats.

Par ailleurs, le Kelly Sears Consulting Group (2008) a mené une étude pour le Commissariat aux langues officielles du Canada, dans laquelle on souligne des lacunes quant au rôle des organismes fédéraux de financement de la recherche du Canada dans la promotion des langues officielles, notamment (1) la diffusion inadéquate des connaissances à l'égard des sources de financement offertes par le gouvernement fédéral; (2) la forte présence de l'anglais dans les publications de recherche; (3) les compétences linguistiques trop faibles des évaluateur-trice-s; (4) le peu d'intérêt accordé à la recherche sur les communautés francophones en situation minoritaire; (5) l'infrastructure précaire de recherche dans les petites universités bilingues et francophones; (6) la variabilité et la complexité des démarches pour soumettre une demande de financement; (7) la perception que les grandes universités de langue officielle majoritaire sont favorisées au détriment des petites universités bilingues et francophones en situation minoritaire. Une fois ces manques comblés, d'autres aspects du soutien offert aux chercheur-se-s des commu-

nautés francophones en situation minoritaire pour la recherche et la publication en français doivent aussi être considérés.

Le soutien de la recherche

La présence d'une disparité entre les divers organismes de financement, notamment à l'égard des étapes pour soumettre une demande, serait pointée du doigt. Ce ne sont pas l'ensemble des chercheur-se-s qui ont accès à un service de soutien de la recherche, particulièrement pour le perfectionnement des demandes de subventions en recherche ou pour le service de révision d'article. Vézina et Doiron Robichaud (2011) précisent que les chercheur-se-s sont confrontés à des réalités différentes : alors que certains d'entre eux sont associés à des établissements d'enseignement postsecondaire, ce qui leur donne accès à des collaborations avec des étudiant-e-s inscrits aux cycles supérieurs, d'autres travaillent auprès d'un institut de recherche sans programme d'études supérieures. Quoiqu'il en soit, le soutien à la recherche en milieu minoritaire semble essentiel pour leur succès. Un des aspects qui caractérise la réalité des chercheur-se-s d'expression française à l'extérieur du Québec est qu'ils n'ont pas tous les mêmes conditions favorables pour effectuer leurs travaux. D'ailleurs, le manque de ressources et d'appui à la publication ainsi que le besoin de diffusion, de vulgarisation, d'interprétation et d'utilisation des données ont été rapportés dans les conférences de Diane Côté et de Rodrigue Landry lors du symposium *Les enjeux de la recherche sur les langues officielles* en 2008. La capacité de concertation en recherche et l'utilisation des résultats furent présentées comme une piste de solution pour stimuler la recherche sur les communautés francophones à l'extérieur du Québec. Entre autres, la création d'un portail unique avec des catégories et des liens appropriés fut suggérée dans le but de combler le besoin de communication et de vulgarisation des résultats de la recherche.

Les recherches en partenariat avec les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM)

Le rapport Malatest (2011) recommande que les petites et les grandes universités collaborent davantage entre elles. Cependant, une telle collaboration n'est pas sans obstacles. Le document révèle que les chercheur-se-s d'expression française entretiennent une perception de favoritisme envers les grandes universités de la majorité anglophone à l'égard de la langue, de la pertinence du sujet de recherche de

l'auteur-trice- et du soutien financier obtenu par l'intermédiaire du CRSH. Dans son plan de soutien à la recherche sur la francophonie canadienne, l'Association des universités de la francophonie canadienne¹² (AUFC, 2007) en est venue au même constat. Les chercheur-se-s perçoivent notamment des manques à combler en termes de données pour les communautés francophones et acadienne, de réseautage à travers le Canada, de financement de la recherche par et pour les communautés francophones en situation minoritaire, d'obtention de subventions de recherche, de fragilité des infrastructures, et enfin, de pérennité et de vitalité des communautés francophones en situation minoritaire. Dans son plan, l'AUF (2007) propose d'accroître les capacités des chercheur-se-s des communautés francophones en situation minoritaire et de mener des projets portant sur ces communautés. Elle affirme aussi la nécessité d'une collaboration entre ses membres, d'un accroissement du financement de la recherche, et d'une réponse aux besoins du gouvernement et des communautés.

Des stratégies sont souhaitées afin d'améliorer les partenariats en recherche avec les communautés. La collaboration entre les chercheur-se-s et les acteurs communautaires est cruciale pour la recherche sur les communautés francophones à l'extérieur du Québec. Comme le soulignent Johnson et Doucet (2006), il faut assurer la participation des communautés aux recherches-actions pour que leurs membres soient en mesure de comprendre les ressorts de leur vitalité et d'intervenir efficacement. Vézina et Doiron Robichaud (2011) montrent que les communautés sont reconnaissantes envers les chercheur-se-s qui s'intéressent à leur cause, mais qu'elles ont très souvent des fonds limités pour financer des travaux. Ces défis affrontés par les communautés s'ajoutent aux difficultés de financement des chercheur-se-s. De plus, les communautés exigent des résultats clairs et facilement transférables à leur milieu, et ce, dans de courts délais. Les auteur-trice-s soulignent la présence d'une disparité entre les attentes des communautés et la nature du travail des chercheur-se-s, ce qui aurait comme effet de nuire au processus de recherche. La collaboration donne aux organismes l'accès à une plus grande part de financement pour des études beaucoup plus rigoureuses sur le plan méthodologique, mais les critères imposés limitent les études réalisables tout comme le nombre d'études parrainées. Cette rigueur méthodologique ne

¹² Aujourd'hui l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne.

permet pas toujours d'être congruent aux attentes des communautés. Landry, Forgues et Traisnel (2008) font aussi part des lacunes qu'éprouvent le milieu universitaire, la communauté et le gouvernement à collaborer, en raison des manques en termes de coordination globale de la recherche sur les communautés francophones en situation minoritaire, ainsi que de certaines contradictions sur les capacités, les besoins et les moyens de la recherche.

En parallèle, avec l'impératif du Publish or Perish, les chercheur-se-s doivent également respecter les exigences de leur profession à l'égard de l'enseignement, de la direction de thèse et des services à la collectivité. Vézina et Doiron Robichaud (2011) soulignent la nécessité pour les professeur-e-s – chercheur-se-s de publier les résultats de leurs études dans des revues savantes prestigieuses. L'importance accordée à un rapport de recherche n'est pas la même que celle donnée à un article scientifique publié par une revue évaluée par les pairs à l'échelle nationale ou internationale.

Les barrières linguistiques

Les compétences linguistiques et culturelles des examinateur-trice-s qui évaluent les publications des chercheur-se-s d'expression française à l'extérieur du Québec sont un autre défi, puisqu'il y a peu d'évaluateur-trice-s francophones, et qu'il y en a encore moins qui comprennent la réalité linguistique à laquelle font face les chercheur-se-s d'expression française des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Cela peut inciter des chercheur-se-s à soumettre des demandes de financement en anglais afin d'améliorer les chances qu'elles soient acceptées par de grands conseils subventionnaires (Forgues et Pépin-Fillion, 2012). De plus, les compétences linguistiques des évaluateur-trice-s sont vues comme une source potentielle d'incompréhension des problématiques et des objets d'étude des projets soumis par les chercheur-se-s d'expression française à l'extérieur du Québec. Cela aurait comme effet d'éliminer des études pertinentes en raison d'un clivage linguistique et culturel. Les examinateur-trice-s doivent être en mesure d'évaluer les projets dans les deux langues officielles et d'être sensibles à la réalité culturelle de la minorité francophone au Canada. Pour ce faire, Malatest (2011) suggère que les soumissions des chercheur-se-s d'expression française soient évaluées dans la langue de leur choix et qu'un mécanisme soit implanté afin de sensibiliser les comités d'examineur-trice-s à la réalité des communautés francophones en situation minoritaire.

Les thèmes de la recherche pour les communautés francophones en situation minoritaire

De façon générale, Vézina et Doiron Robichaud (2011) constatent que certains thèmes de recherche sont davantage abordés que d'autres. Par exemple, ceux qui concernent l'éducation font plus l'objet d'études que ceux liés à la santé, bien que le nombre de publications dans ce dernier domaine augmente depuis quelques années, voire depuis la création du Consortium national de formation en santé (CNFS) en 2003.

L'immigration est un autre domaine qui retient davantage l'attention des chercheur-se-s depuis une vingtaine d'années. Comme le rapporte Carlsen (2008), les recherches sur l'immigration francophone s'intéressent surtout aux stratégies de rétention. Très peu portent sur le processus d'inclusion sociale. Afin d'identifier des stratégies de rétention, il faut nuancer davantage le processus d'inclusion auquel les immigrant-e-s francophones sont confrontés, note l'auteur. Comment les jeunes immigrant-e-s francophones de deuxième génération s'identifient-ils et s'enracinent-ils dans la communauté minoritaire? L'auteur suggère d'étudier les expériences vécues par les immigrant-e-s francophones dans les futures recherches, autant chez les parents que chez les enfants, afin de mieux comprendre le choix de la langue de l'établissement d'enseignement que font ces personnes, notamment.

Pour sa part, Belkhodja (2008) propose d'analyser les parcours migratoires des immigrant-e-s et d'analyser leur impact sur le sentiment d'appartenance aux communautés francophones. Par ailleurs, puisque la population d'immigrant-e-s francophones à l'extérieur du Québec est relativement petite, il serait bénéfique de miser sur des recherches qualitatives afin d'obtenir un portrait réel des communautés et de l'impact des différents mécanismes et structures d'accueil sur l'intégration, note-t-il.

Malgré les inégalités à l'égard des sujets abordés par les chercheur-se-s d'expression française à l'extérieur du Québec, Landry, Forgues et Traisnel (2008) constatent que l'identité et l'appartenance sont les thèmes les plus étudiés (24,7 % des thèmes), suivis par la vitalité, la petite enfance/famille et l'éducation (20,2 %). Sans surprise, les travaux des chercheur-se-s des universités francophones à l'extérieur du Québec portent en grande majorité (90,9 %) sur les francophones hors Québec.

Qu'en est-il des conditions favorables à la recherche portant sur les francophones en milieu minoritaire? Landry, Forgues et Traisnel (2008) ont

relevé que 54,5 % des chercheur-se-s non actifs dans la recherche sur les communautés francophones en situation minoritaire précisent simplement que leurs travaux ne portent pas sur cette question, ou encore, qu'ils n'ont pas d'expérience dans ce domaine (21,0 %). Environ un-e- chercheur-se- sur sept (14,3 %) dit n'avoir aucun intérêt pour ce type de recherche (portant sur les CLOSM) ou que celui-ci n'est simplement pas valorisé dans son milieu. Néanmoins, 40,5 % des chercheur-se-s non actifs dans ce domaine disent qu'ils pourraient aborder la thématique des langues officielles. D'ailleurs, ce sont surtout les chercheur-se-s d'universités francophones canadiennes qui s'intéressent à la recherche sur les communautés francophones en situation minoritaire (44,6 % hors Québec, 27,6 % au Québec).

Lorsque questionnés sur les raisons qui expliquent leur inactivité à l'égard de la recherche sur les communautés francophones en situation minoritaire, près de la moitié (48,9 %) des chercheur-se-s ont soutenu qu'un accès à un plus grand nombre de ressources et d'opportunités de financement pourrait les motiver à se pencher sur ces communautés. Cependant, seuls 3,6 % des répondant-e-s ont mentionné que le manque de ressources était l'une des raisons en cause.

En raison de la fragilité de l'infrastructure de la recherche sur les communautés francophones à l'extérieur du Québec et de l'isolement des chercheur-se-s, la concertation à l'égard de cette recherche

semble incontournable pour assurer sa pérennité. Landry, Forgues et Traisnel (2008) rapportent que près des deux tiers (60,5 %) des répondant-e-s sont d'avis que le lancement d'une revue sur les langues officielles pourrait être bénéfique pour les chercheur-se-s des communautés francophones en situation minoritaire¹³.

Malgré les défis rencontrés, il existe un intérêt et une volonté réels pour la recherche sur ces communautés. Les thèmes abordés sont diversifiés, même si cette recherche est perçue comme étant sous-financée et manquant de reconnaissance. Toujours selon Landry, Forgues et Traisnel (2008), il y aurait aussi une incertitude à l'égard de la relève en recherche. Somme toute, les auteurs estiment qu'il serait pertinent pour les chercheur-se-s d'établir un réseau de partenariat et de s'entendre sur les secteurs pertinents et stratégiques à prioriser pour assurer la vitalité de la recherche sur les communautés francophones en situation minoritaire. Vandergift (2008) va dans le même sens et suggère la création d'un réseau de chercheur-se-s et d'enseignants dans le but de développer des partenariats en recherche qui porteraient sur l'apprentissage d'une langue seconde et sur la dualité linguistique.

¹³ La revue *Minorités linguistiques et société*, *Linguistic Minorities and Society* a depuis été créée.

Conclusion

La problématique du statut actuel des langues en sciences est complexe et est influencée par plusieurs développements, notamment les politiques et les technologies apparues au 20^e et au 21^e siècle. Le besoin des chercheur-se-s de communiquer rapidement leurs résultats à un lectorat international fait en sorte que l'idée d'une langue unique partagée par tous est attrayante. De plus, l'anglais semble profiter d'une perception de neutralité et représenter l'internationalité plutôt que la culture nationale. Or, aucune langue n'est véritablement neutre et la surutilisation d'une seule langue entraîne des injustices qui ont un impact non seulement sur les chercheur-se-s, mais aussi sur les étudiant-e-s, sur la relève scientifique non anglophone et sur les communautés.

Au Canada, les communautés francophones en situation minoritaire et les chercheur-se-s d'expression française sont par conséquent d'autant plus vulnérables à la supplantation de leur langue par l'anglais. À cet égard, nous avons vu qu'il existe une panoplie de défis et de recommandations pour assurer la pérennité du français, mais certains discours semblent contradictoires. En effet, bien que les études aient souligné le manque de recherches en français portant sur les communautés francophones en situation minoritaire, Vézina (2015) fait part d'un niveau de satisfaction élevé chez les chercheur-se-s à l'égard de la recherche effectuée pour la minorité francophone. L'auteur suggère néanmoins de miser sur le recours à une approche participative par l'entremise d'un rapprochement entre les chercheur-se-s et la communauté – l'expertise des uns qui complète celle des autres à travers la recherche participative et

la recherche-action. Un tel rapprochement contribuerait notamment à l'accroissement des possibilités de financement. Les impacts seraient notables à la suite de la découverte de données pertinentes et concrètes qui inciteraient les acteurs de la communauté à mettre les résultats et les recommandations en application sur le terrain. En l'absence de partenariats de type participatif, on risquerait de produire pour le milieu des résultats dont celui-ci n'aurait pas réellement besoin. Cela pourrait affecter la pertinence sociale des travaux de recherche. Malgré tous les défis qui se présentent lors d'une collaboration avec les communautés, les travaux des chercheur-se-s dépendent en partie des problématiques qui préoccupent ces dernières. D'où l'importance d'une recherche menée « par » et « pour » les communautés francophones. Il importe également d'assurer une bonne communication tout au long des étapes de la recherche, de faciliter la diffusion et l'accès des résultats.

D'un côté, on peut craindre actuellement une exacerbation des défis mentionnés ci-dessus étant donné la pandémie mondiale de Covid-19, qui entraîne des restrictions budgétaires dans plusieurs provinces canadiennes (Pamou, 2020). Les établissements d'enseignement postsecondaire francophones subissent les contrecoups de cette crise, de même que les programmes et les cours en français des universités bilingues et de langue anglaise (Pamou, 2020). D'un autre côté, des efforts sont faits afin de trouver des moyens pour valoriser autrement les sciences ainsi que pour restructurer les systèmes et les moyens de diffuser la recherche scientifique. Les langues de publication et de communication en sciences sont des sujets

faisant partie de ces discussions, de même que le libre accès/les plateformes ouvertes : The San Francisco Declaration on Research Assessment (DORA) (CRSH et autres, 2019); le manifeste de Leiden (Hicks et autres, 2015); l'Initiative d'Helsinki¹⁴. Ces plateformes visent à développer des moyens de valorisation de la diversité, notamment linguistique, de la recherche scientifique, dans les pratiques tant de recrutement et de promotion que de financement. À ces initiatives s'ajoutent des rapports de la Commission européenne de 2017, l'Appel de Jussieu et The Metric Tide (Wilsdon et autres, 2015), une revue du rôle des indicateurs quantitatifs utilisés pour évaluer la recherche. L'Initiative d'Helsinki, qui soutient entre autres le multilinguisme dans les sciences, a conduit aux recommandations suivantes : (1) soutenir la diffusion des résultats de la recherche dans l'intérêt de la société; (2) protéger les infrastructures nationales permettant la publication de recherches pertinentes au niveau local; et (3) promouvoir la diversité linguistique dans les systèmes d'évaluation et de financement de la recherche.

Pour sa part, le manifeste de Leiden (Hicks et autres, 2015; Hicks et autres, s. d.) propose 10 principes pour mieux mesurer et évaluer la recherche, dont certains sont particulièrement pertinents pour la recherche en situation minoritaire ou pour diminuer les écarts linguistiques : (1) faire en sorte que la description quantitative serve d'appui à une évaluation qualitative par des experts; (2) mesurer la performance au regard des missions de recherche de l'établissement, du groupe ou du chercheur; (3) protéger l'excellence dans les domaines de recherche importants à l'échelle locale; (4) maintenir une collecte de données et des processus d'analyse ouverts, transparents et simples; (5) faire en sorte que les chercheur-se-s évalués puissent vérifier les données et analyses; (6) tenir compte des différences entre disciplines en matière de publication et de citation; (7) baser les évaluations des chercheur-se-s sur un jugement qualitatif de leurs travaux; (8) éviter les simplifications abusives et les fausses précisions; (9) reconnaître les impacts systémiques des évaluations et des indicateurs; (10) réévaluer régulièrement et faire évoluer les indicateurs.

Le Symposium de la recherche sur les langues officielles au Canada, en 2011, a mis en lumière plusieurs enjeux qui ont mené à l'élaboration de pistes de solution afin de combler les défis de la recherche au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada. Ainsi, l'importance d'établir des partenariats entre le gouvernement, les universitaires et la communauté a été soulevée à plusieurs reprises lors du symposium. Le besoin de soutenir le

développement d'une infrastructure pour encourager la recherche par les communautés linguistiques en situation minoritaire et d'un financement stable du gouvernement pour pourvoir au manque d'infrastructures de recherche et de financement pour les petites universités a aussi été évoqué. D'ailleurs, lors d'un symposium précédent sur le même thème en 2008, Bourgeois (2008) avait déjà proposé de centraliser la coordination et la dissémination de la recherche dans le domaine économique auprès des communautés francophones en situation minoritaire afin d'augmenter les échanges entre le milieu communautaire et le secteur de la recherche, et d'ainsi mieux cerner les disparités et les besoins de chacun; les acteurs de la communauté se doivent d'être présents tout au long du processus de la recherche, et les chercheur-se-s ont comme responsabilité d'assurer l'accès aux données et aux résultats utiles à la communauté.

La nécessité de communiquer les recherches existantes et d'en faire un état des lieux fut l'une des stratégies recommandées lors du symposium de 2011. Le but est notamment d'améliorer la diffusion et la vulgarisation des données en veillant à ce que la langue et le format soient accessibles non seulement aux universitaires, mais aussi à un vaste public, entre autres aux acteurs de la communauté. Dans le domaine de la santé, Vézina (2015) fait part du besoin de prévoir une période d'adaptation afin de prendre connaissance des résultats des études pour ensuite mettre en pratique ces résultats dans les communautés. Une fois qu'une étude est terminée, remarque l'auteur, les acteurs seraient trop occupés à gérer le quotidien et n'auraient finalement pas le temps d'appliquer les résultats ni même de les lire, puisque cela représenterait un surplus de travail. De plus, il évoque la difficulté des acteurs à cerner la problématique, et celle des chercheur-se-s à soumettre des textes qui soient compréhensibles pour le grand public. Dans un contexte de collaboration, les chercheur-se-s doivent diffuser leurs résultats dans un langage accessible et donc exempt de jargons scientifiques qui pourraient décourager les acteurs à amorcer le changement. Ils doivent faire preuve d'une certaine flexibilité et d'une plus grande ouverture envers les intervenant-e-s avec lesquels ils collaborent, note-t-il. Selon lui, sachant que ce type d'activités de transfert des connaissances est souvent peu valorisé et reconnu par les instances universitaires et de la recherche, les professeur-e-s décident stratégiquement de limiter leurs efforts en ce sens. Il faudrait se pencher sur les

¹⁴ Initiative d'Helsinki sur le multilinguisme dans la communication savante, <https://www.helsinki-initiative.org/fr> (23 avril 2021).

ressources et les moyens à déployer pour assurer une meilleure utilisation des connaissances de la recherche par les acteurs communautaires et gouvernementaux.

Dupuis-Blanchard et Vézina (2015) soulignent l'importance des regroupements comme le Consortium national de formation en santé (CNFS). Malgré des ressources limitées, cet organisme contribue à soutenir la recherche, et de telles associations sensibilisent les chercheur-se-s à diverses problématiques pertinentes pour les communautés. Les auteur-trice-s notent que les forums nationaux de recherche de 2004, 2007 et 2012 du CNFS ont non seulement servi à faire le point sur la recherche en santé, mais ont aussi rappelé l'importance des échanges entre chercheur-se-s. De plus, les regroupements suscitent la mobilisation de divers acteurs qui mène à la création, par exemple, de chaires et de groupes de recherche – pensons à la Chaire de recherche en santé sur le vieillissement des populations de l'Université de Moncton.

En plus de vulgariser ou diffuser les résultats et d'établir des partenariats, il faut, toujours selon ces auteur-trice-s, améliorer l'accès aux données de recensement de Statistique Canada, tout en s'assurant que l'organisme inclut les facteurs appropriés, notamment la variable de la langue, dans ses analyses. Aussi, il serait pertinent de disposer de données statistiques sur le financement de la recherche en fonction de la langue et du sujet pour documenter et analyser le niveau de ce financement. Parallèlement, il faudrait envisager la création d'un portail pour diffuser la recherche vulgarisée et s'assurer que les résultats pourront alimenter les politiques publiques. Vézina et Doiron Robichaud (2011) insistent sur la nécessité de reconnaître la langue comme un déterminant de la santé (inclure la variable linguistique au même titre que le genre), de privilégier les thèmes de recherche qui relèvent des communautés et de faire participer celles-ci au processus de recherche, tout en s'assurant que les acteurs du milieu utilisent les résultats. Les auteur-trice-s recommandent aussi de poursuivre la sensibilisation auprès des IRSC concernant l'importance et les défis particuliers de la recherche effectuée au sein des communautés francophones en situation minoritaire. Ils suggèrent enfin de créer des occasions de collaboration entre les chercheur-se-s, notamment avec la tenue de congrès et de colloques, ainsi que de mettre en place des revues et des états des lieux de la recherche en santé.

Par ailleurs, Dupuis-Blanchard et Vézina (2015) croient que le soutien de Santé Canada et du volet recherche du CNFS contribuent grandement à l'essor de la recherche en français dans le domaine de la

santé. Les auteur-trice-s rapportent une croissance du nombre de chercheur-se-s qui s'intéressent aux communautés francophones en situation minoritaire ainsi que la consolidation de la relève, qui suit les traces des chercheur-se-s en participant à leurs projets. La multiplication des études sur les communautés francophones en situation minoritaire augmente la crédibilité des thèmes de recherche et assure une continuité du financement, précisent-ils. Comme rapporté lors du symposium de 2011, il faut implanter les mesures incitatives nécessaires pour que l'attrait garantisse le succès – par exemple, avec l'ajout de programmes de reconnaissance prestigieux, de dégrèvements de recherche, de bourses, d'assistantats de recherche, de large diffusion des résultats, d'un véhicule prestigieux de publication, d'un programme de jumelage entre professeur-e-s et étudiant-e-s – et encourager les jeunes chercheur-se-s à choisir la langue de la minorité. Il importe de trouver des arguments favorables pour promouvoir l'importance d'être bilingue auprès des chercheur-se-s tout en stimulant le développement de programmes d'études supérieures dans les établissements d'enseignement postsecondaire.

Il ressort finalement de cette revue de littérature que les études sur les enjeux et les défis de la recherche dans l'espace francophone ont surtout été réalisées dans la première décennie (2000-2011). Depuis, peu de travaux ont porté sur cette problématique. À l'époque, plusieurs intervenants gouvernementaux se sont penchés sur la question, notamment avec l'organisation de deux symposiums traitant de la recherche sur les langues officielles¹⁵. Par ailleurs, trois forums en santé ont eu lieu (2004, 2007 et 2012), et des études ont été commandées par le Commissariat aux langues officielles, l'AUFCE et le CRSH (Malatest & Associates Ltd.). Une mise à jour s'impose, de même que la collecte d'autres types de données, touchant le quotidien des chercheur-se-s dans tous les secteurs. Notre étude fournit également de l'information plus récente sur les pratiques de publication de ces chercheur-se-s et sur la langue dans laquelle ils déposent des demandes de subvention. Nous espérons avoir démontré ici l'importance et la persistance de ces enjeux pour les acteurs du domaine de la recherche.

¹⁵ Groupe Intersol Group (2011). *Symposium de la recherche sur les langues officielles au Canada*, Ottawa, Ontario : https://icrml.ca/images/stories/documents/fr/Symposium/Symposium_2011/rapport_symposium_recherche_2011_intersol_f.pdf; Groupe Intersol Group (2008). *Symposium Les enjeux de recherche sur les langues officielles*, Ottawa, Ontario : https://icrml.ca/images/stories/documents/fr/Symposium/rapport_symposium.pdf



LE CADRE INSTITUTIONNEL DE LA RECHERCHE EN FRANÇAIS

Cette section vise à offrir un aperçu du cadre institutionnel de l'espace de la recherche en français au Canada, en présentant des données sur les établissements d'enseignement francophones et bilingues à l'extérieur du Québec, sur leurs programmes ainsi que sur les diplômé-e-s universitaires, et enfin, sur les revues de langue française et bilingues au pays.

Les établissements d'enseignement francophones et bilingues

Au Canada, on compte 14 établissements d'enseignement francophones ou bilingues à l'extérieur du Québec pour desservir la francophonie en situation minoritaire. Plus précisément, on trouve sept établissements d'enseignement postsecondaire bilingue, dont la majorité est située en Ontario : l'Université d'Ottawa, l'Université Laurentienne, l'Université de Sudbury, l'Université Saint-Paul, le Collège militaire royal du Canada, le Collège universitaire dominicain et le Campus Glendon de l'Université York. En plus des établissements bilingues, il existe une seule université francophone en Ontario, l'Université de Hearst. Dans les provinces de l'Atlantique (Atlantique) se trouvent deux établissements francophones, soit l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick et l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse. Il s'agit des deux seuls établissements universitaires desservant la francophonie en Atlantique. Dans l'Ouest canadien, il y a une seule université francophone, l'Université de Saint-Boniface. Toutefois, on y trouve trois campus francophones¹⁶ qui offrent une option d'études postsecondaires en français dans la région, soit la Cité universitaire francophone de l'Université de Regina, le Campus St-Jean de l'Université de l'Alberta, et, jusqu'à un certain degré, le Bureau des affaires francophones et francophiles de la Simon Fraser University, qui offre des programmes en français et soutient l'épanouissement de l'enseignement postsecondaire en français en Colombie-Britannique.

Les programmes en français

À l'extérieur du Québec, les universités francophones, les campus francophones et les universités bilingues (incluant les campus bilingues) proposent près de 900 programmes de premier cycle en français¹⁷. Plus précisément, environ les deux tiers (68 %) de ces programmes sont offerts dans les établissements bilingues, dont près des trois quarts (71 %) relèvent de l'Université d'Ottawa (48 %) et de l'Université Laurentienne (23 %)¹⁸. Le reste des programmes relèvent du Collège militaire royal du Canada (12 %), du Campus de Glendon (9 %), de l'Université Saint-Paul (3 %), de l'Université de Sudbury (3 %) et du Collège universitaire dominicain (2 %).

Pour leur part, les établissements francophones et les campus francophones offrent un peu moins du tiers (32 %) des programmes en français à l'extérieur du Québec. De ceux-ci, les deux tiers (68 %) sont proposés par l'Université de Moncton. Des proportions plus petites de programmes en français sont offertes au Campus Saint-Jean (10 %), à l'Université de Saint-Boniface (9 %), à l'Université Sainte-Anne (8 %), à la Cité universitaire francophone (2 %) et à l'Université de Hearst (2 %).

Tout comme les programmes de premier cycle, les 281 programmes de deuxième cycle en français recensés à l'extérieur du Québec sont surtout offerts par les universités et campus bilingues (68 %), tandis que le reste est assuré par

¹⁶ Les *campus francophones* désignent les entités d'enseignement francophone à l'intérieur d'une université anglophone.

¹⁷ Cette analyse a été effectuée avant que l'Université Laurentienne ne se place sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies le 1^{er} février 2021.

¹⁸ Ces analyses ont été effectuées avant que l'Université Laurentienne ne se place sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies le 1^{er} février 2021.

les universités et campus francophones (32 %). Plus précisément, la majorité des cours de deuxième cycle offerts en français à l'extérieur du Québec le sont à l'Université d'Ottawa (49 %) ou à l'Université de Moncton (21 %). Seule l'Université de Hearst parmi les établissements francophones, et seule l'Université de Sudbury du côté des établissements bilingues, n'offrent pas de programmes de deuxième cycle.

Concernant les programmes de troisième cycle offerts en français à l'extérieur du Québec, la très forte majorité de ceux-ci sont proposés par les établissements bilingues (85 %). Plus précisément, 70 % de tous les programmes de troisième cycle en français sont offerts par l'Université d'Ottawa. Outre l'Université Saint-Paul (11 %) et le Collège militaire royal du Canada (6 %), qui ont quelques programmes de troisième cycle, le Collège universitaire dominicain, le Campus de Glendon et l'Université laurentienne offrent un ou deux programmes de troisième cycle. Pour sa part, l'Université de Moncton est la seule université francophone à offrir des programmes de troisième cycle en français à l'extérieur du Québec. Par ailleurs, le Bureau des affaires francophones et francophiles de l'Université Simon Fraser constitue la seule autre structure francophone qui offre un programme de troisième cycle en français à l'extérieur du Québec.

L'Enquête nationale auprès des diplômé-e-s

Les données de l'Enquête nationale auprès des diplômé-e-s de Statistique Canada, qui portent sur les diplômé-e-s de 2015, montrent que des proportions importantes d'étudiant-e-s de langue française en dehors du Québec ont fréquenté des établissements anglophones. Il s'agit de 47 % des diplômé-e-s de premier cycle et de 65 % des diplômé-e-s des cycles supérieurs. Autrement dit, la majorité des étudiant-e-s francophones des cycles supérieurs s'inscrivent dans des universités anglophones. En comparaison, du côté anglophone, la quasi-totalité des diplômé-e-s anglophones étaient inscrits dans une université anglophone et 99 % l'étaient aux cycles supérieurs (voir le tableau 18 en annexe III).

En proportion, les diplômé-e-s francophones vivant en contexte minoritaire sont plus nombreux à avoir changé de province pour mener leurs études universitaires que les diplômé-e-s anglophones (28 % comparativement à 11 %)¹⁹.

Lorsqu'on les interroge sur les raisons du choix de l'établissement d'enseignement, la proportion de diplômé-e-s francophones inscrits dans une université anglophone justifient à 36 % leur choix par l'offre du programme qui les intéressait.

Les diplômé-e-s francophones vivant en contexte minoritaire qui ont étudié dans un programme de sciences naturelles, de sciences de la santé, de sciences technologiques et de domaines similaires sont plus nombreux en proportion à avoir étudié dans une université anglophone (67 %), comparativement à ceux qui ont étudié dans un programme de sciences humaines, sociales et autres domaines similaires (43 %)²⁰.

¹⁹ Voir le tableau 18 en annexe III

²⁰ Voir le tableau 21 en annexe III

Les revues savantes de langue française

La plupart des 260 revues savantes de langue française ou bilingues que nous avons recensées via l'Association canadienne des revues savantes et la plateforme Érudit sont hébergées soit au Québec (46 %), soit en Ontario (37 %).

TABEAU 2. NOMBRE DE REVUES SAVANTES DE LANGUE FRANÇAISE OU BILINGUES SELON LES PROVINCES CANADIENNES

PROVINCE	NOMBRE DE REVUES	PROPORTION
Colombie-Britannique	11	4 %
Alberta	11	4 %
Saskatchewan	1	0 %
Manitoba	5	2 %
Ontario	96	37 %
Québec	120	46 %
Nouveau-Brunswick	8	3 %
Nouvelle-Écosse	5	2 %
Terre-Neuve-et-Labrador	3	1 %
Total	260	100 %²¹

Notre recension des revues savantes canadiennes qui publient en français montre que le quart (26 %) d'entre elles publient exclusivement dans cette langue, que plus des deux tiers (69 %) publient dans les deux langues officielles, et que les autres publient dans les deux langues officielles et dans au moins une autre langue (4 %). Une seule revue publie en français et dans au moins une autre langue.

TABEAU 3. LANGUE DES REVUES SAVANTES DE LANGUE FRANÇAISE ET BILINGUES AU CANADA

LANGUE	NOMBRE DE REVUES	PROPORTION
Français	69	26 %
Français et anglais	179	69 %
Français, anglais et autres	11	4 %
Français, autres	1	0 %
Total	260	100 %

²¹ Si le total fait 99 % ou 101 % dans le présent rapport, c'est en raison des arrondissements. De plus, si la décimale est égale à 5, nous arrondissons à l'unité suivante si la dernière unité est impaire, et nous la conservons inchangée si elle est paire.

Sans surprise, nous constatons que la majorité (86 %) des revues publiées exclusivement en français sont hébergées au Québec. En ce qui concerne les revues dites bilingues, nous retrouvons près de la moitié (48 %) d'entre elles en Ontario et un peu moins d'un tiers (30 %) au Québec.

**TABEAU 4. RÉPARTITION DES REVUES SAVANTES SELON LA LANGUE
PARMI LES GRANDES RÉGIONS CANADIENNES**

RÉGION	FRANÇAIS	FRANÇAIS ET ANGLAIS	FRANÇAIS, ANGLAIS ET AUTRES	FRANÇAIS, AUTRES	TOTAL
Ouest	3 %	13 %	18 %	0 %	11 %
Ontario	10 %	48 %	27 %	0 %	37 %
Québec	86 %	30 %	54 %	100 %	46 %
Atlantique	1 %	8 %	0 %	0 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Au Québec, environ la moitié (49 %) des revues savantes sont publiées exclusivement en français, tandis que près de l'autre moitié (45 %) des revues sont publiées dans les deux langues officielles. Dans les autres régions canadiennes, les revues sont surtout bilingues²² : Atlantique (94 %), Ontario (90 %), Ouest (86 %). Dans ces régions, les revues exclusivement en français se font rares et représentent moins de 10 % des revues répertoriées.

**TABEAU 5. RÉPARTITION DES REVUES SAVANTES SELON LA LANGUE
POUR CHAQUE GRANDE RÉGION CANADIENNE**

RÉGION	FRANÇAIS	FRANÇAIS ET ANGLAIS	FRANÇAIS, ANGLAIS ET AUTRES	FRANÇAIS, AUTRES	TOTAL
Ouest	7 %	86 %	7 %	0 %	100 %
Ontario	7 %	90 %	3 %	0 %	100 %
Québec	49 %	45 %	5 %	1 %	100 %
Atlantique	6 %	94 %	0 %	0 %	100 %
Total	26 %	69 %	4 %	0 %	100 %

**TABEAU 6. PROPORTION DES REVUES SAVANTES EN FRANÇAIS
OU BILINGUES DISPONIBLES EN LIBRE ACCÈS**

LIBRE ACCÈS	NOMBRE DE REVUES	PROPORTION
Oui	149	57 %
Non	111	43 %
Total	260	100 %

²² Comme nous le verrons dans la section suivante, la proportion d'articles en français dans les revues bilingues peut toutefois être faible et tend à diminuer.

Un peu plus de la moitié (57 %) des revues sont disponibles en libre accès. Les revues savantes de langue française ou bilingues au Canada sont offertes en libre accès surtout dans l'Ouest canadien (75 %) et en Ontario (64 %), tandis qu'au Québec la moitié des revues le sont. C'est en Atlantique que l'on retrouve la plus faible proportion des revues disponibles en libre accès, soit environ deux revues sur cinq (44 %).

TABEAU 7. PROPORTION DE REVUES SAVANTES EN FRANÇAIS OU BILINGUES DISPONIBLES EN LIBRE ACCÈS, SELON LA RÉGION

RÉGION	OUI	NON	TOTAL
Ouest	75 %	25 %	100 %
Ontario	64 %	36 %	100 %
Québec	50 %	50 %	100 %
Atlantique	44 %	56 %	100 %
Total	57 %	43 %	100 %

Les données de cette section offrent un aperçu du cadre institutionnel de la recherche en milieu francophone ou bilingue. Elles montrent notamment que les étudiant-e-s de plusieurs provinces doivent se déplacer pour faire leurs études supérieures en français, vu le peu de programmes aux cycles supérieurs en français à l'extérieur du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Elles révèlent également le faible nombre de revues de langue française à l'extérieur du Québec et de l'Ontario. Toutes ces données illustrent des environnements d'enseignement et de recherche en français différents au Québec et à l'extérieur du Québec. L'environnement de la recherche en français a un impact sur les conditions des chercheur-se-s d'expression française qui travaillent en contexte minoritaire. C'est ce que tendent à montrer les résultats des analyses que nous présentons dans les prochaines sections.



**ANALYSE DE LA
LANGUE DE DIFFUSION
ET DE CELLE DES DEMANDES
DE FINANCEMENT**

Les langues de diffusion des connaissances

Notre revue de littérature a montré que la diffusion des connaissances a pris une importance de plus en plus grande dans le monde au cours des deux dernières décennies au sein de la communauté scientifique. La croissance des évaluations basées sur le nombre de publications savantes dans bon nombre de pays (Debackere et Glänzel, 2004; Schneider, 2009; Sivertsen, 2010; Shu, Quan, Chen, Qiu, Sugimoto et Larivière, 2020; Zacharewicz, Lepori, Reale et Jonkers, 2019), jumelée à la démocratisation des technologies numériques et au contrôle de l'édition savante par quelques compagnies privées (Larivière, Haustein et Mongeon, 2015), peuvent être associées à l'établissement d'une culture de la publication, où les chercheur-se-s publient de plus en plus (Fanelli et Larivière, 2016). Cette tendance est également exacerbée par la croissance de la taille des équipes de recherche et une plus grande internationalisation. La croissance de la collaboration ne se limite pas aux sciences naturelles et de la santé, mais est également visible dans les disciplines des sciences sociales, et de plus en plus dans les arts et les humanités.

La tendance évoquée plus haut a affecté les langues utilisées par les chercheur-se-s pour la diffusion des connaissances produites. D'une part, le contrôle de l'édition savante par quelques compagnies internationales a augmenté l'offre de périodiques en anglais et contribué à rendre ceux-ci plus attirants pour les chercheur-se-s. D'autre part, la croissance de la collaboration internationale a renforcé le besoin d'une langue commune, et par conséquent, a renforcé la place de l'anglais, déjà omniprésent. En effet, l'anglais est déjà bien établi comme *lingua franca* des sciences naturelles et de la santé depuis plusieurs décennies à travers le monde; sa place dans l'écosystème des sciences sociales et humaines l'est cependant moins. Cela revêt une importance particulière dans le contexte canadien, étant donné la nature bilingue des conseils de recherche, des sociétés scientifiques et des revues. Les données présentées ci-dessous confirment ces tendances.

Nous examinerons ici les changements dans les langues de diffusion des chercheur-se-s canadiens – globalement et au sein de certaines institutions – à l'aide de deux indicateurs : la langue des nouvelles revues créées et la langue des articles, et nous placerons les résultats obtenus pour le Canada dans le contexte international. Les données sur les revues créées proviennent du répertoire des périodiques

Ulrich, alors que celles sur la langue des articles proviennent des bases de données Dimensions.ai et Web of Science (WoS). Ces deux bases de données bibliométriques sont complémentaires, car elles diffèrent dans leur périmètre d'indexation. Alors que Dimensions.ai, maintenue par Digital Science (Springer-Nature), est principalement fondée sur les articles qui ont un Digital Object Identifier (DOI) (Herzog, Hook et Kinkiel, 2020)²³ – et a donc une indexation beaucoup plus inclusive –, Web of Science indexe les revues les plus citées à l'échelle internationale, et est généralement considérée comme sur-représentant la littérature en anglais (Mongeon et Paul-Hus, 2016).

La création de revues

La figure 1 présente le pourcentage de nouvelles revues créées selon leur langue principale, et ce, depuis les années 1950. La courbe bleue montre de façon claire l'augmentation de l'anglais, surtout depuis les années 1990, et la diminution de toutes les autres langues, à l'exception du russe, lequel a augmenté à partir des années 1990. Depuis les années 1960, l'anglais représente la langue de plus de la moitié de toutes les nouvelles revues créées, et ce pourcentage est passé à près de 70 % ces dernières années. Le français affiche un lent déclin et représente environ 3 % des nouvelles revues publiées au cours de la dernière décennie. Après avoir augmenté à la suite de la réunification du pays, le nombre de nouvelles revues en allemand a également diminué depuis 2000, et une tendance similaire peut être observée pour les revues de langue espagnole. La tendance pour les revues en chinois est frappante : le chinois était la deuxième langue la plus courante pour les nouvelles revues dans les années 1980, mais est en déclin depuis. Cela s'explique par le fait que le gouvernement chinois et les universités ont mis en place des incitations massives pour la publication en anglais depuis une vingtaine d'années (Shu, Quan, Chen, Qiu, Sugimoto et Larivière, 2020; Larivière, Shu et Sugimoto, 2020).

Plusieurs facteurs influencent la place relative des langues à l'échelle internationale. Parmi ceux-ci, les incitatifs mis en place – soit informellement par les communautés scientifiques, soit formellement par les organismes subventionnaires et universités –

²³ Toutefois, une proportion importante d'articles de Dimensions.ai n'ont pas d'adresses institutionnelles, ce qui rend l'usage de cette base de données plus problématique quand on veut mesurer la recherche publiée en français dans les établissements canadiens.

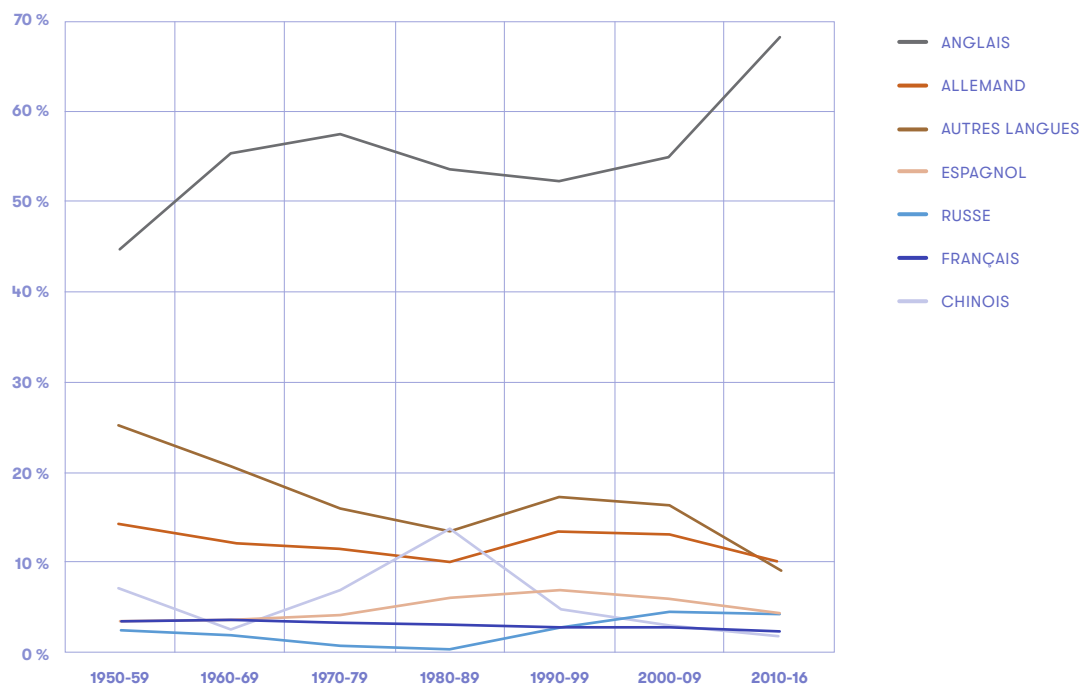
sont probablement les plus importants. Par exemple, au cours des dernières décennies, les chercheur-se-s chinois ont augmenté significativement leur contribution aux articles écrits en anglais, faisant de la Chine la nation comptant le plus d'articles dans cette langue à l'échelle mondiale²⁴. Au cœur de cette augmentation se trouve la mise en place de politiques de primes à la publication en anglais, des mesures avec lesquelles on pouvait octroyer des montants allant jusqu'à 225 000 \$ à un-e chercheur-se- pour un article publié dans les revues les plus prestigieuses (Quan, Chen et Shu, 2017). Il importe toutefois de noter ici que la pandémie a engendré, dans la communauté scientifique chinoise, une remise en question de cette pratique du tout à l'anglais. En effet, on a remarqué que la priorisation de l'anglais avait provoqué des délais dans la circulation de l'information scientifique vers la communauté médicale chinoise. En conséquence, les organismes de finance-

ment du pays obligent maintenant les chercheur-se-s soutenus à publier une partie de leurs résultats dans les revues nationales en chinois, et ont appuyé de façon importante la création de nouvelles revues dans cette langue (Larivière, Shu, Sugimoto, 2020; Tao, 2020). Compte tenu de l'importance de la Chine dans l'écosystème scientifique mondial, il demeure donc probable que le chinois devienne une langue à apprendre pour les chercheur-se-s, ou à tout le moins que des services de traduction soient développés – tout comme les chercheur-se-s qui voulaient comprendre les travaux en chimie il y a 70 ans devaient savoir l'allemand. Il serait donc naïf de croire que la domination actuelle de l'anglais dans la diffusion des connaissances soit figée.

²⁴ National Science Board (National Science Foundation, Alexandria, VA, 2018).

FIGURE 1. **LANGUE PRINCIPALE DES NOUVELLES REVUES CRÉÉES, 1950-2016.**

Source : Ulrich's Periodicals Directory²⁵



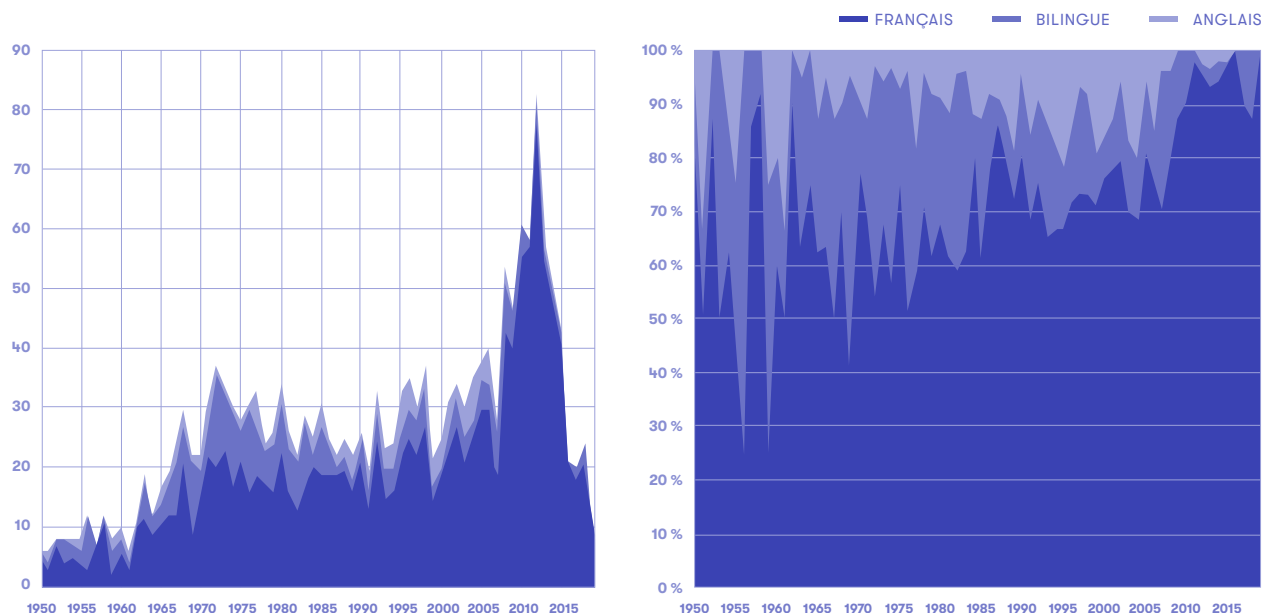
²⁵ La figure est adaptée de Larivière, V. (2018), « Le français, langue seconde? De l'évolution des lieux et langues de publication des chercheurs au Québec, en France et en Allemagne », *Recherches sociographiques*, 59(3), 339-363.

Au Canada, la dualité linguistique a historiquement conduit à la création de revues en anglais et en français ainsi que de nombreuses revues bilingues, qui, souvent, sont associées à des sociétés savantes nationales. La figure 2 décrit le nombre de nouvelles revues en anglais, bilingues et en français apparues au cours des 70 dernières années. Sans surprise, au cours de la période, une majorité de revues en anglais ont été lancées. Cette proportion a augmenté d'environ 60 % dans les années 1970 à 70 % dans les années 1990, puis au-delà de 90 % depuis 2005. À l'opposé, la proportion de revues bilingues, créées de façon importante dans les années 1960 et 1970, est beaucoup plus faible depuis les années 2000. Enfin, les revues en français ont représenté environ 10 % des revues lancées

depuis les années 1960, et leur proportion a crû à près de 20 % au milieu des années 1990. Toutefois, cette proportion a diminué drastiquement après 2000, et depuis lors, seule une poignée de revues en français ont été créées au pays. Une tendance similaire vers l'anglais a été observée pour l'Allemagne (Larivière, 2018), bien que l'anglais ne représente pas la langue du pays. Notons que la croissance du nombre de revues, et particulièrement de revues en anglais, autour de 2010 est associée à certains éditeurs qualifiés de *prédateurs*, qui, sans avoir de racines dans la communauté scientifique canadienne, ont choisi le pays pour y établir leurs revues, sans doute pour des raisons de crédibilité (Larivière, 2017).

FIGURE 2. NOMBRE (GAUCHE) ET POURCENTAGE (DROITE) DE NOUVELLES REVUES CRÉÉES AU CANADA SELON LA LANGUE, 1950-2019

Source : Ulrich's Periodicals Directory



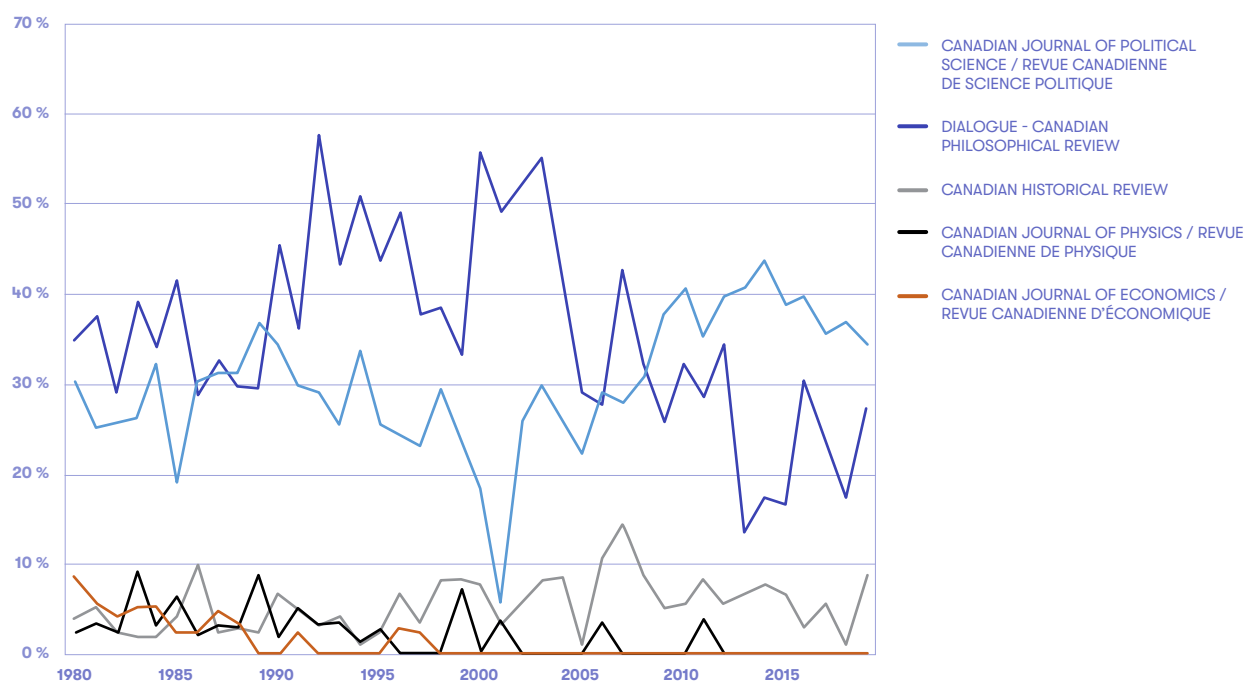
Le fait qu'une revue soit bilingue, cependant, ne nous indique pas nécessairement la proportion d'articles en français qu'elle contient. Afin de mieux comprendre cet aspect de la dualité linguistique canadienne, nous avons compilé la proportion d'articles en français pour cinq revues bilingues, couvrant plusieurs disciplines : physique, économie, histoire, philosophie et science politique (figure 3). Sans surprise, dans les domaines considérés comme plus internationalisés (économie et physique), les revues publient une proportion très faible d'articles en français. En fait, à peu près aucun depuis la fin des années 1990, après en avoir compté une proportion d'environ 5 % dans les années 1980. En histoire, les travaux en français représentent autour de 5 % des articles publiés par la *Canadian Historical Review*, hormis un saut autour de 10 % entre 2006 et 2008. Ce faible pourcentage s'explique vraisemblablement par la fragmentation du champ historique canadien, où la communauté scientifique francophone du pays s'est dotée de revues lui permettant de diffuser ses travaux en français. La revue philosophique bilingue *Dialogue*

a publié, pour sa part, jusqu'à un article sur deux en français dans les années 1990 et 2000²⁶. Ce pourcentage est toutefois plus faible aujourd'hui, alors que les articles en français représentent environ 20 % de l'ensemble. Enfin, dans le cas de la *Revue canadienne de science politique*, hormis un passage à vide au début des années 2000, environ 30 % des articles sont rédigés en français, et ce pourcentage augmente à environ 40 % après la première décennie des années 2000. Le domaine semble ainsi associé à une proportion d'articles en français et en anglais reflétant totalement la dualité linguistique du pays. Ces chiffres globalement positifs masquent toutefois une réalité un peu plus complexe : alors que les politologues francophones citent abondamment les travaux de leurs collègues anglophones, le contraire est beaucoup moins fréquent (Rocher, 2007).

²⁶ Pour obtenir davantage de détails sur la langue de diffusion des politologues francophones canadiens, voir Rocher, F., et Stockemer, D. (2017), « Langue de publication des politologues francophones du Canada », *Canadian Journal of Political Science*, 50(1), p. 97-120.

FIGURE 3. POURCENTAGE DE DOCUMENTS EN FRANÇAIS POUR UNE SÉLECTION DE REVUES CANADIENNES, 1980-2019

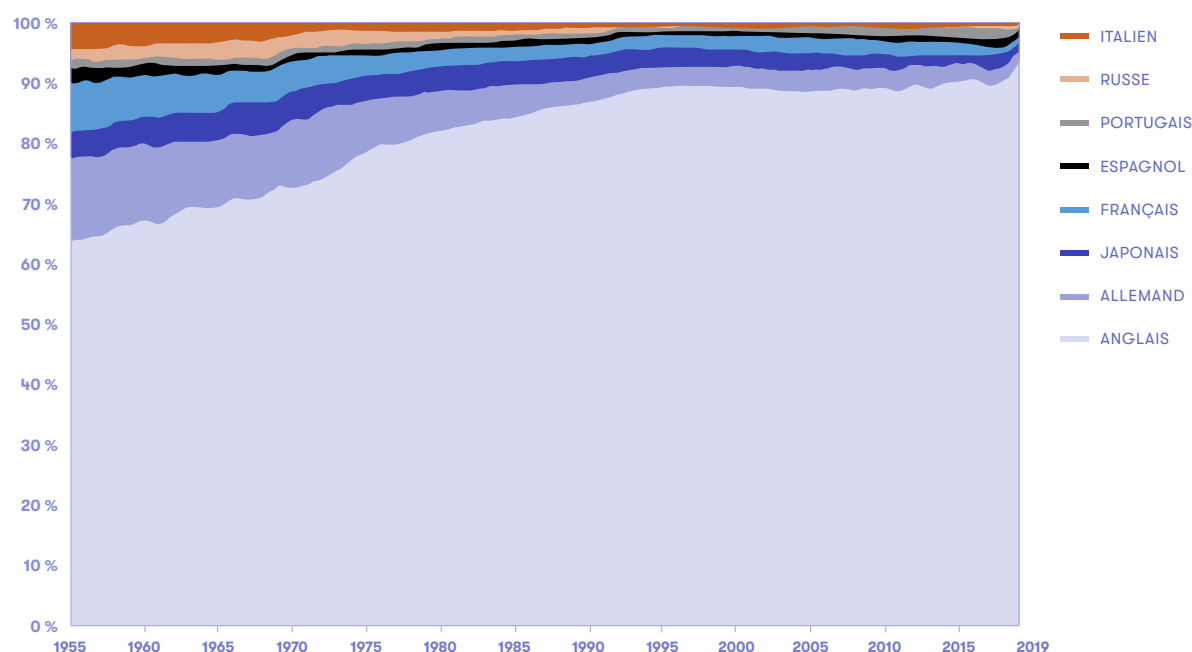
Source : Web of Science



À l'échelle des articles, la base de données Dimensions.ai, qui indexe tous les documents avec un Digital Object Identifier (DOI), nous permet de mesurer la place globale de l'anglais à l'échelle internationale. Comme le montre la figure 4, le pourcentage d'articles en anglais a augmenté entre 1955 et 1995, mais il est relativement stable depuis lors. La croissance proportionnelle des articles de langue anglaise s'est faite principalement aux dépens des articles en allemand, français et japonais. L'importance relative de ces trois langues diminue depuis 1995, bien que dans une moindre mesure qu'au cours des 40 années précédentes. Nous observons une augmentation du pourcentage d'articles en portugais, ce qui est probablement une conséquence de la croissance de la plateforme de revues SciELO à la fin des années 1990, une plateforme d'édition électronique financée par l'agence de brésilienne FAPESP et desservant principalement l'hémisphère Sud.

FIGURE 4. POURCENTAGE D'ARTICLES SELON LA LANGUE, 1955-2019

Source : Dimensions.ai

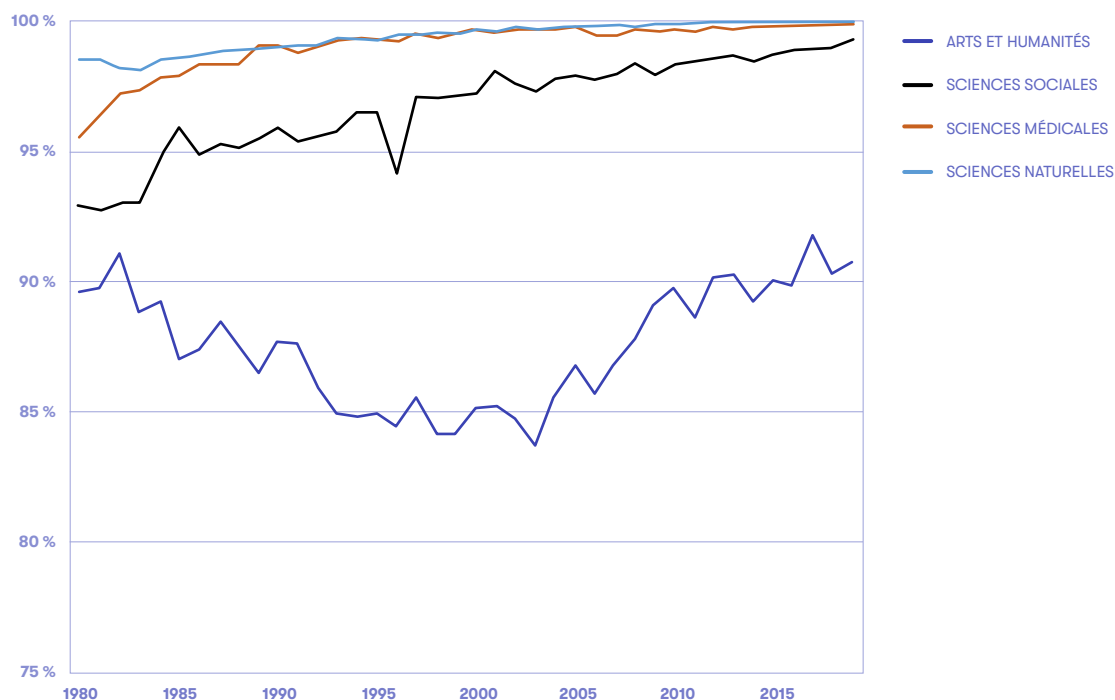


Tel que mentionné précédemment, la place de l'anglais varie énormément en fonction du domaine. La figure 5 illustre cette tendance pour les articles canadiens au cours des 40 dernières années. On remarque que, dans chaque domaine, la proportion d'articles a augmenté au cours de la période, représentant en 2019 près de 100 % des articles en sciences de la santé et naturelles, 97 % en sciences sociales, et 90 % en arts et humanités. Des tendances semblables ont été observées pour l'Allemagne et la France, qui ont des pourcentages d'articles en anglais similaires dans les domaines des sciences de la santé, naturelles et sociales à la fin de la période (Larivière, 2018).

Notons toutefois que ces données sont basées sur le Web of Science, qui accorde une part démesurée à l'anglais et indexe peu de revues diffusées par Érudit, la plateforme nationale canadienne principalement active dans les sciences sociales et arts et humanités. En conséquence, la place du français est sans doute supérieure à celle indiquée par les chiffres présentés ici dans ces deux domaines, mais demeure faible. Par exemple, l'ajout des données d'Érudit aux données du WoS montrerait que, pour le Québec, environ 70 % des articles en sciences sociales étaient en anglais, alors que cette proportion était de 30 % en arts et humanités (bien que croissante) (Larivière, 2018).

FIGURE 5. POURCENTAGE D'ARTICLES CANADIENS ÉCRITS EN ANGLAIS, 1980-2019

Source : Web of Science



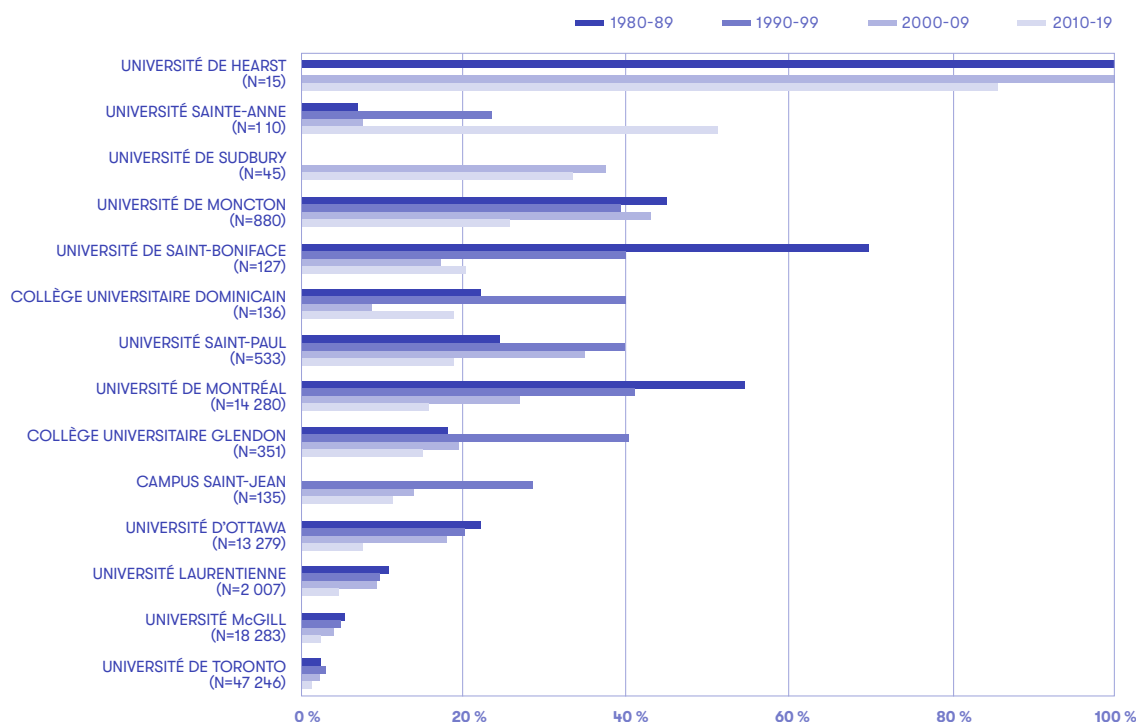
Compte tenu de l'importante différence entre les disciplines dans la langue de diffusion des connaissances, nous mettons l'accent ici sur les sciences sociales ainsi que les arts et humanités. La figure 6 nous montre des différences majeures dans la proportion d'articles écrits en français pour une série d'établissements canadiens, illustrant le spectre des établissements d'enseignement supérieur du pays : établissements francophones en milieu minoritaire, francophones au Québec, bilingues et anglophones au Québec²⁷. Peu importe le type d'établissement, on remarque un déclin de la part des articles en français. À l'Université de Moncton, on passe de plus de 40 % d'articles en français dans les années 1980 à moins de 25 % dans les années 2010. À l'Université de Saint-Boniface, on passe de 70 % d'articles en français dans les années 1980 à 20 % depuis 2010. Une tendance similaire est observée à l'Université de Montréal, où le français est passé de plus de la moitié

des articles dans les années 1980 à moins de 20 % dans la décennie 2010. Tant l'Université Laurentienne que l'Université d'Ottawa, établissements bilingues, ont historiquement eu un pourcentage d'articles en français plutôt bas, même dans les années 1980. Les choses ne s'améliorent pas au cours de la dernière décennie, où le français représente moins de 10 % des articles à l'Université d'Ottawa et de 5 % à l'Université Laurentienne. Ce pourcentage n'est que légèrement supérieur à celui d'établissements anglophones, telles l'Université McGill et l'Université de Toronto, dont le pourcentage des articles en français est passé de 6 % dans les années 1980 à 2 % depuis 2010 à l'Université McGill, et de 3 % à un peu plus de 1 % à l'Université de Toronto au cours de la même période.

²⁷ L'Université de Toronto, un établissement anglophone à l'extérieur du Québec, a été ajoutée à titre comparatif.

FIGURE 6. POURCENTAGE D'ARTICLES EN FRANÇAIS EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES POUR UNE SÉRIE D'UNIVERSITÉS CANADIENNES, 1980-2019

Source : Web of Science. Des résultats similaires ont été obtenus avec la base de données Dimensions.ai



Les demandes de subventions et de bourses selon la langue

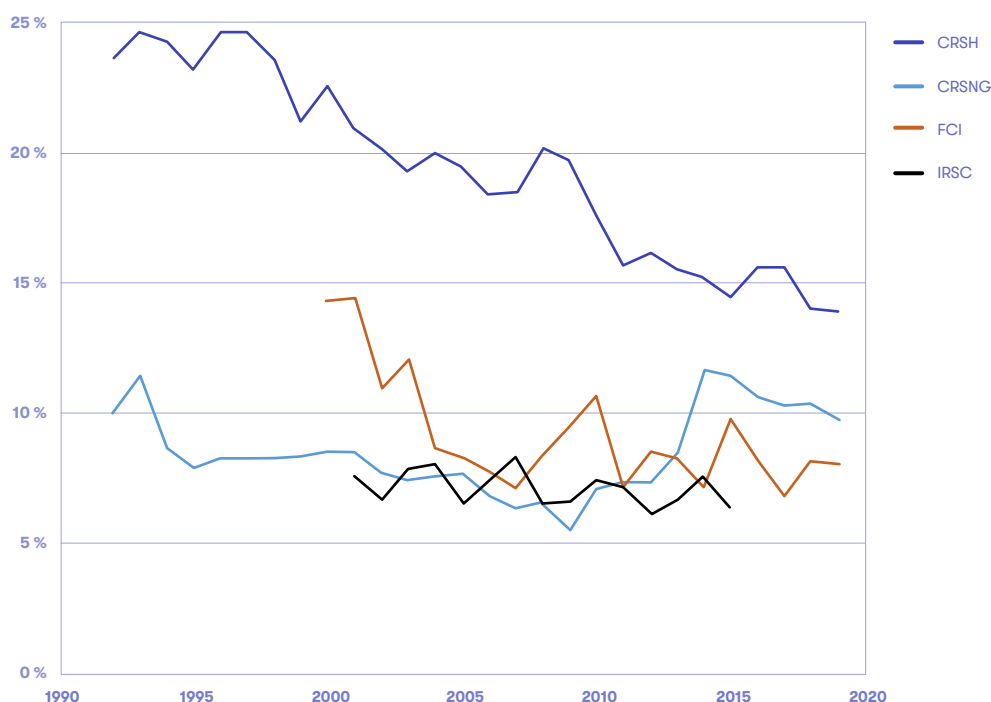
Le financement de la recherche est crucial pour le développement et le maintien des travaux de recherche des professeur-e-s et étudiant-e-s des universités canadiennes. Le Canada, comme bon nombre de pays, s'est doté d'organismes de financement de la recherche qui octroient bourses et subventions aux étudiant-e-s et aux professeur-e-s sur la base de concours d'excellence où leurs demandes sont évaluées par des pairs. Lors de ces concours, les chercheur-se-s ont le choix de la langue de leur demande (français ou anglais). Ce choix illustre, d'une part, la langue selon laquelle les chercheur-se-s conçoivent leur projet de recherche et, d'autre part, la perception qu'ils ont de la capacité d'une langue à convaincre les évaluateur-trice-s de leurs projets.

La figure 7 présente, pour les quatre principaux organismes subventionnaires du pays, le pourcentage de demandes en français. D'une façon cohérente avec les résultats obtenus pour les articles scientifiques, on remarque que les organismes subventionnaires

des domaines des sciences de la santé et naturelles – Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et Conseil de recherches en sciences naturelles et génie du Canada (CRSNG) – ont des pourcentages de demandes en français situés entre 5 % et 10 %; un pourcentage similaire est obtenu pour la Fondation canadienne de l'innovation (FCI), qui finance les infrastructures de recherche de tous les domaines. Par contre, les domaines des sciences sociales et arts et humanités, couverts par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), montrent un déclin dramatique des demandes en français, qui passent de 25 % du total dans les années 1990 à moins de 15 % en 2019. Ce déclin est cohérent avec celui observé dans la littérature scientifique, laquelle forme le socle sur lequel s'appuient ces demandes de financement, mais il demeure préoccupant dans la mesure où il est raisonnable de croire que bon nombre de ces chercheur-se-s ont le français comme langue d'usage, voire comme langue maternelle, mais décident de faire leur demande à un organisme canadien dans une langue qu'ils sont susceptibles de moins bien maîtriser.

FIGURE 7. POURCENTAGE DE DEMANDES EN FRANÇAIS, SELON L'ORGANISME SUBVENTIONNAIRE

La figure inclut les Subventions à la découverte / subventions Savoir du CRSNG et du CRSH, tous les programmes de la FCI et les subventions Projet et Fondation des IRSC.



L'analyse des demandes en provenance d'établissements francophones ou bilingues nous montre que la tendance au déclin est lourde particulièrement en Ontario, où le nombre de demandes en provenance de ces établissements est plus important. À l'échelle du pays, les demandes en français passent de 77 % à 61 % au CRSH et de 41 % à 37 % au CRSNG. Au CRSH, la baisse est principalement due à l'Ontario et au Québec, dont la part des demandes en français décline de 39 % à 29 % et de 85 % à 71 % respectivement. Les demandes en provenance du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse suivent une tendance similaire. À l'opposé, la part de demandes en français au CRSH venant des établissements francophones du Nouveau-Brunswick est en croissance, passant de 73 % entre 1992-1999 à 88 % en 2015-2019.

Au CRSH, on observe une grande variabilité entre les disciplines dans la proportion de demandes rédigées en français. À un extrême du spectre, on

remarque qu'une très faible minorité des demandes sont rédigées en français dans les disciplines de l'économie (5 %), l'archéologie (9 %), l'histoire (11 %), la gestion (13 %) et la géographie (13 %). À l'autre extrême, une proportion beaucoup plus importante des demandes sont soumises en français en relations industrielles (44 %), archivistique (41 %), démographie (34 %), criminologie (32 %) et travail social (31 %).

Pour les établissements francophones ou bilingues (tableau 9), on remarque que la baisse observée globalement se manifeste dans à peu près toutes les disciplines. En 2015-2019, une minorité des demandes en économie (9 %), démographie (41 %), gestion (44 %) et linguistique (46 %) étaient en français. À l'opposé, la totalité de celles en archivistique, folklore et études médiévales, ainsi que la quasi-totalité (>75 %) de celles en études urbaines, géographie, relations industrielles, sociologie, travail social et études classiques ont été réalisées en français.

TABEAU 8. POURCENTAGE DE DEMANDES EN FRANÇAIS EN PROVENANCE D'ÉTABLISSEMENTS FRANCOPHONES OU BILINGUES, SELON L'ORGANISME SUBVENTIONNAIRE ET LA PROVINCE, 1992-2019²⁸

ORGANISME / PROVINCE	1992-99	2000-04	2005-09	2010-14	2015-19
CRSH	77 %	77 %	71 %	65 %	61 %
Manitoba	80 %	100 %	100 %	67 %	43 %
Nouveau-Brunswick	73 %	86 %	88 %	86 %	88 %
Nouvelle-Écosse	50 %	67 %	64 %	56 %	50 %
Ontario	39 %	41 %	39 %	31 %	29 %
Québec	85 %	85 %	80 %	77 %	71 %
CRSNG	41 %	37 %	30 %	35 %	37 %
Manitoba	0 %	0 %	18 %	25 %	7 %
Nouveau-Brunswick	57 %	65 %	58 %	42 %	30 %
Ontario	5 %	5 %	2 %	3 %	3 %
Québec	47 %	44 %	37 %	42 %	43 %

²⁸ Il est à noter que nous n'avons pas les données des IRSC à ce sujet.

Enfin, il importe de mettre en relation la langue des demandes avec leur taux de succès observé. Pour le CRSH, les données agrégées²⁹ montrent que le taux de succès des demandes au programme Savoir sont similaires selon la langue, bien qu'il y ait un taux de langues « non catégorisées » plutôt élevé. En effet, pour les concours de 2013 à 2019, le français était la langue de 12 % des demandes, et de 11 % de celles financées; ces pourcentages étaient respectivement de 65 % et de 63 % pour l'anglais. Il subsiste donc un

taux d'inconnus de 22 % des demandes et de 26 % de celles qui sont financées; obtenir la langue de ces demandes permettrait d'avoir un portrait plus précis de la situation au CRSH, qui demeure l'organisme subventionnaire où la question de la langue revêt une importance particulière.

²⁹ Conseil de recherches en sciences humaines (2021, 11 février), *Statistiques relatives aux concours*. <https://www.sshrc-crsh.gc.ca/re-sults-resultats/stats-statistiques/index-fra.aspx>

TABLEAU 9. POURCENTAGE DE DEMANDES EN FRANÇAIS SOUMISES AU CRSH EN PROVENANCE D'ÉTABLISSEMENTS FRANCOPHONES OU BILINGUES, SELON LA DISCIPLINE, 1992-2019

DISCIPLINE	1992-99	2000-04	2005-09	2010-14	2015-19	TOTAL
Économie	41 %	29 %	25 %	22 %	9 %	29 %
Histoire	66 %	65 %	54 %	53 %	52 %	59 %
Archéologie	75 %	56 %	39 %	53 %	67 %	61 %
Gestion	67 %	70 %	63 %	59 %	44 %	61 %
Psychologie	75 %	69 %	66 %	51 %	50 %	65 %
Linguistique	73 %	74 %	69 %	46 %	46 %	65 %
Interdisciplinaire	75 %	75 %	70 %	62 %	55 %	68 %
Science politique	79 %	77 %	73 %	60 %	60 %	70 %
Droit	82 %	81 %	65 %	66 %	61 %	70 %
Littérature	75 %	77 %	70 %	69 %	72 %	73 %
Bibliothéconomie et sciences de l'information	67 %	79 %	85 %	64 %	67 %	73 %
Communication	87 %	78 %	73 %	69 %	61 %	73 %
Criminologie	94 %	79 %	75 %	56 %	69 %	73 %
Démographie	87 %	95 %	73 %	68 %	41 %	75 %
Philosophie	75 %	84 %	70 %	73 %	72 %	75 %
Beaux-arts	70 %	81 %	75 %	75 %	65 %	75 %
Anthropologie	82 %	78 %	79 %	74 %	50 %	76 %
Études religieuses	79 %	81 %	82 %	66 %	65 %	76 %
Études classiques	86 %	76 %	67 %	47 %	88 %	77 %
Géographie	84 %	79 %	75 %	70 %	79 %	77 %
Études médiévales	83 %	80 %	78 %	75 %	100 %	82 %
Éducation	90 %	90 %	80 %	78 %	70 %	83 %
Sociologie	87 %	85 %	83 %	82 %	83 %	84 %
Relations industrielles	87 %	95 %	86 %	78 %	76 %	85 %
Études urbaines	97 %	95 %	84 %	81 %	76 %	85 %
Travail social	96 %	86 %	87 %	92 %	83 %	88 %
Folklore	75 %	100 %	80 %	100 %	100 %	89 %
Archivistique	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Toutes les disciplines	77 %	77 %	71 %	65 %	61 %	71 %

Aux IRSC, nous avons pu obtenir des chiffres plus détaillés (tableau 10). Ces chiffres montrent que, globalement, le taux de succès des demandes en anglais était supérieur à celui des demandes en français, et ce, indépendamment de la langue des candidat-e-s, une information colligée par le système de gestion des octrois des IRSC. Plus spécifiquement, entre 2001 et 2015, le taux de succès des demandes

en anglais réalisées par des candidat-e-s anglophones était de 38,6 %, et était similaire à celui des demandes dans cette langue rédigées par des candidat-e-s francophones (37 %). Par contre, pour les demandes en français, le taux de succès était de 30,3 % lorsque venant de candidat-e-s francophones, et de 24,8 % lorsqu'en provenance de candidat-e-s anglophones.

TABLEAU 10. TAUX DE SUCCÈS DES DEMANDES SOUMISES AUX IRSC, SELON LA LANGUE DES DEMANDES ET DES CANDIDAT-E-S³⁰, 2001-2002 À 2015-2016

ANNÉE FINANCIÈRE	DEMANDES EN ANGLAIS				DEMANDES EN FRANÇAIS			
	CANDIDAT-E-S ANGLOPHONES		CANDIDAT-E-S FRANCOPHONES		CANDIDAT-E-S ANGLOPHONES ³¹		CANDIDAT-E-S FRANCOPHONES	
	REÇUES	% FINANCÉES	REÇUES	% FINANCÉES	REÇUES	% FINANCÉES	REÇUES	% FINANCÉES
2001-2002	5629	41,0 %	359	35,7 %	108	28,7 %	380	28,7 %
2002-2003	7802	45,6 %	608	45,4 %	86	39,5 %	518	34,6 %
2003-2004	7371	41,2 %	608	43,3 %	107	21,5 %	573	26,2 %
2004-2005	8560	42,2 %	627	39,2 %	162	28,4 %	638	27,4 %
2005-2006	10 184	46,7 %	873	48,3 %	108	32,4 %	666	32,6 %
2006-2007	10 094	44,8 %	759	41,0 %	136	25,0 %	733	37,8 %
2007-2008	9110	45,6 %	757	52,2 %	208	30,3 %	680	31,8 %
2008-2009	10 341	51,1 %	886	50,0 %	121	47,1 %	664	48,0 %
2009-2010	12 383	42,8 %	828	37,9 %	178	28,0 %	755	30,1 %
2010-2011	12 116	38,0 %	810	33,5 %	194	34,0 %	846	34,4 %
2011-2012	13 015	34,3 %	938	34,4 %	257	22,2 %	825	23,0 %
2012-2013	12 436	30,6 %	925	29,4 %	175	10,9 %	695	23,7 %
2013-2014	11 486	27,3 %	844	21,7 %	239	16,7 %	646	24,9 %
2014-2015	9560	28,5 %	642	24,5 %	161	11,2 %	671	25,3 %
2015-2016	10 591	27,0 %	796	21,0 %	152	15,1 %	626	25,7 %
Total	150 678	38,6 %	11 260	37,0 %	2 392	24,8 %	9 916	30,3 %
% FINANCÉ PAR LANGUE	38,5%				29,2%			

³⁰ Déterminée par leur préférence linguistique dans le système de gestion des octrois.

³¹ La langue des candidat-e-s correspond à la langue qu'ils ou elles ont choisie dans la plateforme de dépôt des demandes de subvention. Ainsi, il est possible que certain-e-s francophones utilisent la version anglaise de la plateforme, et soient ainsi classés parmi les candidat-e-s anglophones.

À la lumière de ces résultats, on remarque que la place du français est en déclin à peu près partout dans le système de la recherche du pays, tant du point de vue des demandes de subventions que de celui des publications. Bien que les universités et les chercheur-se-s faisant partie de milieux francophones minoritaires aient très certainement certaines spécificités en termes d'accès aux programmes d'études supérieures et aux ressources disponibles au sein des universités, par rapport au Québec par exemple, il demeure que les chercheur-se-s francophones canadiens, peu importe leur province, sont soumis aux mêmes pressions d'un passage vers l'anglais dans leurs activités de recherche. En effet, tant dans les établissements francophones du Québec que dans ceux d'autres provinces, l'attrait de l'anglais demeure majeur; il est incontournable dans les disciplines des sciences naturelles et de la santé, et prend une place de plus en plus importante dans les activités de recherche en sciences sociales et humaines. Le contexte est similaire à l'échelle internationale : les Espagnols, les Français, les Italiens et les Allemands, tout comme les Belges et les Suisses, ont abandonné la diffusion de leurs travaux dans la langue nationale, et publient principalement en anglais, comme les francophones du Canada. La différence principale est toutefois que, dans ces pays, dont certains sont multilingues, le passage s'est fait vers une langue étrangère, beaucoup plus neutre, et non pas, comme dans le cas du Canada, vers l'autre langue nationale. Dans les autres pays mentionnés, les chercheur-se-s continuent ainsi à vivre dans leur langue nationale à l'extérieur de leurs activités de recherche.

La prochaine section permettra de compléter ces analyses fondées sur des chiffres provenant de diverses bases de données en considérant cette fois le point de vue des chercheur-se-s d'expression française.

**RÉSULTATS DU SONDAGE
SUR LES PRATIQUES
DE RECHERCHE ET DE
DIFFUSION EN FRANÇAIS**

Nous présentons dans cette section un résumé des résultats du sondage rempli par 515 chercheur-se-s d'expression française au Canada. Les résultats sont divisés en quatre grandes sections : les activités de diffusion, les activités de recherche, l'enseignement, l'engagement dans la communauté francophone. Dans le but d'alléger la présentation, les répondant-e-s ont été regroupés selon quatre catégories de comparaison : le domaine d'expertise³², la région³³, la langue de l'université³⁴ et la taille de l'université³⁵.

La méthodologie³⁶

La collecte de données

Notre sondage a été diffusé en ligne. Il a permis de sonder les chercheur-se-s d'expression française rattachés à des établissements d'enseignement universitaires situés à l'extérieur du Québec. Le questionnaire administré auprès des professeur-e-s et chercheur-se-s visait à recueillir des informations sur la possibilité de faire de la recherche en français, sur le nombre de publications (en français ou en anglais) et de demandes de subvention, sur les défis rencontrés lors des tentatives de publication ou de demandes de subventions et sur les raisons de publier en français ou en anglais. Le questionnaire comptait également une série d'items qui ont servi à brosser le portrait sociodémographique des participant-e-s : âge, sexe, pays de naissance, domaine et niveau de formation, et compétences linguistiques.

La diffusion du sondage

Nous avons envoyé le questionnaire à une liste de 1 700 chercheur-se-s d'expression française travaillant en contexte minoritaire au Canada, identifiés au moyen de la base de données de l'Acfas, et à des facultés et départements universitaires. Ce questionnaire a également été envoyé à toutes les administrations universitaires au pays, à l'exception de celles du Québec, afin qu'elles le transmettent à leurs chercheur-se-s d'expression française. La collecte de données fut un processus assez long (de mai à octobre 2020), car il a fallu communiquer avec plusieurs administrations universitaires et effectuer plusieurs relances. Après avoir constaté que certaines régions étaient sous-représentées, nous avons dû cibler davantage nos efforts (voir le détail de la démarche de diffusion du sondage en annexe I). La collecte de données a eu lieu en pleine pandémie de la Covid-19. Cependant, les questions portaient sur la période précédant la pandémie.

Le profil des répondant-e-s

Au total, 515 personnes ont répondu en tout ou en partie au questionnaire.

Selon les données de Statistique Canada³⁷, 4 175 professeur-e-s et chargé-e-s de cours ont le français ou le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées en dehors du Québec. Notre échantillon est représentatif avec une marge d'erreur de 4 % (avec un taux de confiance de 95 %).

Notons que 54 % des répondant-e-s sont des hommes et 46 % sont des femmes, et que près de 18 % ont moins de 40 ans, 32 % ont de 40 à 49 ans, 29 % ans de 50 à 59 ans, et 20 % ont 60 ans et plus³⁸.

Près du quart des répondant-e-s (22 %) travaillent en Atlantique, 44 % en Ontario et 34 % dans les provinces de l'Ouest. En Atlantique, plus de la moitié (54 %) proviennent du Québec, comparativement à 62 % dans l'Ouest et à 76 % en Ontario. Par rapport à la population réelle des professeur-e-s et des chargé-e-s de cours, nous avons une sous-représentation du côté de l'Ontario et une surreprésentation du côté des provinces de l'Ouest.

³² Sciences naturelles et sciences humaines. Les sciences naturelles regroupent les sciences naturelles, technologiques, le génie, les mathématiques, les sciences de santé, etc., tandis que les sciences humaines regroupent les sciences sociales, humaines, les arts et les lettres, les sciences de l'éducation, etc.

³³ Ouest (les universités de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba), Ontario, Québec et l'Atlantique (les universités du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador).

³⁴ Les universités francophones, les campus francophones, les universités anglophones et les universités bilingues.

³⁵ Grandes universités et petites universités (selon la liste du CRSNG des petites universités canadiennes admissibles aux subventions à la découverte axées sur le développement).

³⁶ Cette recherche bénéficie d'approbations éthiques de l'Université de Moncton et de l'Université d'Ottawa.

³⁷ Données du recensement de Statistiques Canada (2016), commande personnalisée CO-2125, Population âgée de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015 selon les professions et la première langue officielle parlée.

³⁸ Si le total fait 99 % ou 101 % dans le présent rapport, c'est en raison des arrondissements. De plus, si la décimale est égale à 5, nous arrondissons à l'unité suivante si la dernière unité est impaire, et nous la conservons inchangée si elle est paire.

TABEAU 11. RÉPARTITION DES RÉPONDANT-E-S DE L'ÉCHANTILLON ET DES PROFESSEUR-E-S SELON LES DONNÉES DE STATISTIQUE CANADA DANS LES RÉGIONS

	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	TOTAL (CANADA MOINS LE QUÉBEC)
Répartition de l'échantillon	22 %	44 %	34 %	100 %
Répartition dans la population réelle	20 %	56 %	24 %	100 %

Par ailleurs, 65 % des répondant-e-s travaillent dans une université de grande taille, alors que 35 % travaillent dans une université de petite taille³⁹.

Près de la moitié des répondant-e-s (49 %) travaillent dans une université anglophone, 29 % dans une université bilingue, 19 % dans une université francophone et 3 % dans un campus francophone d'une université anglophone.

La grande majorité des répondant-e-s (88 %) sont des professeur-e-s et la très grande majorité (98 %) travaillent dans une université.

Leurs domaines d'expertise se répartissent comme suit : 29 % en lettres, arts et sciences humaines, 29 % en sciences sociales, 15 % en sciences de la santé, 15 % en sciences naturelles, mathématiques et génie et 13 % en éducation. Aux fins de l'analyse, nous avons regroupé les départements dans lesquels travaillent les répondant-e-s en deux grandes familles disciplinaires que nous avons nommées « sciences naturelles » et « sciences humaines ». Près des trois quarts des répondant-e-s (74 %) œuvrent dans des départements en sciences humaines et un peu plus du quart (26 %) en sciences naturelles⁴⁰.

Les activités de diffusion

L'organisation de colloques ou de conférences scientifiques

Dans cette première section, nous avons sondé les répondant-e-s à l'égard de leurs habitudes de diffusion de leurs recherches, des défis qu'ils ont rencontrés, ainsi que de l'importance de publier en anglais. Les résultats montrent que la majorité des répondant-e-s participent à l'organisation de colloques ou de conférences scientifiques (67%). Cependant, le français se fait plutôt rare dans l'organisation de ces événements, et ce, davantage chez les chercheur-se-s⁴¹ en sciences naturelles.

³⁹ Nous avons repris la distinction du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) entre petites et grandes universités. Selon le CRSNG, les petites universités sont celles qui ont reçu moins de 5 millions de dollars de subventions de l'organisme.

⁴⁰ Les sciences naturelles regroupent les sciences naturelles, technologiques, le génie, les mathématiques, les sciences de santé, etc., tandis que les sciences humaines regroupent les sciences sociales, humaines, les arts et les lettres, les sciences de l'éducation, etc.

⁴¹ À partir d'ici dans la présente section, nous incluons dans le mot « chercheur-se-s » les professeur-e-s. Les mots répondant-e-s et chercheur-se-s seront utilisés comme synonymes.

TABEAU 12. PARTICIPATION À L'ORGANISATION D'UN COLLOQUE OU D'UNE CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE, SELON L'ÂGE, ENTRE 2017 ET 2020

	MOINS DE 40 ANS	40 À 49 ANS	50 À 59 ANS	60 ANS ET PLUS	TOTAL
Oui	82 %	68 %	64 %	67 %	67 %
Non	18 %	32 %	36 %	33 %	33 %
Total	18 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 13. PROPORTION DE COLLOQUES OU DE CONFÉRENCES SCIENTIFIQUE EN FRANÇAIS ORGANISÉS PAR LES RÉPONDANT-E-S, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
0-20 %	49 %	48 %	60 %	46 %	75 %	52 %
21-80 %	24 %	23 %	22 %	24 %	15 %	23 %
81-100 %	27 %	29 %	18 %	30 %	11 %	25 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Près de la moitié des répondant-e-s (52 %) affirment que moins de 20 % des colloques ou des conférences scientifiques qu'ils ont organisés sont en français. À l'opposé, les proportions de répondant-e-s ayant participé à l'organisation de 80 % ou plus de colloques en français sont plus élevées dans les universités francophones (44 %), dans les campus francophones (43 %)⁴² et dans les universités bilingues (38 %) que dans les universités anglophones (11 %)⁴³.

Près du quart des répondant-e-s (24 %) disent avoir rencontré des difficultés dans l'organisation d'événements scientifiques en français⁴⁴, et un pourcentage plus élevé dans les campus francophones (29 %), dans les universités anglophones (26 %) et bilingues (23 %) que dans les universités francophones (18 %). De plus, un pourcentage plus élevé dit avoir rencontré des difficultés dans les petites universités (32 %) que dans les grandes (20 %).

Parmi les difficultés mentionnées, celles qui reviennent le plus souvent sont⁴⁵ :

- La difficulté à mobiliser les collègues parlant ou comprenant le français (74 % des répondant-e-s des universités anglophones et 72 % des universités bilingues, comparativement à 50 % dans les campus francophones et 25 % dans les universités francophones);
- Le peu de collègues qui parlent le français (65 % des répondant-e-s des universités anglophones et 56 % des universités bilingues, comparativement à 50 % dans les campus francophones et 38 % dans les universités francophones);
- Le fait de devoir traduire en français tous les documents visuels et les communications pour

pouvoir diffuser l'événement au sein de l'université; cela est particulièrement le cas pour les répondant-e-s des universités bilingues (67 %) et des campus francophones (100 %), comparativement à 38 % dans les universités francophones et 35 % dans les universités anglophones;

- Le département ou l'établissement soutient moins les événements en français que ceux en anglais (32 % des répondant-e-s des universités anglophones et 28 % des universités bilingues, comparativement à 13 % dans les universités francophones et 0 % dans les campus francophones).

Les conférences ou communications scientifiques et la publication d'ouvrages entre le 1^{er} avril 2018 et le 1^{er} avril 2020

Près du tiers des répondant-e-s (30 %) indiquent n'avoir fait aucune conférence ni communication scientifique en français entre le 1^{er} avril 2018 et le 1^{er} avril 2020⁴⁶. Cette proportion est plus élevée en sciences naturelles (55 %) qu'en sciences humaines (22 %). Les répondant-e-s des campus francophones et des universités francophones sont les plus nombreux en proportion à avoir fait la majorité de leurs conférences ou communications en français

⁴² Les données des campus francophones présentées dans cette étude doivent être interprétées avec précaution en raison du faible nombre de répondant-e-s.

⁴³ Le nombre de répondant-e-s dans les campus francophones est trop faible pour divulguer les résultats.

⁴⁴ Voir les tableaux 31 à 33 en annexe IV.

⁴⁵ Voir le tableau 34 en annexe IV.

⁴⁶ Voir le tableau 37 en annexe IV.

(55 % et 49 % respectivement), comparativement à ceux des universités bilingues (39 %) et des universités anglophones (17 %)⁴⁷.

Parmi les répondant-e-s qui ont publié au moins un livre, 56 % ont publié en français. Ce pourcentage baisse toutefois à 37 % chez les répondant-e-s en sciences naturelles, alors qu'il monte à 63 % chez les répondant-e-s en sciences humaines.

La publication d'articles entre le 1^{er} avril 2018 et le 1^{er} avril 2020

Si la publication de livres en français reste populaire, particulièrement en sciences humaines, la situation est autre pour les articles scientifiques, en particulier dans le domaine des sciences naturelles.

Pour la période précisée, la grande majorité des répondant-e-s (93 %) ont publié au moins un article. En revanche, près de la moitié (44 %) d'entre eux n'ont publié **aucun article en français**⁴⁸. Plus précisément, ce pourcentage s'élève à 71 % chez les répondant-e-s en sciences naturelles et à 35 % chez les répondant-e-s en sciences humaines. Par ailleurs, 44 % des répondant-e-s en sciences humaines ont publié plus de la moitié de leurs articles en français, comparativement à 9 % chez les répondant-e-s en sciences naturelles.

Les difficultés rencontrées

Nous avons tenté de voir à quel point les répondant-e-s rencontraient certaines difficultés à publier en anglais. Il en ressort qu'une minorité de chercheur-se-s font face à ce problème.

Concernant la maîtrise de la langue anglaise, 28 % des répondant-e-s disent rencontrer parfois ce type de difficultés (maîtrise insuffisante de la langue anglaise pour publier en anglais), 16 % disent les rencontrer très souvent, tandis que 57 % disent ne les rencontrer que rarement, voire jamais⁴⁹. Les proportions varient peu selon les disciplines, mais sur le plan géographique, nous constatons qu'en Ontario, 24 % des répondant-e-s rencontrent très souvent des difficultés liées à la maîtrise de la langue, comparativement à 10 % en Atlantique et à 7 % dans l'Ouest⁵⁰.

Concernant le manque de ressources (services d'aide à la publication en anglais), 11 % des répondant-e-s disent rencontrer parfois ce type de difficultés, 20 % disent en rencontrer très souvent, tandis que 69 % des répondant-e-s disent n'en rencontrer que rarement, ou jamais. Les proportions varient peu selon les disciplines, mais sur le plan géographique, nous constatons qu'en Ontario, 25 % des répondant-e-s rencontrent très

souvent un manque de ressources (services d'aide), comparativement à 21 % en Atlantique et à 16 % dans l'Ouest⁵¹.

Les répondant-e-s ont très peu de difficultés à interpréter les commentaires et les suggestions des évaluateur-trice-s et des éditeur-trice-s en raison de la langue. La grande majorité (86 %) n'en rencontrent jamais, et n'ont pas non plus de problèmes à correspondre avec l'éditeur-trice⁵².

L'importance de certains types de publications selon le domaine d'expertise

La majorité des répondant-e-s (68 %) indiquent qu'il est très ou extrêmement important pour eux de publier dans des revues savantes internationales de langue anglaise. Ils ont tendance à accorder moins d'importance, en particulier en sciences naturelles, aux revues savantes nationales de langue anglaise et aux revues régionales de langue anglaise. Quant aux publications internationales en français, un peu plus de la moitié des répondant-e-s (52 %) considèrent très, voire extrêmement important d'y publier dans leur domaine d'expertise. Encore ici, le pourcentage diminue pour les revues savantes nationales ou régionales en langue française. La publication de chapitres de livres ou d'articles dans des revues professionnelles est également jugée moins importante que celle dans les publications savantes internationales. Les données suivantes sur les motivations à publier en anglais peuvent nous aider à comprendre ces résultats⁵³.

Les motivations à publier en anglais

La plupart des répondant-e-s de notre échantillon sont motivés à publier en anglais dans l'objectif de rejoindre un auditoire plus vaste, d'accéder à la notoriété dans leur domaine d'expertise sur la scène internationale, et ainsi de faire en sorte que leurs ouvrages soient davantage cités.

Une grande majorité (89 %) le font **pour rejoindre un plus grand auditoire dans leur domaine d'expertise**. Ce pourcentage s'élève à 96 % chez les répondant-e-s des sciences naturelles, comparativement à 86 % chez les répondant-e-s des sciences humaines⁵⁴.

⁴⁷ Voir le tableau 38 en annexe IV.

⁴⁸ Voir les tableaux 41 et 42 en annexe IV.

⁴⁹ Le total fait 101 % en raison des arrondissements.

⁵⁰ Voir le tableau 61 en annexe IV.

⁵¹ Voir le tableau 62 en annexe IV.

⁵² Voir les tableaux 63 et 64 en annexe IV.

⁵³ Voir les tableaux 55 à 60 en annexe IV.

⁵⁴ Voir le tableau 65 en annexe IV.

Une bonne majorité (80 %) le font **pour que leurs publications soient davantage citées**. Ce pourcentage s'élève à 93 % chez les répondant-e-s des sciences naturelles comparativement à 73 % chez les répondant-e-s des sciences humaines⁵⁵.

Près des trois quarts (72 %) le font **pour gagner en crédibilité sur la scène internationale**. Ce taux s'élève à 84 % chez les répondant-e-s des sciences naturelles, comparativement à 66 % chez les répondant-e-s des sciences humaines⁵⁶.

Près des deux tiers (64 %) indiquent que ce qui les motive à publier en anglais est de **faire avancer leur carrière**, car il s'agit d'un critère important de l'employeur dans leur domaine. Ce pourcentage s'élève à 73 % chez les répondant-e-s des sciences naturelles, comparativement à 58 % chez les répondant-e-s des sciences humaines⁵⁷.

De plus, les justifications suivantes ont reçu l'appui de plus de la moitié des répondant-e-s, soit de 54 % à 58 % : pour offrir de la visibilité à leur université, institut ou centre de recherche; pour viser le plus haut standard possible; pour avoir de meilleures chances d'obtenir des subventions; pour s'inscrire dans une communauté de recherche internationale et ainsi réduire leur sentiment d'isolement. Pour toutes ces justifications, le pourcentage est plus élevé chez les chercheur-se-s en sciences naturelles, variant de 64 % à 76 % selon la question⁵⁸.

Certaines justifications rejoignent moins les répondant-e-s en sciences humaines que ceux en sciences naturelles. Par exemple, 60 % des répondant-e-s des sciences naturelles indiquent publier en anglais en raison des compétences linguistiques et culturelles des évaluateur-trice-s, comparativement à 36 % chez les répondant-e-s des sciences humaines⁵⁹.

Similairement, 64 % des répondant-e-s des sciences naturelles indiquent publier en anglais afin d'avoir de meilleures chances d'être publiés, comparativement à 33 % chez les répondant-e-s des sciences humaines⁶⁰.

Plus du tiers des répondant-e-s (37 %) indiquent que c'est parce qu'il y a plus de soutien dans leur établissement pour la rédaction de demandes de subvention de recherche en anglais, alors que le tiers (33 %) le font parce qu'ils sont à l'aise d'écrire en anglais. Ce pourcentage est plus élevé dans l'Ouest canadien (42 %)⁶¹.

Dans leurs commentaires, des répondant-e-s ont mentionné d'autres raisons qui les motivaient à publier en anglais, tels le faible nombre de revues de langue française qui ont un bon facteur d'impact, le constat que l'anglais est la langue de leur domaine,

ou le fait qu'ils travaillent dans un établissement de langue anglaise et qu'ils communiquent en anglais avec leurs collègues.

Globalement, on note donc que les chercheur-se-s perçoivent qu'ils seront avantagés dans le milieu de la recherche et dans leur carrière s'ils publient en anglais, ce qui les pousse à valoriser cette langue de publication. Les revues internationales de langue française ont toutefois, elles aussi, la cote chez une majorité de répondant-e-s.

Les activités de recherche

Dans cette section, nous présentons un aperçu des résultats relatifs aux activités de recherche des chercheur-se-s ayant participé à notre étude. Plus précisément, nous avons questionné les répondant-e-s sur leurs collaborations en recherche, sur la recherche effectuée sur les communautés francophones en situation minoritaire du Canada, sur le temps dévoué à leurs projets de recherche ainsi que sur le soutien auquel ils ont accès.

Le financement de la recherche entre le 1^{er} avril 2017 et le 1^{er} avril 2020

Les taux de succès des demandes de financement pour la recherche semblent assez élevés : 41 % des répondant-e-s indiquent que la totalité de leurs demandes ont été financées. Il s'agit de 45 % des répondant-e-s en sciences humaines et 37 % en sciences naturelles⁶². Il est difficile de comparer ces résultats avec les données présentées dans la section précédente, puisque ces taux de succès ne distinguent pas les sources de financement. Ce pourcentage augmente avec l'âge : il passe du tiers des répondant-e-s de moins de 40 ans (33 %) à 58 % chez les 60 ans et plus. Par ailleurs, 15 % des répondant-e-s indiquent qu'aucune de leurs demandes n'a été acceptée. Ce pourcentage diminue à 5 % du côté des sciences naturelles et s'élève à 18 % du côté des sciences humaines.

⁵⁵ Voir le tableau 66 en annexe IV.

⁵⁶ Voir le tableau 67 en annexe IV.

⁵⁷ Voir le tableau 68 en annexe IV.

⁵⁸ Voir les tableaux 69 à 72 en annexe IV.

⁵⁹ Voir le tableau 73 en annexe IV.

⁶⁰ Voir le tableau 74 en annexe IV.

⁶¹ Voir le tableau 75 en annexe IV.

⁶² Voir le tableau 91 en annexe IV.

Les collaborations en recherche

La majorité des répondant-e-s ont mené au moins un de leurs projets en collaboration avec la communauté (citoyens, groupes communautaires, etc.)⁶³. Les répondant-e-s collaborent davantage avec les chercheur-se-s d'universités anglophones du Canada qu'avec les chercheur-se-s d'autres types d'établissements. C'est ensuite avec les chercheur-se-s des universités francophones du Québec que les collaborations sont plus nombreuses, contribuant de fait au maintien d'un espace francophone en recherche. Dans l'ensemble, les proportions varient peu selon les familles disciplinaires. Il est à noter toutefois que les collaborations avec des chercheur-se-s des universités anglophones au Canada sont plus élevées du côté des répondant-e-s en sciences naturelles. De plus, les collaborations avec des chercheur-se-s des univer-

sités francophones d'autres provinces du Canada sont plus élevées du côté des sciences humaines⁶⁴.

Près de la moitié des répondant-e-s (48 %) indiquent qu'il n'y a jamais ou qu'il y a rarement des opportunités de collaboration en français avec des collègues de leur université. Ce pourcentage est plus faible en Ontario (39 %) qu'en Atlantique (57 %) et dans l'Ouest (56 %). Nous notons également une différence entre les répondant-e-s des sciences naturelles (56 %) et ceux des sciences humaines (45 %)⁶⁵.

Les communautés francophones comme objet de recherche

L'étude des communautés francophones en situation minoritaire du Canada forme un champ de recherche qui a déjà été abordé par une bonne partie de notre échantillon :

TABEAU 14. PROPORTION DES PROJETS DE RECHERCHE QUI PORTENT SUR LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE DU CANADA, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

(Combien de vos projets de recherche portent sur les communautés francophones en situation minoritaire du Canada?)

CHOIX DE RÉPONSE	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
Aucun	49 %	45 %	26 %	30 %	54 %
Quelques-uns	24 %	24 %	21 %	40 %	19 %
Environ la moitié	27 %	5 %	13 %	0 %	6 %
La plupart ou tous	100 %	27 %	40 %	30 %	21 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Le temps consacré à la recherche

La recherche occupe une place importante dans le travail effectué par les répondant-e-s. La majorité (61 %) consacrent entre 11 et 30 heures par semaine à leurs activités de recherche, tandis que 13 % y consacrent plus de 30 heures. Cette dernière proportion s'élève à 29 % chez les répondant-e-s en sciences naturelles, comparativement à 7 % en sciences humaines⁶⁶.

L'accès à des assistant-e-s de recherche

La majorité des répondant-e-s ont accès à un-e assistant-e- de recherche, et la moitié disent que plus de la moitié des assistant-e-s maîtrisent le français. Ce pourcentage baisse à 38 % dans l'Ouest. De plus, cette proportion est beaucoup plus élevée dans les universités francophones (92 %) que dans les universités anglophones (19 %). Pour leur part, les campus francophones (67 %) se comparent aux universités bilingues (67 %).

⁶³ Voir le tableau 94 en annexe IV. ⁶⁴ Voir le tableau 97 en annexe IV.

⁶⁵ Voir le tableau 102 en annexe IV. ⁶⁶ Voir le tableau 105 en annexe IV.

TABEAU 15. PROPORTION DES ASSISTANT-E-S DE RECHERCHE QUI MAÎTRISENT LE FRANÇAIS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Moins de la moitié	40 %	37 %	56 %	36 %	61 %	43 %
Environ la moitié	5 %	8 %	7 %	7 %	7 %	7 %
Plus de la moitié	55 %	55 %	38 %	57 %	32 %	50 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 16. PROPORTION DES ASSISTANT-E-S DE RECHERCHE QUI MAÎTRISENT LE FRANÇAIS, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

CHOIX DE RÉPONSE	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
Moins de la moitié	73 %	24 %	4 %	33 %	43 %
Environ la moitié	7 %	9 %	4 %	0 %	7 %
Plus de la moitié	19 %	67 %	92 %	67 %	49 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

L'accès à un-e assistant-e de recherche maîtrisant le français ou étudiant aux cycles supérieurs s'avère difficile pour une importante proportion de répondant-e-s. En effet, 55 % des répondant-e-s disent qu'il est très ou plutôt difficile d'avoir accès à un-e assistant-e de recherche maîtrisant le français aux cycles supérieurs. Ce pourcentage s'élève à 72 % dans l'Ouest, à 55 % en Atlantique et à 44 % en Ontario. Il est de 37 % dans les universités bilingues, comparativement à 40 % dans les universités francophones, à 60 % dans les campus francophones et à 76 % dans les universités anglophones⁶⁷.

Concernant l'accès à un-e assistant-e de recherche maîtrisant le français aux cycles supérieurs, pour le quart (25 %) des répondant-e-s, il s'avère un peu plus difficile d'en trouver qu'au premier cycle, alors que plus du tiers (34 %) d'entre eux disent qu'il est beaucoup plus difficile d'en trouver. Ce dernier pourcentage s'élève à 52 % dans l'Ouest, comparativement à 36 % en Atlantique et à 25 % en Ontario. La totalité des répondant-e-s des campus francophones disent qu'il est beaucoup plus difficile d'avoir accès à un-e assistant-e de recherche maîtrisant le français aux cycles supérieurs, comparativement à 44 % des

répondant-e-s des universités anglophones, à 33 % des répondant-e-s des universités francophones et à 23 % des répondant-e-s des universités bilingues. En égard à la taille de l'université, 43 % des répondant-e-s des petites universités indiquent qu'il est beaucoup plus difficile d'avoir accès à un-e assistant-e de recherche maîtrisant le français aux cycles supérieurs, comparativement à 32 % des répondant-e-s dans les grandes universités⁶⁸.

Globalement, on constate donc que l'accès à un-e assistant-e de recherche francophone peut être difficile, particulièrement aux cycles supérieurs, dans les petites universités, dans les régions de l'Ouest, les universités anglophones et les campus francophones. Même dans les universités francophones, une proportion importante de répondant-e-s disent que cet accès peut être difficile, particulièrement l'accès aux étudiant-e-s des cycles supérieurs.

Lorsque l'on demande pourquoi il est plus difficile d'avoir accès à un-e assistant-e de recherche francophone aux cycles supérieurs, la moitié des

⁶⁷ Voir les tableaux 110 et 111 en annexe IV.

⁶⁸ Voir les tableaux 112 à 114 en annexe IV.

répondant-e-s sont d'accord pour dire qu'il y a peu ou qu'il n'y a pas d'étudiant-e-s aux cycles supérieurs au sein de leur établissement. Ce pourcentage s'élève à 96 % chez les répondant-e-s des universités francophones.

Lorsque l'on demande si cette plus grande difficulté d'accès s'explique par le peu d'étudiant-e-s francophones au sein de leur établissement, près des deux tiers (65 %) des répondant-e-s sont d'accord, soit 48 % des répondant-e-s de l'Atlantique, 60 % des répondant-e-s de l'Ouest et 75 % des répondant-e-s de l'Ontario. Sans surprise, ces proportions sont plus élevées dans les universités anglophones (85 %) et bilingues (64 %) que dans les campus francophones (40 %) et les universités francophones (8 %).

Notons que 56 % des répondant-e-s jugent essentiel que les assistant-e-s de recherche aient des compétences en français. Ce pourcentage varie du simple au double selon les familles disciplinaires : 33 % des répondant-e-s des sciences naturelles considèrent que c'est essentiel, comparativement à 66 % des répondant-e-s des sciences humaines.

L'enseignement

La charge d'enseignement

La charge d'enseignement a une influence indéniable sur les activités de recherche. Globalement, la charge des professeur-e-s dans les petites universités et en sciences humaines est plus lourde. L'accès à des auxiliaires d'enseignement peut contribuer à alléger la charge. Or, moins de la moitié des répondant-e-s disent avoir accès à des auxiliaires d'enseignement (45 %). Le pourcentage est moindre dans les petites universités.

Plus précisément, un peu plus du cinquième des répondant-e-s (21 %) donnent en moyenne 1 ou 2⁶⁹ cours par année, tandis que 44 % en donnent trois ou quatre, et 31 % plus de cinq. La charge d'enseignement est plus lourde dans les petites universités, où 47 % des répondant-e-s offrent plus de cinq cours, comparativement à 24 % des répondant-e-s dans les grandes universités⁷⁰.

Elle est également plus lourde du côté des sciences humaines : 36 % des répondant-e-s en sciences humaines donnent plus de cinq cours, comparativement à 18 % en sciences naturelles. C'est la situation inverse en ce qui concerne les pourcentages de répondant-e-s qui donnent un ou deux cours : 36 % des répondant-e-s en sciences naturelles disent donner un ou deux cours, comparativement à 16 % en sciences humaines⁷¹.

Précisons que plus de la moitié des répondant-e-s (56 %) donnent uniquement des cours en français, tandis que 14 % donnent une proportion de cours en

français et que près du tiers (31 %) ne donnent aucun cours en français. C'est en Atlantique que les répondant-e-s sont plus nombreux en proportion (67 %) à offrir des cours seulement en français, comparativement à 54 % en Ontario et à 50 % dans l'Ouest⁷².

L'accès à des auxiliaires d'enseignement

Nous constatons que 43 % des répondant-e-s disent avoir accès à une-e auxiliaire d'enseignement pour tous leurs cours ou pour certains de leurs cours. Cette proportion est plus élevée dans les universités bilingues (52 %) et les universités anglophones (48 %) que dans les universités francophones (31 %), alors qu'elle est nulle dans les campus francophones.

De plus, la moitié des répondant-e-s (50 %) des grandes universités affirment avoir accès à ce type de service au sein de leur établissement, tandis que la proportion est moindre (35 %) chez les répondant-e-s des petites universités. Par ailleurs, moins du tiers des répondant-e-s (29 %) indiquent ne pas y avoir accès en raison d'un nombre d'étudiant-e-s insuffisant dans leurs cours et 28 % pour d'autres raisons (service non disponible, non nécessaire notamment, ne trouve pas d'étudiant-e-s, raisons budgétaires). L'absence de ces services en raison du faible nombre d'étudiant-e-s dans les cours est rapportée en proportion plus grande par les répondant-e-s des universités francophones (44 %)⁷³.

L'engagement dans la communauté francophone

Une grande proportion de répondant-e-s démontre un engagement au sein de sa communauté francophone et considère cela important. Plus de la moitié des répondant-e-s (59 %) consacrent au moins une heure par semaine d'engagement au sein d'organismes francophones : plus du tiers (35 %) consacrent d'une à trois heures, 14 % de quatre à six heures et 10 % plus de six heures par semaine.

Environ la moitié des répondant-e-s (52 %) considèrent très ou extrêmement important de s'engager dans la communauté francophone, environ le quart (27 %) considèrent que c'est moyennement important et environ le cinquième (21 %) considèrent que cela est peu ou n'est pas du tout important⁷⁴.

⁶⁹ Il s'agit de cours de 3 crédits.

⁷⁰ Voir le tableau 117 en annexe IV.

⁷¹ Voir le tableau 117 en annexe IV.

⁷² Voir le tableau 120 en annexe IV.

⁷³ Voir les tableaux 123 à 125 en annexe IV.

⁷⁴ Voir les tableaux 126 et 127 en annexe IV.

Les opinions des répondant-e-s

Pour comprendre les défis particuliers des chercheur-se-s en contexte francophone minoritaire, nous leur avons demandé leur avis sur une série d'affirmations. Leur degré d'accord avec ces affirmations nous permet de cerner quelques particularités de la recherche en français⁷⁵. Selon les perceptions des répondant-e-s de notre échantillon, il ressort que le français a un statut précaire dans les activités de recherche et au sein des universités à l'extérieur du Québec.

Près des deux tiers des répondant-e-s (65 %) sont fortement ou entièrement d'accord avec l'affirmation selon laquelle il y a moins de reconnaissance et de visibilité pour la recherche faite en français. Ce pourcentage atteint les trois quarts (75 %) du côté des répondant-e-s en sciences naturelles.

Un pourcentage assez important de répondant-e-s (42 %) sont fortement ou entièrement d'accord pour dire que, pour l'avancement de leur carrière, il y a peu d'importance accordée aux publications en français. Ce pourcentage atteint 72 % chez les répondant-e-s des sciences naturelles. Notons que ces pourcentages sont plus élevés dans les universités anglophones (53 %), les campus francophones (40 %) et les universités bilingues (39 %) que dans les universités francophones (22 %)⁷⁶.

Pareillement, 42 % des répondant-e-s sont fortement ou entièrement d'accord pour dire qu'il y a peu de programmes d'enseignement en français dans leur université. Ce pourcentage s'élève à 63 % dans l'Ouest, à 41 % en Atlantique et à 29 % en Ontario.

Un peu plus du tiers (36 %) des répondant-e-s sont fortement ou entièrement d'accord pour dire que la charge d'enseignement est un obstacle à la réalisation de projets de recherche. Cette proportion est particulièrement élevée dans les campus francophones (55 %)⁷⁷.

La distance géographique semble constituer un défi dans l'organisation des activités de recherche en français pour 36 % des répondant-e-s, particulièrement chez les répondant-e-s de l'Ouest (46 %), puis ceux de l'Atlantique (38 %), comparativement à 26 % des répondant-e-s en Ontario.

Un peu plus du tiers des répondant-e-s (34 %) sont fortement ou entièrement d'accord pour dire qu'ils ont peu de soutien pour préparer des demandes de subvention de recherche. Cette proportion est plus élevée dans les universités francophones (47 %), comparativement à 31 % dans les universités anglophones, 30 % dans les campus francophones et à 29 % dans les universités bilingues⁷⁸. Par ailleurs, cette proportion s'élève à 42 % dans les petites universités et à 29 % dans les grandes⁷⁹.

Pareillement, un peu plus du tiers des répondant-e-s (34 %) sont fortement ou entièrement d'accord pour dire avoir peu de soutien pour mener leurs projets de recherche. Cette proportion s'élève à 40 % dans les petites universités, comparativement à 32 % dans les grandes universités⁸⁰.

Environ le quart des répondant-e-s doutent des compétences des personnes qui évaluent leurs demandes de subventions de recherche. En effet, un peu plus du quart des répondant-e-s (27 %) affirment que la faible compréhension de leur domaine de la part des évaluateur-trice-s des demandes de financement de la recherche constitue un obstacle au financement de leurs projets. De plus, à peu près la même proportion de répondant-e-s (26 %) sont fortement ou entièrement d'accord pour dire que leurs compétences linguistiques constituent un obstacle au financement de leurs projets de recherche.

Le manque de relève et les ressources des centres de recherche francophones semblent moins être au cœur des défis affrontés par les répondant-e-s. En effet, le quart des répondant-e-s (25 %) sont fortement ou entièrement d'accord pour dire que le peu de relève dans la recherche en français est un obstacle dans la réalisation de leurs projets de recherche. Ce pourcentage est plus élevé dans l'Ouest (30 %) et dans les petites universités (33 %)⁸¹. De plus, un peu plus du cinquième des répondant-e-s (21 %) sont fortement ou entièrement d'accord pour dire que le peu de ressources dans les centres de recherche francophones limite leurs activités de recherche. Notons que les répondant-e-s se disent bien informés sur les subventions de recherche disponibles pour eux.

Finalement, l'engagement dans la communauté, évoqué précédemment, ne freine pas les répondant-e-s dans leurs recherches. En effet, peu de répondant-e-s (9 %) sont fortement ou entièrement d'accord pour dire que leur engagement dans la communauté les amène à réduire leurs activités de recherche.

⁷⁵ Voir le tableau 128 en annexe IV.

⁷⁶ Voir le tableau 135 en annexe IV.

⁷⁷ Voir le tableau 133 en annexe IV.

⁷⁸ Voir le tableau 130 en annexe IV.

⁷⁹ Voir le tableau 129 en annexe IV.

⁸⁰ Voir le tableau 132 en annexe IV.

⁸¹ Voir les tableaux 128 et 138 en annexe IV.



SYNTHÈSE ET DISCUSSION

Les résultats révèlent un espace de recherche en français qui prend des formes différentes selon les régions, la langue de fonctionnement des établissements, la taille de l'université et les grandes familles disciplinaires. Plusieurs de nos constats convergent avec ceux faits il y a une dizaine d'années, notamment ceux du Commissariat aux langues officielles (Kelly Sears Consulting Group, 2008). L'anglais continue d'exercer une force d'attraction, certes dans les sciences naturelles, mais de plus en plus du côté des sciences humaines. Ce phénomène n'est pas propre aux sciences en contexte francophone minoritaire. Il affecte les sciences à l'échelle internationale.

Dans les sciences naturelles, les liens de collaboration en recherche avec des collègues d'universités anglophones sont plus fréquents que du côté des sciences humaines et sociales. Les répondant-e-s dans ces domaines sont plus nombreux à considérer important de publier en anglais. Plusieurs facteurs les motivent à publier en anglais. Les principaux concernent le rayonnement, l'impact, le prestige, l'avancement de leur carrière et l'augmentation de leurs chances d'obtenir du financement pour la recherche. Cependant, publier en anglais peut représenter certains défis découlant d'une maîtrise insuffisante de la langue et du manque de ressources ou de services de traduction.

En dépit d'un attrait certain vers l'anglais, les chercheur-se-s d'expression française forment un espace francophone en recherche. Cet espace prend appui sur des établissements qui vont de l'université francophone à l'université bilingue, au campus francophone au sein d'une université anglophone, et même à l'université anglophone ayant des programmes et des chercheur-se-s d'expression française. Il prend également appui sur des instituts, des centres ou des chaires de recherche, ainsi que sur plusieurs revues francophones ou bilingues. Il s'agit pour ainsi dire de l'infrastructure de cet espace de recherche en français. Cette infrastructure demeure toutefois relativement modeste. D'abord, il y a peu de programmes de cycles supérieurs en langue française en contexte minoritaire, ce qui limite l'accès à des assistant-e-s de recherche d'expression française à ces niveaux. Ensuite, il s'agit souvent de petites universités, où la charge d'enseignement est plus élevée que dans les grandes universités. Cela limite la disponibilité des chercheur-se-s pour réaliser des projets. Qui plus est, dans les petites universités, les professeur-e-s ont moins accès à des auxiliaires d'enseignement pour alléger leurs tâches, ou à des services pour préparer des demandes de financement.

De manière plus spécifique, nous avons observé que plusieurs chercheur-se-s s'intéressent à l'étude des communautés francophones situées en contexte minoritaire du Canada. Cela contribue à protéger cet espace de recherche de l'influence de l'anglais, et ce, même si une proportion importante de chercheur-se-s a la perception que les études ou les publications en français sont moins valorisées et ont moins d'impacts pour l'avancement de leur carrière. Comme l'affirmait Joseph Yvon Thériault, « [p]lus un texte est ancré dans un univers culturel (théorique ou national), moins il est mondialisable », et donc, « anglicisable » (Thériault, 2019). De fait, « [l']objet d'étude des [sciences sociales et humaines], enfin, est beaucoup plus fortement lié au contexte social dans lequel elles s'inscrivent (Gingras, 1984), ce qui explique qu'elles soient souvent diffusées dans la langue locale et dans des revues nationales » (Cameron-Pesant, 2018, p. 366). Les chercheur-se-s

qui s'intéressent aux communautés francophones sont portés à publier en français, à former des réseaux d'échanges et de collaborations, bref à former un champ d'études francophones. Nous avons d'ailleurs observé qu'une proportion importante de répondant-e-s tissent des liens de collaboration en recherche avec des collègues québécois francophones et des universités francophones canadiennes.

Nous avons également repéré des caractéristiques de la langue de fonctionnement et de la taille des établissements. Sans surprise, les chercheur-se-s qui œuvrent dans un établissement majoritairement anglophone rencontrent plus souvent des défis liés à la langue de communication. Il y est plus difficile d'organiser des activités en français ou d'avoir accès à des assistant-e-s de recherche francophones. Par ailleurs, un autre type de défis apparaît dans les petites universités, où les ressources et les services pour développer des projets de recherche et organiser des activités de diffusion sont plus modestes.

Pour maintenir cet espace de recherche en français et contribuer à son épanouissement, il faut considérer que le monde de la recherche en français s'inscrit dans un espace international qui est façonné par de nombreuses tendances lourdes, sur lesquelles les acteurs locaux ont une influence limitée. Par exemple, il peut être vain d'espérer renverser la tendance de la publication en anglais, notamment dans les sciences naturelles. Sans vouloir renverser cette tendance, nous pouvons envisager des actions qui encourageront les chercheur-se-s d'expression française à publier davantage en français. Plus largement, il nous semble important, voire crucial, de renforcer et de développer les établissements d'enseignement universitaire et les organes de diffusion des savoirs en français de façon à permettre aux communautés francophones en situation minoritaire de contribuer à l'avancement des sciences à l'échelle locale, nationale et internationale. Ainsi, il existe sans aucun doute un certain nombre d'actions à envisager pour favoriser l'épanouissement de l'espace de recherche en français et améliorer les conditions des chercheur-se-s d'expression française. Nous allons les aborder dans la prochaine section.

**VERS UNE STRATÉGIE
CONCERTÉE DE SOUTIEN
À LA RECHERCHE
EN FRANÇAIS**

(recommandations)

L'appui au développement de l'espace de recherche en français

Les analyses contenues dans le présent rapport révèlent quatre types de défis présents dans l'espace de la recherche en français en contexte minoritaire. Ces défis concernent 1) le soutien offert aux chercheur-se-s d'expression française sur leurs campus; 2) l'accès aux ressources pour réaliser la recherche, 3) la diffusion des savoirs en français, et 4) l'évaluation et la valorisation de la recherche faite en français et de celle portant sur les communautés francophones. Nous proposons plusieurs mesures pour relever ces défis, qui devraient mener au développement d'une stratégie concertée qui mobilise plusieurs intervenant-e-s dans le secteur de la recherche et de la diffusion des savoirs en français.

Défi 1 : le soutien offert aux chercheur-se-s d'expression française sur leurs campus

Au cœur de cette stratégie devrait se trouver un service d'aide à la recherche en français (SARF). Dans son mémoire déposé en 2021, l'Acfas appelle de ses vœux la création d'un tel service, devant favoriser la collaboration francophone en recherche et en enseignement supérieur au Canada.

« Les consultations que nous avons menées font ressortir le besoin de créer un nouveau service favorisant la collaboration francophone en recherche et en enseignement supérieur au Canada. La fonction principale de ce service sera celle d'un bureau de liaison encourageant une telle collaboration et favorisant la création d'ententes entre les universités canadiennes de langue française ou anglaise, ou bilingues. Il jouera un rôle d'impulsion dans le but de promouvoir, mais aussi de développer, de consolider et de faire rayonner la recherche en français et sa communauté à travers l'ensemble du Canada. Tout en rapprochant les francophonies canadiennes, ce service permettra à davantage de chercheuses et de chercheurs francophones vivant en contexte minoritaire au Canada d'avoir la possibilité de faire de la recherche en français. » (Acfas, 2021, p. 10)

Pour relever le premier défi et offrir un meilleur soutien offert aux chercheur-se-s d'expression française, nous croyons nécessaire et pertinent de créer un service d'aide à la recherche et à la diffusion des savoirs en français, dont le rôle sera de répondre à certains besoins identifiés dans notre analyse. Un tel service d'aide à la recherche en français (SARF) contribuera au rapprochement et au plus grand soutien de la francophonie en recherche.

Recommandation 1 :

Notre recommandation principale est que les décideurs et les parties prenantes du milieu de la recherche (gouvernements canadien et provinciaux, universités et agences subventionnaires) financent le projet de l'Acfas et de ses partenaires⁸² de créer un service d'aide à la recherche en français (SARF).

⁸² Nous pensons notamment aux membres de son comité pancanadien de la recherche en français.

Le SARF offrirait notamment un service d'appui-conseil interuniversitaire à la recherche aidant les chercheur-se-s dans la préparation de leurs demandes de financement en français. Les chercheur-se-s devraient pouvoir bénéficier de ces services et envoyer directement leurs demandes de financement aux agences subventionnaires. Ainsi, ils n'auraient pas la tâche de traduire leurs demandes et pourraient déposer celles-ci en français. Cette mesure aurait un effet positif sur le nombre de demandes soumises en français aux agences subventionnaires fédérales. Par ailleurs, le SARF pourra également fournir une aide dans l'approbation des demandes éthiques en recherche en mettant en place un comité d'éthique interuniversitaire, pleinement reconnu par les universités et les agences subventionnaires.

L'Acfas et ses partenaires devront réfléchir à la forme que pourra prendre ce service, à son mode de financement, de même qu'à la vision et la stratégie à mettre en branle pour contribuer à l'épanouissement de la recherche en français.

Le SARF sera appelé à exercer un leadership et à jouer un rôle de premier plan pour mobiliser les organismes responsables dans le secteur de la recherche afin d'assurer l'épanouissement de l'espace de recherche en français. La mise en place de mesures pour favoriser le développement d'un espace de recherche en français réussiront si plusieurs partenaires et acteurs du milieu s'engagent à cette fin. Le SARF devra s'entourer de partenaires engagés dans le milieu de la recherche en français. Ensemble, ils pourront élaborer un plan d'action pour mettre en œuvre les mesures proposées dans ce rapport.

Par ailleurs, pour mettre en œuvre les mesures qui permettront de relever les défis rencontrés par les chercheur-se-s, il sera essentiel de mobiliser des ressources. Une partie de celles-ci devront servir à financer les services offerts par le SARF pour apporter, notamment, une aide dans la préparation des demandes de financement et les demandes d'approbation éthiques. Un partage des ressources ou la mise en place de ressources conjointes entre les établissements permettraient cela, particulièrement pour les petites universités qui n'ont pas les moyens de maintenir elles-mêmes un service de recherche en français. Les gouvernements canadien et provinciaux, les agences subventionnaires, ainsi que les universités anglophones, bilingues et francophones devraient contribuer financièrement à un tel service collectif.

Déjà, nous pouvons envisager trois fonctions essentielles que devra remplir le SARF.

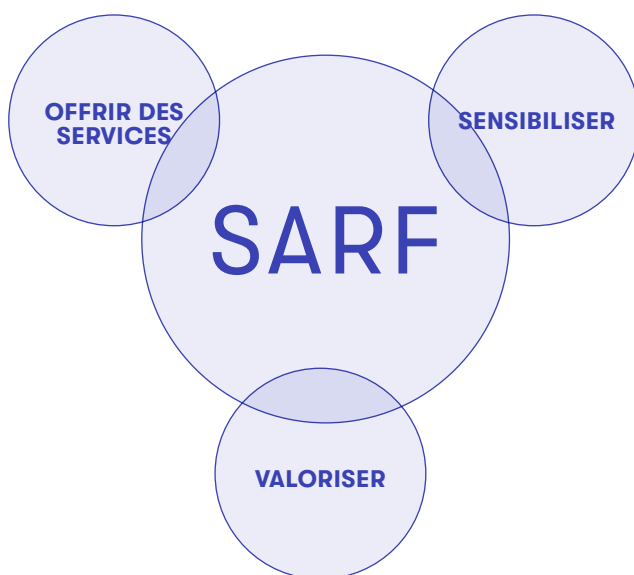
1- Offrir des services essentiels aux chercheur-se-s d'expression française afin de les aider à préparer leurs demandes de subvention pour leurs projets de recherche, qui incluraient un service de pré-évaluation par les pairs. Le SARF devrait mettre sur pied un comité d'éthique en recherche, pleinement reconnu par les universités et les agences subventionnaires.

2- Sensibiliser et informer les administrations universitaires aux besoins des chercheur-se-s d'expression française

Fort d'une connaissance des besoins et des défis que nous pouvons observer dans l'espace de la recherche en français, l'un des rôles du SARF sera de sensibiliser les administrations des universités de langue anglaise et bilingues aux besoins et à la réalité vécue par les chercheur-se-s d'expression française, afin de les encourager à mettre en place des mesures pour appuyer, valoriser et reconnaître la recherche et la diffusion des savoirs en français.

3- Valoriser la recherche et la diffusion des savoirs en français.

Le SARF devrait promouvoir la recherche faite en français. En cette ère où les chercheur-se-s sont encouragés à participer à la mobilisation des connaissances, il apparaît important de les outiller afin qu'ils puissent diversifier les manières de vulgariser les résultats des études, par la création notamment de balados de recherche en français et de conférences en mode virtuel. Il semble pertinent de développer des outils centralisés pour faciliter l'accès aux outils mentionnés ci-dessus. De plus, il est nécessaire que ce travail de communication scientifique soit bien reconnu et valorisé par les universités et par les agences subventionnaires fédérales. En raison de leur situation minoritaire à l'extérieur du Québec, les chercheur-se-s francophones sont beaucoup plus sollicités par les médias, et consacrent plus de temps à la communication scientifique que la majorité de leurs collègues anglophones. Ces activités doivent être valorisées et pleinement reconnues. De telles mesures devraient contribuer au rayonnement de la recherche en français.



Autres recommandations

Huit recommandations s'ajoutent à la principale pour relever les défis présents dans l'espace de la recherche en français en contexte minoritaire.

Défi 2 : L'accès aux ressources pour réaliser la recherche

Pour consolider l'espace de la recherche en français, l'accès au financement est crucial. Nous l'avons constaté, la charge d'enseignement est un obstacle à la réalisation de projets de recherche, et ce, surtout dans les universités francophones et dans les petites universités. En outre, l'accès à des auxiliaires d'enseignement est davantage un défi dans les universités francophones. Par ailleurs, nous avons vu, dans le cas des IRSC notamment, que les taux de succès des demandes soumises en français sont plus faibles que ceux des demandes soumises en anglais. Le défi financier concerne en premier lieu l'obtention de subventions ou de bourses portant spécifiquement sur la recherche sur les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM).

Pour accroître les chances d'obtenir du financement, les chercheur-se-s ont besoin d'un accès à des services de soutien adéquat, et ce, en français. Nos analyses le démontrent : les chercheur-se-s des campus francophones et des petites universités ont peu de soutien pour mener leurs travaux.

Recommandation 2 :

Nous recommandons que les agences subventionnaires fédérales prévoient des fonds et des programmes pour appuyer les petites universités ainsi que les campus et bureaux universitaires francophones afin de les aider à développer leurs activités de recherche. Le CRSH, par exemple, a déjà mis en place ce genre de programme⁸³. Ces fonds peuvent servir à financer le démarrage de projets en facilitant la formation d'équipes de recherche et la préparation de demandes de financement au sein des agences subventionnaires, ou l'acquisition d'équipements de recherche, notamment. À ce sujet, la FCI devra continuer à s'assurer que ses programmes aident les universités francophones ou bilingues œuvrant en contexte minoritaire.

Recommandation 3 :

Nous recommandons que les agences subventionnaires créent et maintiennent à long terme des programmes de financement qui ciblent les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) comme objet d'étude⁸⁴. En plus de prévoir des fonds dédiés aux études sur les CFSM, un avantage de ce type de programmes est que les projets soumis sont évalués par des comités qui sont déjà sensibles à ces problématiques. Cela contribuerait à relever un autre défi soulevé par les répondant-e-s, le défi 3.

⁸³ Voir ce document archivé sur ce programme https://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-finance-ment/programmes-programmes/aid_small_universities-aide_petites_universites-fra.aspx (11 mars 2021). Ce programme fait désormais partie des Subventions institutionnelles du CRSH. Le CRSNG a établi le programme de subventions à la découverte axées sur le développement qui « offrent des ressources aux chercheurs des petites universités dont la demande de subvention à la découverte, bien que jugée de qualité suffisante pour justifier un appui, n'a pas été financée dans le cadre du concours des subventions à la découverte ». https://www.nserc-crsng.gc.ca/Professors-Professeurs/Grants-Subs/DiscoveryPilot-DecouvertePilote_fra.asp (Consulté le 12 mars 2021).

⁸⁴ Notons qu'en avril 2021, les IRSC ont lancé une subvention qui cible les CLOSM dans la recherche en santé <https://www.researchnet-recherchenet.ca/rnr16/vwOpprtntyDtls.do?all=1&-masterList=true&next=1&org=CIHR&prog=3461&resultCount=25&sort=program&type=EXACT&view=currentOpps&language=F> (Consulté le 12 avril 2021).

Recommandation 4 :

Les IRSC ont récemment mis en place une mesure visant à rééquilibrer le taux de succès des demandes soumises en français en assurant que la proportion des demandes en français financées soit (au minimum) la même que celle des demandes soumises en français. Cette mesure devrait accroître la proportion de demandes soumises en français en contribuant, à moyen terme, à défaire la perception qu'il y a moins de chances d'être financé si la demande est soumise en français. S'appliquant à l'heure actuelle au Programme de subventions Projet des IRSC, **nous recommandons que ce type de mesures visant à rééquilibrer le taux de succès des demandes soumises en français soit poursuivi et étendu à l'ensemble des programmes des IRSC.** Par ailleurs, nous avons vu que la proportion de demandes soumises en français est faible et est loin de refléter le poids démographique des francophones. Les IRSC devraient définir des cibles à atteindre quant à la proportion des demandes soumises en français afin qu'elle s'approche de la proportion de la population d'expression française.

Nous recommandons que des mesures similaires soient adoptées au CRSNG et au CRSH afin de s'assurer que les taux de succès des demandes soumises en français sont au moins équivalents à ceux des demandes soumises en anglais. Par ailleurs, nous recommandons que ces agences exercent une veille continue afin de s'assurer que la proportion des demandes soumises en français tend à refléter la proportion de francophones au pays.

Recommandation 5 :

Dans plusieurs provinces et territoires, il n'y a pas d'universités de langue française. Ce sont alors les universités bilingues et anglophones qui contribuent à faire une place à l'enseignement et à la recherche de langue française, et à la faire rayonner. Ces établissements ont une responsabilité indéniable pour assurer la vitalité et l'épanouissement de la recherche de langue française, voire de la francophonie dans leur province. Elles devraient prendre toute la mesure de la richesse qu'apportent pour elles et leurs communautés la recherche et la diffusion des savoirs en français. Concrètement, **nous recommandons que chaque université bilingue ou anglophone située à l'extérieur du Québec développe des services en français, de façon à répondre adéquatement aux besoins des membres d'expression française de son corps professoral, ainsi que ses étudiant-e-s francophones ou bilingues.** Si l'université n'est pas en mesure d'offrir ce type de service en français sur son campus, elle devrait à tout le moins contribuer financièrement au SARF. Voici les services et l'appui que nous considérons essentiels :

- Les francophones de ces institutions devraient avoir accès à des services en français, que l'on parle de soutien à la rédaction de demandes de subvention ou d'organisation d'événements scientifiques francophones. Ces universités et campus devraient alors avoir dans leurs bureaux du personnel qui parle les deux langues officielles du Canada et qui peut réviser des documents en anglais et en français. En réduisant ainsi la charge qui pèse sur les épaules des professeur-e-s d'expression française souhaitant bénéficier des services d'appui de leurs établissements, ceux-ci reconnaîtront les chercheur-e-s francophones en leur sein.

- Les groupes de recherche et les groupes de diffusion des savoirs francophones devraient obtenir un soutien financier de leur université pour les appuyer dans l'organisation de leurs activités;
- Les événements scientifiques francophones organisés sur un campus devraient être soutenus financièrement par l'université;
- L'université devrait encourager les organisateur-trice-s des activités qui ont lieu normalement en anglais d'inclure des activités en français;
- Les programmes de mobilité devraient bénéficier aussi aux étudiant-e-s et chercheur-se-s d'expression française qui souhaitent faire des séjours d'études et de travail sur les campus, à titre d'assistant-e-s de recherche et d'auxiliaires d'enseignement notamment. À cette fin, les universités anglophones doivent s'assurer de conclure des accords avec des établissements francophones.
- Chacune de ces universités devrait embaucher un-e coordonnateur-trice de la francophonie pour réaliser le suivi de ces activités et soutenir les étudiant-e-s et professeur-e-s d'expression française.

Défi 3 : La diffusion des savoirs en français

Pour consolider l'espace de la recherche en français, la diffusion des résultats de cette recherche est cruciale. Nous avons constaté dans nos analyses et en parcourant la littérature scientifique à quel point l'anglais exerce une force d'attraction dans la diffusion de la recherche. Pour encourager et promouvoir la publication d'ouvrages et d'articles en français auprès des chercheur-se-s d'expression française, il nous semble essentiel que les presses universitaires francophones soient appuyées financièrement, ainsi que les revues savantes de langue française et bilingues, en particulier les revues déjà existantes afin d'assurer leur pérennité.

Recommandation 6 :

Nous recommandons que Patrimoine canadien et les gouvernements provinciaux mettent sur pied un fonds en soutien aux presses universitaires et aux autres activités de diffusion des savoirs en français, telles que les revues scientifiques, les revues et les médias de vulgarisation scientifique. Cette mesure offrirait à la population canadienne d'expression française un meilleur accès aux savoirs en français, tout en promouvant la diffusion de la recherche en français. Ces fonds devront servir à appuyer les revues francophones existantes et les presses universitaires francophones.

Recommandation 7 :

Nous recommandons que toutes les agences subventionnaires fédérales s'assurent que leurs programmes de soutien à l'édition savante sont équitables, en consacrant des fonds suffisants aux revues francophones en contexte minoritaire afin de garantir leur pérennité. Le CRSH a un programme qui finance les revues. Il doit s'assurer qu'une portion suffisante des fonds d'appui à l'édition savante est consacrée au financement des revues de langue française. Globalement, les fonds des agences subventionnaires attribués à de tels programmes pourraient bénéficier ainsi aux revues bilingues si une proportion jugée importante des articles sont publiés en français.

Défi 4 : L'évaluation et la valorisation de la recherche faite en français et de celle portant sur les communautés francophones

L'évaluation par les pairs est au cœur de la recherche, de son financement et de sa reconnaissance. Elle est également au cœur de l'avancement de la carrière des chercheur-se-s. Les données montrent que les professeur-e-s et les chercheur-se-s publient moins en français qu'auparavant, notamment dans les universités bilingues et anglophones. D'ailleurs, nos analyses l'illustrent : la recherche qui se réalise et se diffuse en français, notamment celle qui porte sur les communautés francophones, souffre d'un déficit de reconnaissance, et ce, dans les universités tant anglophones que francophones ou bilingues. Selon les répondant-e-s, il y a moins d'importance accordée aux publications en français pour l'avancement de leur carrière dans les universités bilingues et dans les campus francophones en comparaison avec les universités francophones.

Par ailleurs, la compréhension des objets d'études sur la francophonie canadienne par les évaluateur-trice-s des demandes de financement demeure un défi. Sans même parler de leurs compétences linguistiques, les personnes qui évaluent les projets au sein des grands conseils de recherche ne comprennent pas toujours les thèmes et les problématiques des travaux portant sur la langue ou les communautés francophones. Elles ne reconnaissent pas toujours non plus la pertinence ou l'importance de cette recherche. Pour modifier les perceptions de ces personnes, il faut fournir des efforts de sensibilisation et de promotion importants.

Les universités et les agences subventionnaires fédérales doivent reconnaître et valoriser davantage la recherche et la diffusion faites en français par les chercheur-se-s et les étudiant-e-s, notamment lors de leurs évaluations et dans le cadre des activités qui font la promotion des travaux des professeur-e-s et des étudiant-e-s.

Recommandation 8 :

Nous recommandons que les agences subventionnaires de recherche et les universités adoptent une politique empêchant le recours, en comité d'évaluation, à des arguments évoquant le facteur d'impact des revues ou la qualité de l'université d'attache. Nous encourageons fortement ces institutions à appuyer les initiatives comme DORA et Helsinki afin de réduire l'importance accordée aux facteurs d'impact des revues lorsque l'on évalue le dossier d'un-e professeur-e-, et de mieux soutenir le multilinguisme en recherche⁸⁵.

Recommandation 9 :

Nous recommandons que les agences subventionnaires fédérales améliorent le processus d'évaluation des demandes en français ainsi :

- En ajoutant une case « minorité de langue officielle » aux formulaires de dépôt de demande de subvention, et ce, pour identifier les projets portant sur les CLOSM;
- En faisant une meilleure estimation du niveau de bilinguisme des évaluateur-trice-s afin de s'assurer que ces personnes comprennent bien les demandes rédigées en français;

⁸⁵ Initiative d'Helsinki sur le multilinguisme dans la communication savante <https://www.helsinki-initiative.org/fr> (23 avril 2021); Declaration on Research Assessment <https://sfdora.org/about-dora/> (23 avril 2021). Notons que les agences subventionnaires fédérales ont signé la DORA (CRSH et autres, 2019).

- En offrant un service d'interprétation simultanée lorsque nécessaire dans les comités d'évaluation, afin de permettre aux évaluateur-trice-s de s'exprimer dans la langue officielle de leur choix.

Propositions complémentaires

Outre ces recommandations, les mesures suivantes devraient également être mises en œuvre pour mieux soutenir les chercheur-se-s d'expression française en contexte minoritaire (défi 4).

1- Nous l'avons constaté, la charge d'enseignement tend à être plus élevée dans les petites universités, ce qui peut limiter la capacité de recherche des professeur-e-s. Par ailleurs, dans les petites universités ou les campus francophones, une part importante du travail peut être consacrée à des tâches d'enseignement ou d'administration, sans que celles-ci soient pleinement reconnues. L'Acfas et ses partenaires devront faire des efforts pour sensibiliser les universités à la situation de leur corps professoral afin d'envisager des solutions, telles qu'énoncées ci-dessous, et pour lesquelles les agences subventionnaires fédérales ont également un rôle à jouer :

- Réduire les restrictions des agences subventionnaires quant à l'utilisation des fonds reçus;
- Amener les universités à reconnaître les différents engagements et contributions *pro bono* des professeurs (séminaires individuels de lectures dirigées, orientation pour les étudiant-e-s, etc.);
- Favoriser le développement d'outils d'apprentissage en libre accès, que les professeur-e-s peuvent partager et utiliser dans leurs cours.

2- Pour promouvoir et accroître la visibilité de la recherche en français auprès du grand public, des ressources devront être mobilisées. Nous proposons **que chacune des agences subventionnaires fédérales se dote d'un programme soutenant les initiatives de communication scientifique**, comme il en existe au sein des Fonds de recherche du Québec (programme Dialogue) et du CRSNG (Subvention de développement des compétences en communication scientifique, Promoscience).

3- Les gouvernements canadien et provinciaux doivent également jouer un rôle dans le soutien aux chercheur-se-s d'expression française, en appuyant davantage les programmes de bourses de mobilité étudiante interprovinciale et internationale. Cette mesure vise à aider les chercheur-se-s des universités ayant peu de programmes aux cycles supérieurs ou peu d'étudiant-e-s d'expression française en favorisant l'accès à de l'assistantat en recherche et en enseignement. Plus précisément, **le gouvernement canadien, et plus particulièrement Patrimoine canadien, de même que tous les gouvernements provinciaux devraient investir dans le programme de coopération en recherche de la francophonie canadienne géré par l'Acfas et dans des programmes similaires**, afin de permettre aux chercheur-se-s de toutes les provinces de se déplacer dans l'ensemble du territoire canadien pour effectuer des collaborations en recherche.

Rôles et responsabilités des acteurs

Les universités, les agences subventionnaires de la recherche et les gouvernements canadien et provinciaux ont la responsabilité morale de faire rayonner l'anglais et le français dans le milieu de la recherche au pays. Ces institutions doivent toutes contribuer à assurer le plein épanouissement de la recherche en anglais et en français, et rappeler ainsi que la dualité linguistique est au cœur de l'identité canadienne.

La responsabilité des gouvernements canadien et provinciaux

L'espace de la recherche en français suppose des établissements universitaires francophones et bilingues viables. Or, l'actualité récente nous a montré la fragilité de certains d'entre eux⁸⁶. L'analyse de leur viabilité n'était pas l'objet de notre étude. Cependant, le gouvernement canadien et les gouvernements provinciaux doivent reconnaître la situation particulière, voire précaire, des établissements universitaires francophones en situation minoritaire, ainsi que l'importance de leur contribution dans les provinces et au pays. Ils doivent appuyer leur développement, car sans ce socle institutionnel, la recherche en français ne peut évoluer pleinement. Le développement et la pérennité de ces établissements sont cruciaux pour atteindre l'égalité en matière de langues officielles.

Étant assujetti à la Loi sur les langues officielles, le gouvernement canadien a un rôle central à jouer pour appuyer l'espace de recherche en français des communautés de langues officielles en situation minoritaire (CLOSM) et assurer son développement. Il doit le jouer en soutenant financièrement les structures de recherche et de diffusion des savoirs, ainsi que celles des services d'appui à la recherche et à la diffusion des savoirs en français. Plusieurs initiatives que nous recommandons requièrent un appui du gouvernement canadien. Elles supposent par ailleurs de sa part un leadership vigoureux auprès des gouvernements provinciaux pour qu'ils appuient les établissements universitaires francophones et bilingues et les programmes universitaires francophones en contexte minoritaire, ainsi que les mesures que nous proposons.

La responsabilité des agences subventionnaires fédérales

Les agences subventionnaires fédérales (CRSH, CRSNG, IRSC et FCI) ont elles aussi un rôle important et central à jouer pour assurer l'épanouissement de l'espace de la recherche en français. Elles sont assujetties à la Loi sur les langues officielles et, de ce fait, doivent prendre des mesures incitatives pour appuyer le développement des CLOSM et favoriser leur épanouissement. Elles doivent le faire conformément à leur mandat en consultant les représentant-e-s du milieu de la recherche des CLOSM. En effet, selon la Loi sur les langues officielles, il est requis que les agences fédérales consultent « les membres du public visé lors de la planification et de la mise en œuvre des programmes, des politiques et des services » (Gouvernement du Canada, 2019, p. 8). Conséquemment, les agences subventionnaires fédérales doivent

⁸⁶ Brenda Austin-Smith, présidente de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université, « La Laurentienne n'est pas la seule université en difficulté », *La Presse*, 9 avril 2021 <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-04-09/education-postsecondaire-en-francais/la-laurentienne-n-est-pas-la-seule-universite-en-difficulte.php> (12 avril 2021).

mettre en place des mécanismes de consultation auprès des acteurs francophones du domaine de la recherche en français. La création de comités permanents réunissant des organismes et des expert-e-s qui connaissent bien les besoins du milieu de la recherche en français s'impose. Du fait de leurs compétences, ceux-ci peuvent grandement aider les agences subventionnaires à tenir compte des besoins et des particularités du milieu de la recherche faite en français lors de l'élaboration de leurs programmes et de leurs services.

Pour respecter leurs obligations et vérifier que leurs actions contribuent à l'épanouissement du milieu de la recherche et de la diffusion des savoirs en français, les agences subventionnaires fédérales doivent donc mettre en place des mesures vigoureuses. À cette fin, elles doivent mener une réflexion rigoureuse, fondée sur des mécanismes de consultation qui permettront d'élaborer des plans d'action et des mesures visant à assurer aux chercheur-se-s qui ont soumis une demande en français un traitement équitable, en leur offrant la garantie que leur demande sera examinée par des évaluateur-trice-s ayant les compétences linguistiques adéquates, et sensibles aux réalités des minorités francophones au pays. Par ailleurs, les plans d'action devront prévoir des mesures assurant que les établissements et les chercheur-se-s des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) reçoivent leur juste part dans l'allocation des fonds de recherche et de diffusion des savoirs.

La responsabilité des universités

En tant qu'institutions, les universités et les campus francophones et bilingues contribuent à la vitalité des communautés francophones non seulement dans leurs régions immédiates, mais dans l'ensemble de la francophonie canadienne⁸⁷. Ils le font de plusieurs manières : en offrant un espace de vie en français, en formant des professionnel-le-s francophones, en animant la vie intellectuelle et culturelle de leurs milieux, en contribuant directement à l'innovation technologique et sociale de ces derniers. Dans le document *Français et anglais : Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada*, dans lequel il précise sa vision concernant son projet de modification de la *Loi sur les langues officielles*, le gouvernement canadien affirme le rôle crucial des institutions pour les communautés minoritaires : « Une communauté de langue officielle en situation minoritaire ne peut être forte que si ses institutions le sont. » (Gouvernement du Canada, 2021, p. 16). Plus précisément, il reconnaît la nécessité de s'engager pour « renforcer le continuum en éducation de la petite enfance au postsecondaire dans la langue de la minorité » (Gouvernement du Canada, 2021, p. 17). Cela nous apparaît d'autant plus important que, comme nous l'avons constaté, des proportions importantes d'étudiant-e-s de langue française en dehors du Québec ont fréquenté des établissements anglophones, et une grande partie justifient leur choix par l'offre de programmes.

⁸⁷ Les analyses d'Edmund A. Aunger (2010) montrent l'effet de la présence d'institutions francophones sur la vitalité des communautés francophones.

Les universités bilingues et anglophones situées à l'extérieur du Québec doivent reconnaître l'importance du rôle qu'elles jouent dans l'épanouissement de la communauté francophone. Elles doivent s'engager fermement à l'égard des activités et des structures d'enseignement, de recherche et de diffusion en français en leur sein et dans la communauté. À cette fin, elles doivent bien comprendre les besoins des chercheur-se-s d'expression française, ainsi que les difficultés qu'ils et elles rencontrent, afin de les appuyer et de faciliter leur travail. Elles doivent reconnaître et valoriser pleinement les travaux de ces personnes et leurs activités de diffusion des savoirs en français, tout en leur offrant des services adéquats dans cette langue.

Les universités, campus et bureaux francophones, pour leur part, ont besoin d'un plus grand soutien des gouvernements fédéral et provinciaux afin de maintenir et développer leurs activités, et ainsi jouer pleinement leur rôle dans la vitalité de leurs communautés francophones. Un fort attachement relie ces communautés à leurs établissements universitaires.

Le rôle de l'Acfas

L'Acfas et ses partenaires devront élaborer un plan de communication et d'action afin d'informer les décideur-se-s et les intervenant-e-s visé-e-s par les recommandations des constats qui ont été faits et des recommandations qui sont formulées. Ils devront faire des démarches et des suivis pour veiller à ce que les gouvernements, les agences subventionnaires fédérales et les universités mettent en place des mesures conformément aux recommandations et propositions émises dans le présent rapport afin de favoriser la recherche et la diffusion des savoirs en français. De plus, l'Acfas devra veiller à ce que les gouvernements et les agences subventionnaires fédérales adoptent une « lentille linguistique » lors de leurs réflexions, de leurs décisions et de la conception de programmes afin que les besoins et les particularités du milieu de la recherche en français soient pris en compte⁸⁸.

⁸⁸ S'inspirant du concept d'analyse différenciée selon le sexe, Martin Normand et Linda Cardinal proposent la notion de « lentille linguistique », qui repose sur une analyse différenciée selon la langue, ici le français, et qui devrait devenir un outil de politiques publiques (voir Normand et Cardinal, 2019).



CONCLUSION

Dans un contexte où l'anglais exerce une forte attraction dans le milieu de la recherche, la mise en œuvre des recommandations et des mesures proposées dans le présent document est essentielle pour assurer l'épanouissement de l'espace de recherche en français, et du même coup l'épanouissement des communautés francophones du Canada. Certaines mesures visent à aider directement les chercheur-se-s d'expression française, tandis que d'autres visent à appuyer les universités et les organes de l'édition savante. Ensemble, elles devraient aider les chercheur-se-s de même que les établissements à mieux se positionner dans un milieu qui est fortement compétitif.

Rappelons que notre étude a débuté avant la pandémie de Covid-19 et que notre sondage a été mené pendant la pandémie. Nous avons demandé aux participant-e-s de répondre aux questions en se référant à la période précédant la pandémie. Nous savons que les mesures sanitaires adoptées ont modifié profondément les activités d'enseignement et de recherche en milieu universitaire. Une étude de la situation de la recherche pendant la pandémie présenterait sans doute un portrait différent, sans doute plus précaire, de l'espace de la recherche en français. Les mesures sanitaires ont eu des impacts économiques importants sur les établissements universitaires au Canada⁸⁹. Notre étude ne portait pas sur la situation financière des établissements universitaires francophones et bilingues, mais au vu de la précarité financière de certains d'entre eux⁹⁰, il nous semble important d'entreprendre prochainement ce type d'étude afin de bien orienter les gouvernements canadien et provinciaux dans leurs interventions pour appuyer ces établissements et leurs infrastructures de recherche. Les universités francophones et bilingues ainsi que les campus francophones constituent le cadre institutionnel de l'espace de la recherche en français. L'avenir de cet espace requiert un cadre solide, viable et pérenne. Il serait également intéressant de mener une étude similaire sur les collèges francophones en situation minoritaire, qui contribuent également à la recherche et à la diffusion des savoirs en français et, plus largement, à la vitalité des communautés francophones.

En terminant, nous invitons les décideur-se-s et les intervenant-e-s dans le milieu de la recherche et celui des langues officielles à suivre attentivement l'évolution de la recherche dans la francophonie canadienne et à reconnaître son importance pour le pays. L'Acfas suivra le dossier avec ses partenaires, et se tient disponible dès maintenant pour rencontrer les acteurs concernés par ces recommandations afin de les soutenir dans leur mise en œuvre.

⁸⁹ Statistique Canada (2020), « Informations financières des universités pour l'année scolaire 2018-2019 et projections des répercussions de la COVID-19 pour l'année scolaire 2020-2021 », *Le Quotidien*, 8 octobre 2020 <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/201008/dq201008b-fra.htm> (13 avril 2021).

⁹⁰ Alex Usher, « Laurentian Blues (4) – Who is Next? », 9 février 2021 <https://higherstrategy.com/laurentian-blues-4-who-is-next/> (31 mars 2021).



RÉFÉRENCES

Acfas (2021). Recherche et enseignement supérieur : leaders du rapprochement des francophonies canadiennes, Mémoire produit dans le cadre du Sommet sur le rapprochement des francophonies canadiennes et de la prochaine politique du Québec en matière de francophonie canadienne. https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents_utiles/acfas_memoire_recherche_francophonie_2021.pdf (1^{er} avril 2021).

Acfas (2019). *La recherche en francophonie minoritaire canadienne : état des lieux et pistes d'action - bilan du colloque tenu à l'UQO les 30 et 31 mai 2019*. https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents_utiles/comptenducolloque_acfas_2019_francophonieminoritaire_0.pdf. Consulté le 1^{er} mars 2020.

Ammon, U. (2006). Language planning for international scientific communication: An overview of questions and potential solutions. *Current Issues in Language Planning*, 7(1), 1-30.

Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) (2018, février). *La langue dominante de la science*. <https://www.caut.ca/fr/bulletin/2018/02/la-langue-dominante-de-la-science>

Association des universités de la francophonie canadienne (AUFCC) (2007). *Plan de soutien à la recherche sur les communautés francophones en situation minoritaire : Un complément au Plan d'action 2007-2012*.

Bacaër, N. (2019). Quelques aspects de la disparition du français dans la recherche scientifique. *Francophonie et innovation à l'université*, 1, 16-27.

Bajerski, A. (2011). The role of French, German and Spanish journals in scientific communication in international geography. *Area*, 43(3), 305-313. <https://doi.org/10.1111/j.1475-4762.2010.00989.x>

Bakewell, D. (1992). Publish in English, or Perish? *Nature*, 356, 648.

Belkhdja, C. (2008). *Immigration et langues officielles : les enjeux au niveau de la recherche*. Communication présentée au symposium *Les enjeux de recherche sur les langues officielles*, Ottawa, Ontario.

Bocanegra-Valle, A. (2014). English is my default academic language: Voices from LSP scholars publishing in a multilingual journal. *Writing for Publication in Multilingual Contexts*, 13, 65-77. <https://doi.org/10.1016/j.jeap.2013.10.010>

Bortolus, A. (2012). Running Like Alice and Losing Good Ideas: On the Quasi-Compulsive Use of English by Non-native English Speaking Scientists. *AMBIO*, 41(7), 769-772. <https://doi.org/10.1007/s13280-012-0339-5>

Bourgeois, D. (2008). Communication présentée au symposium *Les enjeux de recherche sur les langues officielles*, Ottawa, Ontario.

Burgel, P.-R., Montani, D., Pigearias, B., Blanc, F.-X. et Roche, N. (2018). *Respiratory Medicine and Research : La nouvelle revue anglophone de la SPLF! Revue de pneumologie clinique*, 74(6), 367-368. <https://doi.org/10.1016/j.pneumo.2018.11.001>

Burgman, M., Jarrad, F. et Main, E. (2015). Decreasing geographic bias in *Conservation Biology*. *Conservation Biology*, 29(5), 1255-1256. <https://doi.org/10.1111/cobi.12589>

Burns, C. S. et Fox, C. W. (2017). Language and socioeconomics predict geographic variation in peer review outcomes at an ecology journal. *Scientometrics*, 113(2), 1113-1127. <https://doi.org/10.1007/s11192-017-2517-5>

Burrough-Boenisch, J. (2006). Negotiable Acceptability : Reflections on the Interactions between Language Professionals in Europe and NNS 1 Scientists Wishing to Publish in English. *Current Issues in Language Planning*, 7(1), 31-43. <https://doi.org/10.2167/cilp086.0>

Cameron-Pesant, S. (2018). Usage et diffusion des revues savantes québécoises en sciences sociales et humaines : analyse des téléchargements de la plateforme Érudit. *Recherches sociographiques*, 59(3), 365-384. <https://doi.org/10.7202/1058719ar>

Canale, O. (2011). Le cadre légal d'emploi de la langue française. Dans Argod-Dutard, F. (éd.), *Le français et les langues d'Europe : Cinquièmes Rencontres de Liré*. Presses universitaires de Rennes. doi :10.4000/books.pur.33085

Cartsen, Q. (2008). Researching the New Diversity of Francophone Minority Communities. *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, 6-8.

Cassen, B. (1990). *Quelles langues pour la science?*, Éditions La Découverte.

Collins, L. et Dagenais, D. (2010). Perspective From *The Canadian Modern Language Review/La revue canadienne des langues vivantes. The Modern Language Journal*, 94(4), 638-640. <https://doi.org/10.1111/j.1540-4781.2010.01097.x>

Conseil de la langue française (1983). *L'avenir du français dans les publications et communications scientifiques et techniques (1981, Montréal)*, Québec, Éditeur officiel du Québec.

Conseil de la langue française (1991). *La situation du français dans l'activité scientifique et technique : Rapport et avis au ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française*. http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_igccpplus_pi4%5bfile%5d=publications/avis118/a118.htm

CRSH, CRSNG, IRSC, FCI et Génome Canada (2019). *Les organismes canadiens de financement de la recherche signent la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA)*. https://www.nserc-crsng.gc.ca/Media-Media/NewsDetail-DetailNouvelles_fra.asp?ID=1103 (1^{er} avril 2021).

Cornut, J. et Roussel, S. (2011). Un champ et deux univers? Les francophones dans l'étude de la politique étrangère canadienne. *Politique et sociétés*, 30(1), 139-164. <https://doi.org/10.7202/1006063ar>

Côté, D. (2008). L'utilisation de la recherche et les communautés francophones et acadiennes. Communication présentée au symposium *Les enjeux de recherche sur les langues officielles*, Ottawa, Ontario.

Curry, M. J. et Lillis, T. (2004). Multilingual Scholars and the Imperative to Publish in English: Negotiating Interests, Demands, and Rewards. *TESOL Quarterly*, 38(4), 663. <https://doi.org/10.2307/3588284>

Dabós, M. P., Gantman, E. R. et Fernández Rodríguez, C. J. (2019). The Prestige of Social Scientists in Spain and France: An Examination of Their h-Index Values Using Scopus and Google Scholar. *Minerva*, 57(1), 47-66. <https://doi.org/10.1007/s11024-018-9358-0>

Debackere, K., & Glänzel, W. (2004). Using a bibliometric approach to support research policy making: The case of the Flemish BOF-key. *Scientometrics*, 59(2), 253-276. <http://doi.org/10.1023/B:SCIE.0000018532.70146.02>

de Chambrun, N. et Reinhardt, A.-M. (1981). Le français chassé des sciences, actes d'un colloque tenu à la Faculté de Paris-Orsay, Paris, CIREEL,

De La Laurencie, A., et Maddi, A. (2019). The Dynamics of French publications in Social Sciences and Humanities : A European comparison. Dans G. Catalano, C. Daraio, M. Gregori, H. F. Moed et G. Ruocco (éd.), *17th International Conference on Scientometrics & Informetrics (issi2019)*, I, 673-684.

De Moissac, D. et Bowen, S. (2019). Impact of Language Barriers on Quality of Care and Patient Safety for Official Language Minority Francophones in Canada. *Journal of Patient Experience*, 6(1), 24-32. <https://doi.org/10.1177/2374373518769008>

Drolet, M., Savard, J., Benoît, J., Arcand, I., Savard, S., Lagacé, J., Lauzon, S. et Dubouloz, C.-J. (2014). Health Services for Linguistic Minorities in a Bilingual Setting: Challenges for Bilingual Professionals. *Qualitative Health Research*, 24(3), 295-305. <https://doi.org/10.1177/1049732314523503>

Dupuis-Blanchard, S. et Vézina, S. (2015). La recherche au profit d'un meilleur accès aux services de santé en français. *Minorités linguistiques et société*, 6(3). <https://doi.org/10.7202/1033187ar>

Durand, C. (2006). If it's not in English, it's not worth reading! *Current issues in Language Planning*, 7(1), 44-60.

Duszak, A. et Lewkowicz, J. (2008). Publishing academic texts in English: A Polish perspective. *Journal of English for Academic Purposes*, 7(2), 108-120. <https://doi.org/10.1016/j.jeap.2008.03.001>

Eggert, E. (2015). Le français dans la communication scientifique et internationale. Dans C. Polzin-Haumann et W. Schweickard (éd.), *Manuel de linguistique française* (p. 432-456). De Gruyter. <https://doi.org/10.1515/9783110302219-020>

Fejes, A. et Nylander, E. (2017). The economy of publications and citations in educational research: What about the 'Anglophone bias'? *Research in Education*, 99(1), 19-30. <https://doi.org/10.1177/0034523717740146>

Filliatreau, G. (2008). Bibliométrie et évaluation en sciences humaines et sociales : Une brève introduction. *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 55-4bis(5), 61-66. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/rhmc.555.0061>

Fanelli, D., & Larivière, V. (2016). Researchers' individual publication rate has not increased in a century. *PLOS ONE*, 11(3). <http://doi.org/10.1371/journal.pone.0149504>

Forgues, É. et Pépin-Fillion, D. (2012). La recherche en contexte francophone minoritaire. Communication présentée à la table ronde de l'Acfas *Les enjeux et l'avenir de la recherche, en français, en milieu minoritaire*, Sudbury, Ontario.

- Gingras, Y. (1984). La valeur d'une langue dans un champ scientifique. *Recherches sociographiques*, 25(2), 285-296. <https://doi.org/10.7202/056095ar>
- Gingras, Y. (2002). Les formes spécifiques de l'internationalité du champ scientifique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 141-142(1-2), 31-45. <https://doi.org/10.3917/arss.141.0031>
- Gingras, Y. et Mosbah-Natanson, S. (2010). Les sciences sociales françaises entre ancrage local et visibilité internationale. *European Journal of Sociology*, 51(2), 305-321. <https://doi.org/10.1017/S0003975610000147>
- Gordin, M. D. (2015). *Scientific Babel: How Science Was Done Before and After Global English*. Chicago and London: The University of Chicago Press.
- Gouvernement du Canada (2019). *Guide sur la partie VII de la Loi sur les langues officielles : Appui aux communautés et promotion du français et de l'anglais*. Ottawa. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/publications/guide.html>
- Groupe Intersol Group (2011). *Symposium de la recherche sur les langues officielles au Canada*. Ottawa, Ontario. https://icrml.ca/images/stories/documents/fr/Symposium/Symposium_2011/rapport_symposium_recherche_2011_intersol_f.pdf
- Groupe Intersol Group (2008). *Symposium Les enjeux de recherche sur les langues officielles*. Ottawa, Ontario. https://icrml.ca/images/stories/documents/fr/Symposium/rapport_symposim.pdf
- Hamel, R. E. (2007). The dominance of English in the international scientific periodical literature and the future of language use in science. *AILA Review*, 20, 53-71. <https://doi.org/10.1075/aila.20.06ham>
- Herzog, C., Hook, D., & Konkiel, S. (2020). Dimensions: Bringing down barriers between scientometricians and data. *Quantitative Science Studies*, 1(1), 387-395. http://doi.org/10.1162/qss_a_00020
- Hicks, D., Wouters, P., Waltman, L., de Rijcke, S. et Rafols, I. (s. d.). *Le manifeste de Leiden pour la mesure de la recherche* (G. Filliatreau, trad.). <https://www.ouvrirlascience.fr/wp-content/uploads/2018/09/leidenmanifesto-hceres-ost.pdf>
- Hicks, D., Wouters, P., Waltman, L., de Rijcke, S. et Rafols, I. (2015). Bibliometrics: The Leiden Manifesto for research metrics. *Nature*, 520(7548). <https://www.nature.com/news/bibliometrics-the-leiden-manifesto-for-research-metrics-1.17351>
- Imbeau, L. et Ouimet, M. (2012). Langue de publication et performance en recherche : Publier en français a-t-il un impact sur les performances bibliométriques des chercheurs francophones en science politique? *Politique et sociétés*, 31(3), 39-65. <https://doi.org/10.7202/1014959ar>
- Initiative d'Helsinki sur le multilinguisme dans la communication savante, <https://www.helsinki-initiative.org/fr/read>. Consulté le 24 août 2020.
- Johnson, M. L. et Doucet, P. (2006). *A sharper view: Evaluating the vitality of official language minority communities*. Ottawa: Office of the Commissioner of Official Languages.
- Kalay, A. L., Chomienne, M.-H. et Farmanova, E. (2013). Les priorités de recherche sur la santé des francophones en Ontario. *Revue canadienne de santé publique*, 104(6), S83-S87.
- Kaplan, R. B. (2001). English –The Accidental Language of Science. Dans U. Ammon (éd.), *The Dominance of English as a Language of Science*. De Gruyter Mouton. <https://doi.org/10.1515/9783110869484.3>
- Kelly Sears Consulting Group (2008). *Le rôle des organismes fédéraux de financement de la recherche du Canada dans la promotion des langues officielles*. Ottawa : Le Commissariat aux langues officielles. https://www.clo-ocol.gc.ca/sites/default/files/promotion_f.pdf
- Lacronique, J. (2018). Revue de pneumologie clinique, le dernier numéro. *Revue de pneumologie clinique*, 74(6), 363-364. <https://doi.org/10.1016/j.pneumo.2018.11.003>
- Landa, L. G. G. (2006). Academic Language Barriers and Language Freedom. *Current Issues in Language Planning*, 7(1), 61-81. <https://doi.org/10.2167/cilp084.0>
- Landry, R., Forgues, É. et Traisnel, C. (2008). *La recherche sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire : chercheurs, réseaux et grands thèmes*. Communication présentée au symposium *Les enjeux de recherche sur les langues officielles*, Ottawa, Ontario.

Larivière, V. (2018). Le français, langue seconde? De l'évolution des lieux et langues de publication des chercheurs au Québec, en France et en Allemagne. *Recherches sociographiques*, 59(3), 339-363. <https://doi.org/10.7202/1058718ar>

Larivière, V. (2017). Croissance des revues savantes : de la connaissance et... du bruit », *Découvrir, la revue de l'Acfas*, 13 décembre 2017. <https://www.acfas.ca/publications/magazine/2017/12/croissance-revues-savantes-entre-bruit-connaissances>

Larivière, V., Gingras, Y. et Archambault, É. (2006). Canadian collaboration networks: A comparative analysis of the natural sciences, social sciences and the humanities. *Scientometrics*, 68(3), 519-533. <https://doi.org/10.1007/s11192-006-0127-8>

Larivière V., Haustein, S. et Mongeon, P. (2015) The Oligopoly of Academic Publishers in the Digital Era. *PLOS ONE*, 10(6). <http://doi.org/10.1371/journal.pone.0127502>

Larivière, V. et Macaluso, B. (2011). Improving the coverage of social science and humanities researchers' output: The case of the Érudit journal platform. *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 62(12), 2437-2442. <https://blogs.lse.ac.uk/impactofsocialsciences/2020/03/05/the-coronavirus-covid-19-outbreak-highlights-serious-deficiencies-in-scholarly-communication/>

Larivière, V., Shu, F., Sugimoto, C. R. (2020). *The Coronavirus (COVID-19) outbreak highlights serious deficiencies in scholarly communication*. LSE Impact Blog. 5 mars 2020. <https://blogs.lse.ac.uk/impactofsocialsciences/2020/03/05/the-coronavirus-covid-19-outbreak-highlights-serious-deficiencies-in-scholarly-communication/>

Larivière, V. et Sugimoto, C. R. (2018). *Mesurer la science* (S. Chisogne, trad.). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Larivière, V. et Warren, J.-P. (2019). Introduction: The Dissemination Of National Knowledge In An Internationalized Scientific Community. *Canadian Journal of Sociology/ Cahiers canadiens de sociologie*, 44(1), 1-8. <http://dx.doi.org/10.29173/cjs29548>

Li, Y. et Flowerdew, J. (2009). International engagement versus local commitment: Hong Kong academics in the humanities and social sciences writing for publication. *Journal of English for Academic Purposes*, 8(4), 279-293. <https://doi.org/10.1016/j.jeap.2009.05.002>

Lillis, T., Magyar, A. et Robinson-Pant, A. (2010). An international journal's attempts to address inequalities in academic publishing: Developing a writing for publication program. *Compare: A Journal of Comparative and International Education*, 40(6), 781-800. <https://doi.org/10.1080/03057925.2010.523250>

López-Navarro, I., Moreno, A. I., Quintanilla, M. Á. et Rey-Rocha, J. (2015). Why do I publish research articles in English instead of my own language? Differences in Spanish researchers' motivations across scientific domains. *Scientometrics*, 103(3), 939-976. <https://doi.org/10.1007/s11192-015-1570-1>

Ma, C., Su, C., Yuan, J. et Wu, Y. (2012). Papers written by Nobel Prize winners in physics before they won the prize: An analysis of their language and journal of publication. *Scientometrics*, 93(3), 1151-1163. <https://doi.org/10.1007/s11192-012-0748-z>

Malatest & Associates Ltd. (2011). *Examen de la gestion des langues officielles*. Ottawa : Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

Meneghini, R. et Packer, A. L. (2007). Is there science beyond English? *EMBO reports*, 8(2), 112-116. <https://doi.org/10.1038/sj.embor.7400906>

Molgat, M. et Trahan-Perreault, J. (2015). L'état de la recherche en travail social dans les communautés francophones minoritaires au Canada : Une topographie thématique. *Reflets : Revue d'intervention sociale et communautaire*, 21(2), 36. <https://doi.org/10.7202/1035433ar>

Mongeon, P. et Paul-Hus, A. (2016). The journal coverage of Web of Science and Scopus: A comparative analysis. *Scientometrics*, 106(1), 213-228. <https://doi.org/10.1007/s11192-015-1765-5>

Montgomery, S. L. et Crystal, D. (2013). *Does science need a global language?: English and the future of research*. Chicago : The University of Chicago Press.

Normand, M. et Cardinal, L. (2019). *L'appui à la dualité linguistique*. <https://sciencessociales.uottawa.ca/nouvelles/lappui-dualite-linguistique-martin-normand-linda-cardinal> (17 avril 2021).

O'Neil, D. (2018). English as the lingua franca of international publishing. *World Englishes*, 37(2), 146-165. <https://doi.org/10.1111/weng.12293>

Observatoire des sciences et des technologies (OST) (2019). *Dynamics of scientific production in the world, in Europe and in France, 2000-2016*. Paris : Hcéres. Repéré à : https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/downloads/rappScien_VA_web04_12.pdf

Pamou, L. (2020). La survie de programmes des universités francophones menacée par la COVID-19. Radio-Canada Manitoba. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1703460/education-francais-manitoba-alberta-milieu-minoritaire>. Consulté le 16 mai 2020.

Pérez-Llantada, C., Plo, R. et Ferguson, G. R. (2011). "You don't say what you know, only what you can": The perceptions and practices of senior Spanish academics regarding research dissemination in English. *English for Specific Purposes*, 30(1), 18-30. <https://doi.org/10.1016/j.esp.2010.05.001>

Quan, W., Chen, B. & Shu, F. (2017). Publish or impoverish: An investigation of the monetary reward system of science in China (1999-2016). *Aslib Journal of Information Management*, 69, 486-502. <http://doi.org/10.1108/AJIM-01-2017-0014>

Rocher, F. (2007). The End of the «Two Solitudes»? The Presence (or Absence) of the Work of French Speaking Scholars in Canadian Politics. *Canadian Journal of Political Science*, 40(4), 833-857. <http://doi.org/10.1017/S0008423907071132>

Rocher, F. et Stockemer, D. (2017). Langue de publication des politologues francophones du Canada. *Canadian Journal of Political Science*, 50(1), 97-120. <https://doi.org/10.1017/S0008423917000075>

Salager-Meyer, F. (2015). Peripheral scholarly journals: From locality to globality. *Ibérica*, 30, 15-36.

Sancho Guida, C. (2019). Editorial. *Ibérica*, 38(9). http://www.aelfe.org/documents/38_00_IBERICA.pdf. Consulté le 3 mars 2020.

Schneider, J. W. (2009). An outline of the bibliometric indicator used for performance-based funding of research institutions in Norway. *European Political Science*, 8(3), 364-378. <http://doi.org/10.1057/eps.2009.19>

Shu, F., Quan, W., Chen, B., Qiu, J., Sugimoto, C. R., & Larivière, V. (2020). The role of Web of Science publications in China's tenure system. *Scientometrics*, 1-13. <http://doi.org/10.1007/s11192-019-03339-x>

Sivertsen, G. (2010). A performance indicator based on complete data for the scientific publication output at research institutions. *ISSI newsletter*, 6(1), 22-28.

Sivertsen, G. (2016). Patterns of internationalization and criteria for research assessment in the social sciences and humanities. *Scientometrics*, 107(2), 357-368. <https://doi.org/10.1007/s11192-016-1845-1>

Slim, K. (2006). Doit-on continuer à publier la recherche clinique en langue française? *Gastroentérologie clinique et biologique*, 30(5), 657-658. [https://doi.org/10.1016/S0399-8320\(06\)73256-0](https://doi.org/10.1016/S0399-8320(06)73256-0)

Smith, L. T. (2006). Researching in the Margins Issues for Māori Researchers a Discussion Paper. *AlterNative: An International Journal of Indigenous Peoples*, 2(1), 4-27. <https://doi.org/10.1177/117718010600200101>

Tao, Y. (2020). New Chinese Policy Could Reshape Global STM Publishing. *Scholarly Kitchen*, 27 February 2020. <https://scholarlykitchen.sspnet.org/2020/02/27/new-chinese-policy-could-reshape-global-stm-publishing/>

Thériault, J. Y. (2019). Écrire en français, pour une sociologie plus culturellement contextualisée. *SociologieS, Débats, Pourquoi publier en langue française quand on est sociologue?*, mis en ligne le 17 janvier 2019, consulté le 5 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/9494>

Van Leeuwen, T. N., Moed, H. F., Tijssen, R. J. W., Visser, M. S. et Van Raan, A. F. J. (2001). Language biases in the coverage of the Science Citation Index and its consequences for international comparisons of national research performance. *Scientometrics*, 51(1), 335-346. <https://doi.org/10.1023/A:1010549719484>

Van Raan, A. F. J., Van Leeuwen, T. N. et Visser, M. S. (2011). Severe language effect in university rankings: Particularly Germany and France are wronged in citation-based rankings. *Scientometrics*, 88(2), 495-498. <https://doi.org/10.1007/s11192-011-0382-1>

Van Weijan, D. (2012). The Language of (Future) Scientific Communication. *Research Trends*, 31. <https://www.researchtrends.com/issue-31-november-2012/the-language-of-future-scientific-communication/>

Vandergift, L. (2008). *Les principaux défis liés à la recherche en langue seconde au Canada*. Communication présentée au symposium *Les enjeux de recherche sur les langues officielles*, Ottawa, Ontario.

Vézina, S. (2015). Bilan de santé : Une analyse descriptive de l'état de la recherche sur la santé et les communautés francophones en situation minoritaire. *Minorités linguistiques et société*, (6), 202. <https://doi.org/10.7202/1033196ar>

Vézina, S. et Doiron Robichaud, J. (2011). *Vers une démarche concertée pour le renforcement de la recherche sur les langues officielles dans le secteur de la santé : bilan et pistes d'action*. Moncton, Nouveau-Brunswick : Groupe de recherche et d'innovation sur l'organisation des services de santé.

Warren, J.-P. (2014). The End of National Sociological Traditions ? The Fates of Sociology in English Canada and French Québec in a Globalized Field of Science. *International Journal of Canadian Studies*, 50, 87-108.

Warren, J.-P. et Larivière, V. (2018). La diffusion des connaissances en langue française en sciences humaines et sociales. Les défis du nouvel environnement international. *Les revues savantes en sciences sociales et humanités*, 59(3), 327-333. <https://doi.org/10.7202/1058717ar>

Wilsdon, J. et autres (2015). *The Metric Tide: Report of the Independent Review of the Role of Metrics in Research Assessment and Management*. doi : 10.13140/RG.2.1.4929.1363

Zacharewicz, T., Lepori, B., Reale, E., & Jonkers, K. (2019). Performance-based research funding in EU Member States – a comparative assessment. *Science and Public Policy*, 46(1), 105-115. <http://doi.org/10.1093/scipol/scy041>



ANNEXE I : DÉROULEMENT DE LA COLLECTE DE DONNÉES

De janvier à mai 2020 :

La liste de chercheur-se-s de l'Acfas a été complétée après que des contacts par courriel aient été effectués auprès des administrations centrales des universités, puis des facultés si les universités ne répondaient pas, puis des départements lorsque les facultés ne répondaient pas, dans le but d'obtenir la liste des chercheur-se-s (postdoctorant-e-s, chargé-e-s de cours et professeur-e-s d'expression française) de leur établissement.

Toutes les universités canadiennes hors Québec ont été contactées, sauf celles pour lesquelles nous avons déjà suffisamment de noms dans la liste tirée de la base de données de l'Acfas, soit l'Université de Moncton, l'Université Laurentienne, l'Université d'Ottawa.

12 mai 2020 :

Lancement du sondage dans un envoi groupé par l'entremise du logiciel Mailchimp.

Envoi à une liste composée de 1 298 chercheur-se-s : contacts de la base de données de l'Acfas et des listes fournies par les départements et facultés des universités.

Certains partenaires de l'Acfas ont partagé le sondage dans leur infolettre (Fédération des sciences humaines, Consortium national de formation en santé, Commission canadienne pour l'UNESCO, etc.).

Certaines universités ont décidé de partager elles-mêmes le sondage plutôt que de nous transmettre la liste de leurs chercheur-se-s.

21 mai 2020 :

Relance courriel par l'entremise du logiciel Outlook aux chercheur-se-s de l'envoi du 12 mai 2020 qui n'avaient pas ouvert le courriel.

2 juin 2020 :

Relance courriel par l'entremise du logiciel Outlook à tous les chercheur-se-s ayant reçu le courriel du 12 mai 2020.

Juin 2020 :

Suivis auprès des universités qui n'avaient pas répondu aux courriels précédents : si les administrations centrales ne répondaient pas, nous nous adressions aux facultés, et si les facultés ne répondaient pas, nous nous adressions directement aux départements.

Juillet et août 2020 :

Des efforts ont été déployés pour assurer un échantillon représentatif de la population visée par province.

Puisqu'il manquait de répondant-e-s en Alberta, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, des contacts ont été effectués auprès de 47 facultés de deux universités bilingues et d'une université francophone pour qu'elles distribuent le sondage à leurs professeur-e-s, postdoctorant-e-s et chargé-e-s de cours.

Envoi direct à des professeur-e-s d'une autre université anglophone en les repérant dans leur répertoire.

Contact effectué auprès des Acfas régionales afin d'identifier des contacts supplémentaires.

Résultat : au total, 537 chercheur-se-s supplémentaires ont été identifiés via les bottins des universités et la liste de l'Acfas-Alberta. Ces chercheur-se-s ont été contacté-e-s directement en leur donnant l'information pour remplir le sondage, en plus des 47 facultés et départements mentionnés ci-dessus, qui ont également reçu tous les détails pour remplir le sondage.

Septembre et octobre 2020 :

Plusieurs efforts (relances) pour augmenter le nombre de participant-e-s dans une université bilingue (qui était sous-représentée).

1^{er} novembre 2020 :

Fin de la diffusion du sondage.

**ANNEXE II :
DONNÉES SUR LE
PERSONNEL ENSEIGNANT
À L'UNIVERSITÉ SELON
LA LANGUE**

TABEAU 17. POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS AYANT TRAVAILLÉ DEPUIS 2015, SELON LES PROFESSIONS ET LA PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE PARLÉE (PLOP)

	TOTAL - PLOP	ANGLAIS	FRANÇAIS	ANGLAIS ET FRANÇAIS	% DE FRANCOPHONES
Canada					
401 Professeur-e-s d'université et assistant-e-s d'enseignement au niveau postsecondaire ⁹¹	168 820	133 260	30 450	4 960	21,0 %
4011 Professeur-e-s et chargé-e-s de cours au niveau universitaire	77 275	60 115	14 855	2 230	22,1 %
4012 Assistant-e-s d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	91 545	73 150	15 590	2 730	20,0 %
Canada moins le Québec					
401 Professeur-e-s d'université et assistant-e-s d'enseignement au niveau postsecondaire	130 485	122 755	5 315	2 300	5,8 %
4011 Professeur-e-s et chargé-e-s de cours au niveau universitaire	59 445	55 215	3 005	1 170	7,0 %
4012 Assistant-e-s d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	71 035	67 540	2 305	1 130	4,8 %
Terre-Neuve-et-Labrador					
401 Professeur-e-s d'université et assistant-e-s d'enseignement au niveau postsecondaire	2 450	2 360	80	10	3,7 %
4011 Professeur-e-s et chargé-e-s de cours au niveau universitaire	1 345	1 275	60	10	5,2 %
4012 Assistant-e-s d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	1 105	1 085	15	0	1,4 %
Île-du-Prince-Édouard					
401 Professeur-e-s d'université et assistant-e-s d'enseignement au niveau postsecondaire	635	605	25	0	3,9 %
4011 Professeur-e-s et chargé-e-s de cours au niveau universitaire	305	280	20	0	6,6 %
4012 Assistant-e-s d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	330	325	10	0	3,0 %
Nouvelle-Écosse					
401 Professeur-e-s d'université et assistant-e-s d'enseignement au niveau postsecondaire	5 695	5 405	195	100	5,2 %
4011 Professeur-e-s et chargé-e-s de cours au niveau universitaire	3 145	2 940	130	75	6,5 %
4012 Assistant-e-s d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	2 555	2 465	60	20	3,1 %
Nouveau-Brunswick					
401 Professeur-e-s d'université et assistant-e-s d'enseignement au niveau postsecondaire	2 915	2 015	860	40	30,9 %
4011 Professeur-e-s et chargé-e-s de cours au niveau universitaire	1 640	1 095	525	25	33,5 %
4012 Assistant-e-s d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	1 275	920	340	10	27,5 %

⁹¹ Population âgée de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015.

Québec					
401 Professeur-e-s d'université et assistant-e-s d'enseignement au niveau postsecondaire	38 335	10 505	25 135	2 660	72,5 %
4011 Professeur-e-s et chargé-e-s de cours au niveau universitaire	17 830	4 900	11 850	1 060	72,4 %
4012 Assistant-e-s d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	20 510	5 610	13 285	1 600	72,6 %
Ontario					
401 Professeur-e-s d'université et assistant-e-s d'enseignement au niveau postsecondaire	67 980	63 570	2 965	1 395	6,4 %
4011 Professeur-e-s et chargé-e-s de cours au niveau universitaire	28 745	26 405	1 630	690	8,1 %
4012 Assistant-e-s d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	39 230	37 165	1 340	700	5,2 %
Manitoba					
401 Professeur-e-s d'université et assistant-e-s d'enseignement au niveau postsecondaire	5 235	4 935	230	75	5,8 %
4011 Professeur-e-s et chargé-e-s de cours au niveau universitaire	2 685	2 495	145	40	6,9 %
4012 Assistant-e-s d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	2 555	2 435	85	30	4,5 %
Saskatchewan					
401 Professeur-e-s d'université et assistant-e-s d'enseignement au niveau postsecondaire	4 620	4 485	80	50	2,8 %
4011 Professeur-e-s et chargé-e-s de cours au niveau universitaire	2 385	2 295	50	35	3,6 %
4012 Assistant-e-s d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	2 235	2 190	25	15	1,8 %
Alberta					
401 Professeur-e-s d'université et assistant-e-s d'enseignement au niveau postsecondaire	17 915	17 220	390	285	3,8 %
4011 Professeur-e-s et chargé-e-s de cours au niveau universitaire	7 935	7 585	190	140	4,2 %
4012 Assistant-e-s d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	9 985	9 630	195	150	3,5 %
Colombie-Britannique					
401 Professeur-e-s d'université et assistant-e-s d'enseignement au niveau postsecondaire	22 950	22 065	485	350	3,6 %
4011 Professeur-e-s et chargé-e-s de cours au niveau universitaire	11 235	10 815	250	160	3,6 %
4012 Assistant-e-s d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	11 715	11 255	235	190	3,6 %

Source : Données du recensement de Statistique Canada (2016), commande personnalisée CO-2125, Population âgée de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015 selon les professions et la première langue officielle parlée.



ANNEXE III : ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DES DIPLÔMÉ-E-S 2018

(Cohorte 2015)

TABEAU 18. DIPLÔMÉ-E-S UNIVERSITAIRES SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, PAR LA RÉGION DE L'ÉTABLISSEMENT, LA LANGUE MATERNELLE ET LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT, CANADA⁹²

RÉGION DE L'ÉTABLISSEMENT	LANGUE MATERNELLE	LANGUE D'ENSEIGNEMENT	NIVEAU DE SCOLARITÉ					
			BACCALAURÉAT (1 ^{ER} CYCLE)		ÉTUDES SUPÉRIEURES (2 ^E ET 3 ^E CYCLES)		TOTAL	
			N	%	N	%	N	%
Canada hors Québec	Français ⁹³	Français seulement	1 940	53	430	35	2 370	49
		Anglais seulement	1 700	47	790	65	2 490	51
		Total	3 640	100	1 220	100	4 860	100
	Anglais ⁹⁴	Français seulement	160	0	140	1	300	0
		Anglais seulement	102 180	100	25 060	99	127 240	100
		Total	102 340	100	25 200	100	127 540	100
	Total	Français seulement	2 100	2	570	2	2 670	2
		Anglais seulement	103 880	98	25 850	98	129 730	98
		Total	105 980	100	26 420	100	132 400	100
Québec	Français ⁹³	Français seulement	36 060	96	14 280	96	50 340	96
		Anglais seulement	1 610	4	530	4	2 140	4
		Total	37 670	100	14 810	100	52 480	100
	Anglais ⁹⁴	Français seulement	850	17	270	15	1 120	17
		Anglais seulement	4 070	83	1 590	85	5 660	83
		Total	4 920	100	1 860	100	6 780	100
	Total	Français seulement	36 910	87	14 550	87	51 460	87
		Anglais seulement	5 680	13	2 120	13	7 800	13
		Total	42 590	100	16 670	100	59 260	100
Canada (total)	Français ⁹³	Français seulement	38 000	92	14 710	92	52 710	92
		Anglais seulement	3 310	8	1 320	8	4 630	8
		Total	41 310	100	16 030	100	57 340	100
	Anglais ⁹⁴	Français seulement	1 010	1	410	2	1 420	1
		Anglais seulement	106 250	99	26 650	98	132 900	99
		Total	107 260	100	27 060	100	134 320	100
	Total	Français seulement	39 010	26	15 120	35	54 130	28
		Anglais seulement	109 560	74	27 970	65	137 530	72
		Total	148 570	100	43 090	100	191 660	100

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômé-e-s 2018, commande personnalisée.

⁹² Les totaux dans le tableau 18 ne comprennent que les réponses déclarées dans ce tableau.⁹³ Cette catégorie comprend les personnes qui ont le français seulement ou le français et une langue non officielle comme langues maternelles.⁹⁴ Cette catégorie comprend les personnes qui ont l'anglais seulement ou l'anglais et une langue non officielle comme langues maternelles.

TABEAU 19. DIPLÔMÉ-E-S UNIVERSITAIRES SELON LA LANGUE MATERNELLE ET LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT, PAR LA RÉGION DE L'ÉTABLISSEMENT ET LE CHANGEMENT DE PROVINCE, CANADA⁹⁵

RÉGION DE L'ÉTABLISSEMENT	CHANGEMENT DE PROVINCE ⁹⁸	LANGUE MATERNELLE											
		FRANÇAIS ⁹⁶						ANGLAIS ⁹⁷					
		LANGUE D'ENSEIGNEMENT											
		FRANÇAIS SEULEMENT		ANGLAIS SEULEMENT		TOTAL		FRANÇAIS SEULEMENT		ANGLAIS SEULEMENT		TOTAL ⁹⁹	
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Canada hors Québec	Même province	1 690	73	1 650	71	3 340	72	240	86	109 980	89	110 220	89
	Changement de province	630	27	680	29	1 310	28	40	14	13 570	11	13 610	11
	Total	2 320	100	2 330	100	4 650	100	280	100	123 550	100	123 830	100
Québec	Même province	48 350	99	1 870	93	50 220	99	1 030	100	3 260	64	4 290	70
	Changement de province	410	1	140	7	550	1	0	0	1 850	36	1 850	30
	Total	48 760	100	2 010	100	50 770	100	1 030	100	5 110	100	6 140	100
Canada (total)	Même province	50 040	98	3 520	81	53 560	97	1 270	97	113 240	88	114 510	88
	Changement de province	1 040	2	820	19	1 860	3	40	3	15 420	12	15 460	12
	Total	51 080	100	4 340	100	55 420	100	1 310	100	128 660	100	129 970	100

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômé-e-s 2018, commande personnalisée.

⁹⁵ Les totaux dans le tableau 19 ne comprennent que les réponses déclarées dans ce tableau.⁹⁶ Cette catégorie comprend les personnes qui ont le français seulement ou le français et une langue non officielle comme langues maternelles.⁹⁷ Cette catégorie comprend les personnes qui ont l'anglais seulement ou l'anglais et une langue non officielle comme langues maternelles.⁹⁸ Le changement de province est une variable dérivée de deux variables de l'Enquête nationale auprès des diplômé-e-s 2018. Ces deux variables sont : Au cours des 12 derniers mois précédant le début du programme terminé en 2015, dans quelle province ou quel territoire habitez-vous? Province ou territoire de l'établissement d'enseignement.⁹⁹ Les tableaux 19, 20 et 21 comprennent tous les diplômé-e-s universitaires de tous les cycles universitaires.

TABEAU 20. DIPLÔMÉ-E-S UNIVERSITAIRES SELON LA LANGUE MATERNELLE ET LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT, PAR LA RÉGION DE L'ÉTABLISSEMENT ET LA RAISON DU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT, CANADA¹⁰⁰

RÉGION DE L'ÉTABLISSEMENT	RAISON DU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT	LANGUE MATERNELLE											
		FRANÇAIS ¹⁰¹						ANGLAIS ¹⁰²					
		LANGUE D'ENSEIGNEMENT											
		FRANÇAIS SEULEMENT		ANGLAIS SEULEMENT		TOTAL		FRANÇAIS SEULEMENT		ANGLAIS SEULEMENT		TOTAL ¹⁰⁴	
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Canada hors Québec	Réputation de l'établissement	220	9	370	14	590	12	20	7	32 220	25	32 240	25
	Disponibilité du programme	420	18	940	36	1 360	27	60	21	32 900	25	32 960	25
	Proximité du domicile	1 070	45	720	28	1 790	36	50	17	35 800	28	35 850	28
	Autre ¹⁰³	680	28	550	21	1 230	25	160	55	28 140	22	28 300	22
	Total	2 390	100	2 580	100	4 970	100	290	100	129 060	100	129 350	100
Québec	Réputation de l'établissement	10 500	21	930	43	11 430	22	260	23	2 130	38	2 390	35
	Disponibilité du programme	15 830	31	620	29	16 450	31	470	42	1 500	27	1 970	29
	Proximité du domicile	14 870	29	180	8	15 050	29	140	13	310	5	450	7
	Autre ¹⁰³	9 420	19	410	19	9 830	19	250	22	1 720	30	1 970	29
	Total	50 620	100	2 140	100	52 760	100	1 120	100	5 660	100	6 780	100
Canada (total)	Réputation de l'établissement	10 720	20	1 300	28	12 020	21	280	20	34 350	25	34 630	25
	Disponibilité du programme	16 250	31	1 560	33	17 810	31	530	38	34 400	26	34 930	26
	Proximité du domicile	15 940	30	900	19	16 840	29	190	13	36 110	27	36 300	27
	Autre ¹⁰³	10 100	19	960	20	11 060	19	410	29	29 860	22	30 270	22
	Total	53 010	100	4 720	100	57 730	100	1 410	100	134 720	100	136 130	100

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômé-e-s 2018, commande personnalisée.

¹⁰⁰ Les totaux dans le tableau 20 ne comprennent que les réponses déclarées dans ce tableau.¹⁰¹ Cette catégorie comprend les personnes qui ont le français seulement ou le français et une langue non officielle comme langues maternelles.¹⁰² Cette catégorie comprend les personnes qui ont l'anglais seulement ou l'anglais et une langue non officielle comme langues maternelles.¹⁰³ Cette catégorie comprend les raisons du choix de l'établissement d'enseignement suivantes : Frais de scolarité; Recommandation de membres de la famille ou d'amis; Autre.¹⁰⁴ Les tableaux 19, 20 et 21 comprennent tous les diplômé-e-s universitaires de tous les cycles universitaires

TABLEAU 21. DIPLÔMÉ-E-S UNIVERSITAIRES SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, PAR LA RÉGION DE L'ÉTABLISSEMENT, LA LANGUE MATERNELLE ET LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT, CANADA¹⁰⁵

RÉGION DE L'ÉTABLISSEMENT	LANGUE MATERNELLE	LANGUE D'ENSEIGNEMENT	PROGRAMME D'ÉTUDES					
			GROUPE A ¹⁰⁶		GROUPE B ¹⁰⁷		TOTAL ¹¹⁰	
			N	%	N	%	N	%
Canada hors Québec	Français ¹⁰⁸	Français seulement	1 760	57	630	33	2 390	48
		Anglais seulement	1 310	43	1 280	67	2 590	52
		Total	3 070	100	1 910	100	4 980	100
	Anglais ¹⁰⁹	Français seulement	230	0	60	0	290	0
		Anglais seulement	79 120	100	50 020	100	129 140	100
		Total	79 350	100	50 080	100	129 430	100
	Total	Français seulement	1 990	2	690	1	2 680	2
		Anglais seulement	80 430	98	51 300	99	131 730	98
		Total	82 420	100	51 990	100	134 410	100
Québec	Français ¹⁰⁸	Français seulement	33 380	97	17 270	95	50 650	96
		Anglais seulement	1 180	3	970	5	2 150	4
		Total	34 560	100	18 240	100	52 800	100
	Anglais ¹⁰⁹	Français seulement	690	17	440	17	1 130	17
		Anglais seulement	3 490	83	2 160	83	5 650	83
		Total	4 180	100	2 600	100	6 780	100
	Total	Français seulement	34 070	88	17 710	85	51 780	87
		Anglais seulement	4 670	12	3 130	15	7 800	13
		Total	38 740	100	20 840	100	59 580	100
Canada (total)	Français ¹⁰⁸	Français seulement	35 140	93	17 900	89	53 040	92
		Anglais seulement	2 490	7	2 250	11	4 740	8
		Total	37 630	100	20 150	100	57 780	100
	Anglais ¹⁰⁹	Français seulement	920	1	500	1	1 420	1
		Anglais seulement	82 610	99	52 180	99	134 790	99
		Total	83 530	100	52 680	100	136 210	100
	Total	Français seulement	36 060	30	18 400	25	54 460	28
		Anglais seulement	85 100	70	54 430	75	139 530	72
		Total	121 160	100	72 830	100	193 990	100

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômé-e-s 2018, commande personnalisée.

¹⁰⁵ Les totaux dans le tableau 21 comprennent que les réponses déclarées dans ce tableau.¹⁰⁶ Le groupe A comprend les programmes suivants : Perfectionnement et initiation aux loisirs; Éducation; Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications; Sciences humaines; Sciences sociales et de comportements, et droit; Commerce, gestion et administration publique.¹⁰⁷ Le groupe B comprend les programmes suivants : Sciences physiques et de la vie, et technologies; Mathématiques, informatique et sciences de l'information; Architecture, génie et services connexes; Agriculture, ressources naturelles et conservation; Santé et domaines connexes; Services personnels, de protection et de transport; Autres.¹⁰⁸ Cette catégorie comprend les personnes qui ont le français seulement ou le français et une langue non officielle comme langues maternelles.¹⁰⁹ Cette catégorie comprend les personnes qui ont l'anglais seulement ou l'anglais et une langue non officielle comme langues maternelles.¹¹⁰ Les tableaux 19, 20 et 21 comprennent tous les diplômé-e-s universitaires de tous les cycles universitaires.

ANNEXE IV : DONNÉES DU SONDAGE SUR LES PRATIQUES DE RECHERCHE ET DE DIFFUSION EN FRANÇAIS¹¹¹

¹¹¹ Si le total fait 99 % ou 101 % dans le présent rapport, c'est en raison des arrondissements.

Profil des répondant-e-s

TABEAU 22. LANGUE MATERNELLE DES RÉPONDANT-E-S

CHOIX DE RÉPONSE	TOTAL
Français	56 %
Anglais	6 %
Autre	3 %
Français et anglais	22 %
Français et autre	3 %
Anglais et autre	1 %
Français, anglais et autre	10 %
Total	100 %

TABEAU 23. PERCEPTION DES COMPÉTENCES ORALES EN FRANÇAIS DES RÉPONDANT-E-S

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	TOTAL
Très à l'aise	95 %	97 %	95 %	96 %
Passablement à l'aise	5 %	3 %	4 %	3 %
Un peu à l'aise	0 %	1 %	2 %	1 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 24. PERCEPTION DES COMPÉTENCES ORALES EN ANGLAIS DES RÉPONDANT-E-S

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	TOTAL
Très à l'aise	59 %	63 %	77 %	67 %
Passablement à l'aise	32 %	29 %	21 %	27 %
Un peu à l'aise	7 %	6 %	2 %	5 %
Pas du tout à l'aise	1 %	2 %	1 %	1 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 25. PERCEPTION DES COMPÉTENCES ÉCRITES EN FRANÇAIS DES RÉPONDANT-E-S

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	TOTAL
Très à l'aise	88 %	93 %	81 %	88 %
Passablement à l'aise	10 %	5 %	15 %	9 %
Un peu à l'aise	1 %	3 %	4 %	3 %
Pas du tout à l'aise	1 %	0 %	0 %	0 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 26. PERCEPTION DES COMPÉTENCES ÉCRITES EN ANGLAIS DES RÉPONDANT-E-S

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	TOTAL
Très à l'aise	56 %	51 %	64 %	56 %
Passablement à l'aise	30 %	34 %	30 %	32 %
Un peu à l'aise	10 %	13 %	5 %	10 %
Pas du tout à l'aise	4 %	1 %	1 %	2 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 27. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (EN %) DES RÉPONDANT-E-S NÉS À L'EXTÉRIEUR DU CANADA SELON LES RÉGIONS

CHOIX DE RÉPONSE	OUEST	ONTARIO	ATLANTIQUE	TOTAL
Répondant-e-s nés à l'extérieur du Canada	19 %	41 %	41 %	100 %

TABEAU 28. RÉPARTITION DES RÉPONDANT-E-S SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

ÉTIQUETTES DE LIGNES	%	FRÉQUENCE
Universités anglophones	49 %	211
Universités bilingues	29 %	126
Universités francophones	19 %	81
Campus francophones	2 %	10
Total	100 %	428

TABEAU 29. RÉPARTITION DES RÉPONDANT-E-S SELON LA TAILLE DE L'UNIVERSITÉ

ÉTIQUETTES DE LIGNES	%	FRÉQUENCE
Grandes universités	65 %	277
Petites universités	35 %	151
Total	100 %	428

Activités de diffusion

TABEAU 30. PROPORTION DE COLLOQUES OU DE CONFÉRENCES ACADÉMIQUES EN FRANÇAIS ORGANISÉS PAR LES RÉPONDANT-E-S, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

(Entre le 1^{er} avril 2017 et le 1^{er} avril 2020, avez-vous participé à l'organisation de colloques ou de conférences académiques?)

CHOIX DE RÉPONSE	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
0-20 %	72 %	29 %	27 %	29 %	51 %
21-80 %	16 %	32 %	29 %	29 %	23 %
81-100 %	11 %	38 %	44 %	43 %	26 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 31. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES RÉPONDANT-E-S DANS L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS ACADÉMIQUES EN FRANÇAIS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Avez-vous rencontré des difficultés dans l'organisation d'événements académiques en français?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Oui	24 %	22 %	26 %	23 %	24 %	24 %
Non	76 %	78 %	74 %	77 %	76 %	76 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 32. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES RÉPONDANT-E-S DANS L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS ACADÉMIQUES EN FRANÇAIS, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

(Avez-vous rencontré des difficultés dans l'organisation d'événements académiques en français?)

CHOIX DE RÉPONSE	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
Oui	26 %	23 %	18 %	29 %	24 %
Non	74 %	77 %	82 %	71 %	76 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 33. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES RÉPONDANT-E-S DANS L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS ACADÉMIQUES EN FRANÇAIS, SELON LA TAILLE DE L'UNIVERSITÉ

(Avez-vous rencontré des difficultés dans l'organisation d'événements académiques en français?)

CHOIX DE RÉPONSE	GRANDES UNIVERSITÉS	PETITES UNIVERSITÉS	TOTAL
Oui	20 %	32 %	24 %
Non	80 %	68 %	76 %
Total	100 %	100 %	100 %

TABEAU 34. TYPES DE DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES RÉPONDANT-E-S DANS L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS ACADÉMIQUES EN FRANÇAIS, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ
(Quelles difficultés avez-vous rencontrées? (plusieurs réponses possible))

CHOIX DE RÉPONSE	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
Difficulté à mobiliser les collègues parlant ou comprenant le français	74 %	72 %	25 %	50 %	70 %
Peu de collègues parlent le français	65 %	56 %	38 %	50 %	60 %
Le fait de devoir traduire en français tous les documents visuels et les communications pour pouvoir diffuser l'événement au sein de l'université	35 %	67 %	38 %	100 %	47 %
Le département ou l'établissement soutient moins mes événements en français que ceux en anglais	32 %	28 %	13 %	0 %	39 %
Manque d'intérêt	-- ¹¹²	--	--	--	9 %
Mobiliser la communauté francophone	--	--	--	--	7 %
Réunion en anglais	--	--	--	--	3 %
Total					100 %

TABEAU 35. PROPORTION DE COLLOQUES OU DE CONFÉRENCES ACADÉMIQUES EN ANGLAIS ORGANISÉS PAR LES RÉPONDANT-E-S, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE
(Quelle proportion était en anglais?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
0-20 %	44 %	51 %	37 %	55 %	16 %	52 %
21-80 %	29 %	24 %	22 %	24 %	22 %	23 %
81-100 %	27 %	25 %	40 %	22 %	62 %	25 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

¹¹² Le nombre de répondant(e)s dans ces cases est trop faible pour divulguer les résultats.

TABEAU 36. PROPORTION DE COLLOQUES OU DE CONFÉRENCES ACADÉMIQUES EN ANGLAIS ORGANISÉS PAR LES RÉPONDANT-E-S, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ
(Quelle proportion était en anglais?)

CHOIX DE RÉPONSE	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
0-20 %	26 %	60 %	71 %	71 %	45 %
21-80 %	23 %	26 %	20 %	29 %	23 %
81-100 %	51 %	14 %	9 %	0 %	32 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 37. PROPORTION DE CONFÉRENCES OU DE COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES AYANT ÉTÉ DONNÉES EN FRANÇAIS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Entre le 1^{er} avril 2018 et le 1^{er} avril 2020, combien de conférences ou de communications scientifiques – évaluées par les pairs ou non –, incluant les conférences à titre d'invité-e, avez-vous données? Quelle proportion était en français?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
0 %	28 %	26 %	39 %	22 %	55 %	30 %
1-25 %	23 %	17 %	16 %	17 %	24 %	19 %
26-50 %	13 %	15 %	13 %	15 %	10 %	14 %
51-75 %	9 %	10 %	5 %	9 %	3 %	8 %
76-99 %	3 %	11 %	11 %	11 %	4 %	9 %
100 %	24 %	22 %	17 %	26 %	5 %	20 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 38. PROPORTION DE CONFÉRENCES OU COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES AYANT ÉTÉ DONNÉES EN FRANÇAIS, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

(Entre le 1^{er} avril 2018 et le 1^{er} avril 2020, combien de conférences ou de communications scientifiques – évaluées par les pairs ou non –, incluant les conférences à titre d'invité-e, avez-vous données? Quelle proportion était en français?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
0	45 %	20 %	8 %	33 %	31 %
1-25 %	23 %	12 %	13 %	11 %	18 %
26-50 %	11 %	15 %	16 %	0 %	13 %
51-75 %	4 %	13 %	14 %	0 %	9 %
76-99 %	5 %	14 %	14 %	22 %	10 %
100 %	12 %	25 %	35 %	33 %	20 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 39. PROPORTION DE LIVRES PUBLIÉS EN FRANÇAIS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Entre le 1^{er} avril 2018 et le 1^{er} avril 2020, pouvez-vous indiquer le nombre de publications que vous avez réalisées dans les catégories suivantes? Combien étaient en français?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
0 %	49 %	38 %	46 %	37 %	63 %	44 %
1-25 %	4 %	1 %	1 %	2 %	2 %	2 %
26-50 %	6 %	4 %	7 %	5 %	7 %	5 %
51-75 %	8 %	6 %	1 %	6 %	2 %	5 %
76-99 %	2 %	0 %	0 %	0 %	2 %	0 %
100 %	31 %	50 %	44 %	50 %	25 %	43 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 40. PROPORTION DE LIVRES PUBLIÉS EN FRANÇAIS, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

(Entre le 1^{er} avril 2018 et le 1^{er} avril 2020, pouvez-vous indiquer le nombre de publications que vous avez réalisées dans les catégories suivantes : livre, monographie, rapport de recherche, thèse ou mémoire d'études? Combien étaient en français?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
0	69 %	15 %	13 %	40 %	42 %
1-25 %	3 %	2 %	0 %	0 %	2 %
26-50 %	2 %	5 %	13 %	0 %	5 %
51-75 %	3 %	9 %	8 %	0 %	6 %
76-99 %	0 %	0 %	3 %	0 %	1 %
100 %	23 %	69 %	63 %	60 %	44 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 41. PROPORTION D'ARTICLES PUBLIÉS EN FRANÇAIS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Entre le 1^{er} avril 2018 et le 1^{er} avril 2020, pouvez-vous indiquer le nombre de publications que vous avez réalisées dans les catégories suivantes : article ou chapitre d'ouvrage scientifique? Combien étaient en français?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
0 %	45 %	36 %	53 %	35 %	71 %	44 %
1-25 %	10 %	8 %	7 %	7 %	11 %	8 %
26-50 %	10 %	18 %	11 %	15 %	9 %	13 %
51-75 %	6 %	12 %	7 %	11 %	2 %	9 %
76-99 %	1 %	7 %	4 %	7 %	0 %	5 %
100 %	27 %	19 %	18 %	26 %	7 %	21 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 42. PROPORTION D'ARTICLES PUBLIÉS EN FRANÇAIS, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

(Entre le 1^{er} avril 2018 et le 1^{er} avril 2020, pouvez-vous indiquer le nombre de publications que vous avez réalisées dans les catégories suivantes : article ou chapitre d'ouvrage scientifique? Combien étaient en français?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
0	61 %	24 %	32 %	17 %	44 %
1-25 %	10 %	6 %	5 %	17 %	8 %
26-50 %	8 %	25 %	12 %	17 %	14 %
51-75 %	5 %	15 %	7 %	17 %	9 %
76-99 %	2 %	9 %	5 %	0 %	4 %
100 %	14 %	22 %	40 %	33 %	21 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Publications en anglais

TABLEAU 43. RÉPONDANT-E-S AYANT TENTÉ DE PUBLIER DANS UNE REVUE SCIENTIFIQUE EN ANGLAIS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Entre le 1^{er} avril 2018 et le 1^{er} avril 2020, avez-vous tenté de publier dans une revue scientifique en anglais?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Oui	61 %	61 %	67 %	56 %	79 %	62 %
Non	39 %	39 %	33 %	44 %	21 %	38 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 44. PROPORTION DES TENTATIVES DE PUBLICATION DANS UNE REVUE SCIENTIFIQUE EN ANGLAIS QUI ONT ÉTÉ ACCEPTÉES (AVEC OU SANS RÉVISION), SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Proportion acceptée pour publication, ou acceptée mais demande de révisions – mineures ou majeures)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
0 %	8 %	6 %	0 %	6 %	1 %	4 %
1-25 %	2 %	0 %	1 %	1 %	0 %	1 %
26-50 %	12 %	13 %	15 %	16 %	4 %	13 %
51-75 %	24 %	17 %	11 %	14 %	21 %	16 %
76-99 %	8 %	11 %	20 %	9 %	22 %	13 %
100 %	47 %	52 %	53 %	54 %	52 %	53 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 45. PROPORTION DES TENTATIVES DE PUBLICATION DANS UNE REVUE SCIENTIFIQUE EN ANGLAIS QUI ONT ÉTÉ ACCEPTÉES SANS RÉVISION, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Proportion acceptée pour publication)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
0 %	39 %	24 %	26 %	29 %	27 %	28 %
1-25 %	14 %	6 %	5 %	8 %	6 %	7 %
26-50 %	25 %	37 %	38 %	33 %	38 %	34 %
51-75 %	4 %	8 %	9 %	7 %	9 %	7 %
76-99 %	2 %	4 %	6 %	2 %	9 %	4 %
100 %	16 %	20 %	16 %	21 %	11 %	18 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 46. PROPORTION DES TENTATIVES DE PUBLICATION DANS UNE REVUE SCIENTIFIQUE EN ANGLAIS QUI ONT ÉTÉ ACCEPTÉES AVEC RÉVISION, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Proportion acceptée, mais demande de révisions – mineures ou majeures)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
0 %	31 %	36 %	25 %	36 %	20 %	31 %
1-25 %	8 %	14 %	16 %	13 %	14 %	14 %
26-50 %	27 %	34 %	35 %	30 %	36 %	33 %
51-75 %	20 %	4 %	6 %	6 %	12 %	8 %
76-99 %	0 %	1 %	4 %	1 %	2 %	2 %
100 %	14 %	11 %	14 %	13 %	16 %	13 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 47. PROPORTION DES TENTATIVES DE PUBLICATION DANS UNE REVUE SCIENTIFIQUE EN ANGLAIS QUI ONT ÉTÉ REFUSÉES, MAIS QU'ON VOUS A INVITÉ-E À RESOUMETTRE, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Proportion des demandes refusées, mais invitation à resoumettre)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
0 %	63 %	66 %	74 %	70 %	69 %	68 %
1-25 %	18 %	20 %	16 %	14 %	27 %	18 %
26-50 %	16 %	9 %	10 %	13 %	2 %	11 %
51-75 %	2 %	1 %	0 %	1 %	0 %	1 %
76-99 %	2 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %
100 %	0 %	3 %	0 %	1 %	1 %	1 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 48. PROPORTION DES TENTATIVES DE PUBLICATION DANS UNE REVUE SCIENTIFIQUE EN ANGLAIS QUI ONT ÉTÉ REFUSÉES, SANS POSSIBILITÉ DE RESOUMETTRE, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE
(Proportion des demandes refusées sans possibilité de resoumettre)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
0 %	61 %	67 %	68 %	68 %	67 %	66 %
1-25 %	24 %	15 %	19 %	14 %	25 %	18 %
26-50 %	12 %	14 %	11 %	13 %	9 %	13 %
51-75 %	2 %	1 %	3 %	2 %	0 %	2 %
76-99 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
100 %	2 %	2 %	0 %	2 %	0 %	1 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

L'importance de la langue de publication

TABEAU 49. IMPORTANCE DE PUBLIER EN FRANÇAIS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE
(À quel point est-il important pour vous de publier en français?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Très ou extrêmement important	52 %	57 %	32 %	59 %	20 %	49 %
Assez important	17 %	17 %	19 %	17 %	21 %	18 %
Pas du tout ou pas très important	31 %	26 %	49 %	24 %	59 %	34 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 50. IMPORTANCE DE PUBLIER EN FRANÇAIS, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ
(À quel point est-il important pour vous de publier en français?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
Très ou extrêmement important	29 %	69 %	63 %	50 %	47 %
Assez important	19 %	13 %	19 %	0 %	17 %
Pas du tout ou pas très important	52 %	18 %	18 %	50 %	36 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 51. IMPORTANCE DE PUBLIER EN FRANÇAIS, SELON L'ÂGE

(À quel point est-il important pour vous de publier en français?)

CHOIX DE RÉPONSE	MOINS DE 40 ANS	40 À 49 ANS	50 À 59 ANS	60 ANS ET PLUS	TOTAL
Très ou extrêmement important	47 %	44 %	57 %	57 %	49 %
Assez important	21 %	19 %	14 %	15 %	18 %
Peu ou pas très important	32 %	37 %	29 %	28 %	34 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 52. IMPORTANCE DE PUBLIER EN ANGLAIS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quel point est-il important pour vous de publier en anglais?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Très ou extrêmement important	64 %	60 %	65 %	53 %	85 %	62 %
Assez important	17 %	21 %	22 %	25 %	9 %	20 %
Peu ou pas très important	19 %	19 %	13 %	22 %	5 %	17 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 53. IMPORTANCE DE PUBLIER EN ANGLAIS, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

(À quel point est-il important pour vous de publier en anglais?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
Très ou extrêmement important	76 %	56 %	42 %	44 %	63 %
Assez important	13 %	22 %	33 %	33 %	20 %
Pas du tout ou pas très important	11 %	22 %	25 %	22 %	17 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 54. IMPORTANCE DE PUBLIER EN ANGLAIS, SELON L'ÂGE

(À quel point est-il important pour vous de publier en anglais?)

CHOIX DE RÉPONSE	MOINS DE 40 ANS	40 À 49 ANS	50 À 59 ANS	60 ANS ET PLUS	TOTAL
Très ou extrêmement important	58 %	66 %	64 %	54 %	62 %
Assez important	27 %	16 %	17 %	23 %	20 %
Peu ou pas très important	15 %	18 %	20 %	24 %	17 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

L'importance de publier dans certains types de revues

TABEAU 55. IMPORTANCE DE PUBLIER DANS UNE REVUE SAVANTE INTERNATIONALE EN ANGLAIS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Dans votre domaine d'expertise, à quel point considérez-vous important de publier dans les types de publications suivantes : revue savante internationale en anglais?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Très ou extrêmement important	63 %	71 %	69 %	61 %	88 %	68 %
Assez important	22 %	13 %	17 %	21 %	6 %	17 %
Peu ou pas très important	15 %	16 %	14 %	19 %	6 %	15 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 56. IMPORTANCE DE PUBLIER DANS UNE REVUE SAVANTE NATIONALE EN ANGLAIS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Dans votre domaine d'expertise, à quel point considérez-vous important de publier dans les types de publications suivantes : revue savante nationale en anglais?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Très ou extrêmement important	41 %	43 %	48 %	39 %	52 %	43 %
Assez important	32 %	32 %	34 %	35 %	28 %	33 %
Peu ou pas très important	26 %	25 %	19 %	25 %	20 %	24 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 57. IMPORTANCE DE PUBLIER DANS UNE REVUE SAVANTE RÉGIONALE EN ANGLAIS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Dans votre domaine d'expertise, à quel point considérez-vous important de publier dans les types de publications suivantes : revue savante régionale en anglais?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Très ou extrêmement important	13 %	11 %	16 %	13 %	13 %	13 %
Assez important	24 %	23 %	24 %	24 %	24 %	24 %
Peu ou pas très important	64 %	66 %	60 %	62 %	63 %	63 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 58. IMPORTANCE DE PUBLIER DANS UNE REVUE SAVANTE INTERNATIONALE EN FRANÇAIS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Dans votre domaine d'expertise, à quel point considérez-vous important de publier dans les types de publications suivantes : revue savante internationale en français?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Très ou extrêmement important	56 %	58 %	40 %	60 %	31 %	52 %
Assez important	20 %	15 %	24 %	18 %	20 %	19 %
Peu ou pas très important	24 %	27 %	36 %	22 %	49 %	29 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 59. IMPORTANCE DE PUBLIER DANS UNE REVUE SAVANTE NATIONALE EN FRANÇAIS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Dans votre domaine d'expertise, à quel point considérez-vous important de publier dans les types de publications suivantes : revue savante nationale en français?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Très ou extrêmement important	56 %	52 %	41 %	60 %	23 %	50 %
Assez important	15 %	19 %	16 %	17 %	17 %	17 %
Peu ou pas très important	29 %	29 %	42 %	23 %	61 %	33 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 60. IMPORTANCE DE PUBLIER DANS UNE REVUE SAVANTE RÉGIONALE EN FRANÇAIS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Dans votre domaine d'expertise, à quel point considérez-vous important de publier dans les types de publications suivantes : revue savante régionale en français?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Très ou extrêmement important	38 %	34 %	28 %	40 %	13 %	33 %
Assez important	14 %	18 %	14 %	17 %	14 %	16 %
Peu ou pas très important	48 %	49 %	58 %	43 %	73 %	51 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Types de difficultés pour publier en anglais

TABEAU 61. MAÎTRISE GÉNÉRALE DE LA LANGUE, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quelle fréquence rencontrez-vous les difficultés suivantes lorsque vous tentez de publier en anglais : Maîtrise générale de la langue?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Jamais	64 %	49 %	65 %	57 %	56 %	57 %
Parfois	26 %	27 %	28 %	26 %	31 %	28 %
Très souvent	10 %	24 %	7 %	17 %	13 %	16 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 62. MANQUE DE RESSOURCES (SERVICES D'AIDE), SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quelle fréquence rencontrez-vous les difficultés suivantes lorsque vous tentez de publier en anglais : Manque de ressources (services d'aide)?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Jamais	71 %	61 %	76 %	68 %	70 %	69 %
Parfois	8 %	15 %	9 %	12 %	8 %	11 %
Très souvent	21 %	25 %	16 %	20 %	22 %	20 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 63. DIFFICULTÉS À CORRESPONDRE AVEC LES ÉDITEUR-TRICE-S ET LES ÉVALUATEUR-TRICE-S EN RAISON DE LA LANGUE, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quelle fréquence rencontrez-vous les difficultés suivantes lorsque vous tentez de publier en anglais : Difficultés à correspondre avec les éditeur-trice-s et les évaluateur-trice-s en raison de la langue?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Jamais	81 %	82 %	98 %	87 %	88 %	87 %
Parfois	15 %	11 %	2 %	9 %	9 %	9 %
Très souvent	4 %	7 %	0 %	4 %	4 %	4 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 64. DIFFICULTÉS À INTERPRÉTER LES COMMENTAIRES ET LES SUGGESTIONS DES ÉVALUATEUR-TRICE-S ET DE L'ÉDITEUR-TRICE EN RAISON DE LA LANGUE, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quelle fréquence rencontrez-vous les difficultés suivantes lorsque vous tentez de publier en anglais : Difficultés à interpréter les commentaires et les suggestions des évaluateur-trice-s et de l'éditeur-trice en raison de la langue?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Jamais	84 %	80 %	93 %	89 %	81 %	86 %
Parfois	12 %	12 %	6 %	7 %	16 %	10 %
Très souvent	4 %	8 %	1 %	4 %	4 %	4 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Degré de correspondance des motivations suivantes à publier en anglais

TABEAU 65. POUR REJOINDRE UN PLUS GRAND AUDITOIRE AVEC LA MÊME EXPERTISE, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais : Pour rejoindre un plus grand auditoire avec la même expertise?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Correspond entièrement	90 %	85 %	94 %	86 %	96 %	89 %
Correspond modérément	6 %	11 %	5 %	11 %	2 %	8 %
Ne correspond pas du tout	4 %	4 %	1 %	4 %	1 %	3 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 66. POUR QUE MES PUBLICATIONS SOIENT CITÉES D'AVANTAGE, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais : Pour que mes publications soient citées davantage?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Correspond entièrement	86 %	79 %	76 %	73 %	93 %	80 %
Correspond modérément	8 %	11 %	18 %	17 %	5 %	12 %
Correspond pas du tout	6 %	10 %	6 %	10 %	2 %	7 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 67. POUR GAGNER EN CRÉDIBILITÉ SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais : Pour gagner en crédibilité sur la scène internationale ?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Correspond entièrement	65 %	74 %	70 %	66 %	84 %	72 %
Correspond modérément	14 %	15 %	22 %	19 %	8 %	16 %
Correspond pas du tout	22 %	11 %	9 %	14 %	8 %	12 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 68. POUR L'AVANCEMENT DE MA CARRIÈRE (CRITÈRE IMPORTANT DE L'EMPLOYEUR, SELON LA RÉGION), SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais : Pour l'avancement de ma carrière (critère important de l'employeur, selon la région)?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Correspond entièrement	62 %	66 %	60 %	58 %	73 %	64 %
Correspond modérément	16 %	17 %	14 %	17 %	13 %	16 %
Correspond pas du tout	22 %	17 %	26 %	25 %	14 %	21 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 69. POUR LA VISIBILITÉ DE MON UNIVERSITÉ, DE MON INSTITUT OU DE MON CENTRE DE RECHERCHE, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
Pour la visibilité de mon université, de mon institut ou de mon centre de recherche?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Correspond entièrement	55 %	53 %	63 %	48 %	75 %	58 %
Correspond modérément	22 %	16 %	19 %	21 %	12 %	18 %
Correspond pas du tout	24 %	31 %	18 %	31 %	13 %	24 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 70. POUR VISER LE PLUS HAUT STANDARD POSSIBLE, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
Pour viser le plus haut standard possible ?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Correspond entièrement	61 %	52 %	59 %	52 %	68 %	57 %
Correspond modérément	16 %	20 %	14 %	20 %	9 %	17 %
Correspond pas du tout	24 %	28 %	27 %	29 %	22 %	26 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 71. MEILLEURES CHANCES D'OBTENIR DES SUBVENTIONS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
Meilleures chances d'obtenir des subventions ?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Correspond entièrement	57 %	58 %	57 %	47 %	76 %	57 %
Correspond modérément	18 %	21 %	18 %	24 %	13 %	20 %
Correspond pas du tout	25 %	21 %	25 %	29 %	11 %	23 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 72. POUR M'INSCRIRE DANS UNE COMMUNAUTÉ DE RECHERCHE INTERNATIONALE ET AINSI RÉDUIRE MON SENTIMENT D'ISOLEMENT, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
Pour m'inscrire dans une communauté de recherche internationale et ainsi réduire mon sentiment d'isolement?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Correspond entièrement	53 %	50 %	59 %	49 %	64 %	54 %
Correspond modérément	18 %	28 %	13 %	24 %	14 %	21 %
Correspond pas du tout	29 %	23 %	28 %	27 %	22 %	25 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 73. EN RAISON DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES ET CULTURELLES DES ÉVALUATEUR-TRICE-S, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
En raison des compétences linguistiques et culturelles des évaluateur-trice-s?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Correspond entièrement	39 %	42 %	52 %	36 %	60 %	44 %
Correspond modérément	29 %	20 %	19 %	24 %	18 %	22 %
Correspond pas du tout	31 %	39 %	29 %	40 %	23 %	34 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 74. MEILLEURES CHANCES D'ÊTRE PUBLIÉ-E, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
Meilleures chances d'être publié-e?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Correspond entièrement	48 %	38 %	47 %	33 %	64 %	43 %
Correspond modérément	22 %	18 %	23 %	24 %	14 %	20 %
Correspond pas du tout	30 %	44 %	30 %	43 %	21 %	36 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 75. IL Y A PLUS DE SOUTIEN DANS MON ÉTABLISSEMENT POUR LA RÉDACTION DE DEMANDES DE SUBVENTION DE RECHERCHE EN ANGLAIS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
Il y a plus de soutien dans mon établissement pour la rédaction de demandes de subvention de recherche en anglais?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Correspond entièrement	31 %	30 %	48 %	36 %	39 %	37 %
Correspond modérément	10 %	12 %	5 %	11 %	5 %	9 %
Correspond pas du tout	59 %	58 %	47 %	53 %	56 %	54 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 76. JE SUIS PLUS À L'AISE D'ÉCRIRE EN ANGLAIS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
Je suis plus à l'aise d'écrire en anglais)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Correspond entièrement	35 %	24 %	42 %	33 %	35 %	33 %
Correspond modérément	18 %	14 %	29 %	18 %	20 %	19 %
Correspond pas du tout	47 %	62 %	28 %	50 %	45 %	48 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Degré de correspondance des motivations suivantes à publier en anglais, selon l'âge

TABEAU 77. POUR REJOINDRE UN PLUS GRAND AUDITOIRE AVEC LA MÊME EXPERTISE, SELON L'ÂGE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
Pour rejoindre un plus grand auditoire avec la même expertise?)

CHOIX DE RÉPONSE	MOINS DE 40 ANS	40 À 49 ANS	50 À 59 ANS	60 ANS ET PLUS	TOTAL
Correspond entièrement	90 %	89 %	90 %	91 %	90 %
Correspond modérément	10 %	8 %	5 %	6 %	7 %
Correspond pas du tout	0 %	3 %	5 %	3 %	3 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 78. POUR QUE MES PUBLICATIONS SOIENT CITÉES DAVANTAGE, SELON L'ÂGE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
Pour que mes publications soient citées davantage?)

CHOIX DE RÉPONSE	MOINS DE 40 ANS	40 À 49 ANS	50 À 59 ANS	60 ANS ET PLUS	TOTAL
Correspond entièrement	72 %	82 %	84 %	78 %	80 %
Correspond modérément	21 %	8 %	9 %	11 %	12 %
Correspond pas du tout	6 %	10 %	7 %	11 %	8 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 79. POUR GAGNER EN CRÉDIBILITÉ SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE, SELON L'ÂGE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
Pour gagner en crédibilité sur la scène internationale?)

CHOIX DE RÉPONSE	MOINS DE 40 ANS	40 À 49 ANS	50 À 59 ANS	60 ANS ET PLUS	TOTAL
Correspond entièrement	72 %	70 %	66 %	71 %	70 %
Correspond modérément	17 %	15 %	17 %	20 %	17 %
Correspond pas du tout	11 %	15 %	17 %	9 %	14 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 80. POUR L'AVANCEMENT DE MA CARRIÈRE (CRITÈRE IMPORTANT DE L'EMPLOYEUR), SELON L'ÂGE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
Pour l'avancement de ma carrière (critère important de l'employeur?)

CHOIX DE RÉPONSE	MOINS DE 40 ANS	40 À 49 ANS	50 À 59 ANS	60 ANS ET PLUS	TOTAL
Correspond entièrement	73 %	69 %	57 %	54 %	59 %
Correspond modérément	13 %	8 %	19 %	26 %	19 %
Correspond pas du tout	15 %	22 %	24 %	20 %	22 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 81. POUR LA VISIBILITÉ DE MON UNIVERSITÉ, DE MON INSTITUT OU DE MON CENTRE DE RECHERCHE, SELON L'ÂGE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
Pour la visibilité de mon université, de mon institut ou de mon centre de recherche?)

CHOIX DE RÉPONSE	MOINS DE 40 ANS	40 À 49 ANS	50 À 59 ANS	60 ANS ET PLUS	TOTAL
Correspond entièrement	55 %	54 %	58 %	56 %	56 %
Correspond modérément	21 %	21 %	15 %	17 %	19 %
Correspond pas du tout	23 %	25 %	27 %	28 %	26 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 82. POUR VISER LE PLUS HAUT STANDARD POSSIBLE, SELON L'ÂGE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
Pour viser le plus haut standard possible?)

CHOIX DE RÉPONSE	MOINS DE 40 ANS	40 À 49 ANS	50 À 59 ANS	60 ANS ET PLUS	TOTAL
Correspond entièrement	63 %	56 %	54 %	56 %	57 %
Correspond modérément	15 %	19 %	17 %	17 %	17 %
Correspond pas du tout	23 %	25 %	29 %	28 %	26 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 83. MEILLEURES CHANCES D'OBTENIR DES SUBVENTIONS, SELON L'ÂGE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
Meilleures chances d'obtenir des subventions?)

CHOIX DE RÉPONSE	MOINS DE 40 ANS	40 À 49 ANS	50 À 59 ANS	60 ANS ET PLUS	TOTAL
Correspond entièrement	60 %	59 %	56 %	44 %	56 %
Correspond modérément	31 %	16 %	17 %	25 %	21 %
Correspond pas du tout	8 %	25 %	27 %	31 %	23 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 84. POUR M'INSCRIRE DANS UNE COMMUNAUTÉ DE RECHERCHE INTERNATIONALE ET AINSI RÉDUIRE MON SENTIMENT D'ISOLEMENT, SELON L'ÂGE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
Pour m'inscrire dans une communauté de recherche internationale et ainsi réduire mon sentiment d'isolement?)

CHOIX DE RÉPONSE	MOINS DE 40 ANS	40 À 49 ANS	50 À 59 ANS	60 ANS ET PLUS	TOTAL
Correspond entièrement	64 %	54 %	47 %	53 %	54 %
Correspond modérément	17 %	25 %	17 %	22 %	21 %
Correspond pas du tout	19 %	21 %	36 %	25 %	25 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 85. EN RAISON DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES ET CULTURELLES DES ÉVALUATEUR-TRICE-S, SELON L'ÂGE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
En raison des compétences linguistiques et culturelles des évaluateur-trice-s?)

CHOIX DE RÉPONSE	MOINS DE 40 ANS	40 À 49 ANS	50 À 59 ANS	60 ANS ET PLUS	TOTAL
Correspond entièrement	35 %	52 %	41 %	39 %	43 %
Correspond modérément	27 %	19 %	17 %	31 %	22 %
Correspond pas du tout	38 %	29 %	41 %	31 %	34 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 86. MEILLEURES CHANCES D'ÊTRE PUBLIÉ-E, SELON L'ÂGE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
Meilleures chances d'être publié-e?)

CHOIX DE RÉPONSE	MOINS DE 40 ANS	40 À 49 ANS	50 À 59 ANS	60 ANS ET PLUS	TOTAL
Correspond entièrement	33 %	49 %	38 %	44 %	42 %
Correspond modérément	35 %	17 %	16 %	19 %	21 %
Correspond pas du tout	31 %	35 %	47 %	36 %	37 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 87. IL Y A PLUS DE SOUTIEN DANS MON ÉTABLISSEMENT POUR LA RÉDACTION DE DEMANDES DE SUBVENTION DE RECHERCHE EN ANGLAIS, SELON L'ÂGE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
Il y a plus de soutien dans mon établissement pour la rédaction de demandes de subvention de recherche en anglais?)

CHOIX DE RÉPONSE	MOINS DE 40 ANS	40 À 49 ANS	50 À 59 ANS	60 ANS ET PLUS	TOTAL
Correspond entièrement	35 %	37 %	36 %	33 %	36 %
Correspond modérément	13 %	12 %	5 %	8 %	10 %
Correspond pas du tout	52 %	51 %	59 %	58 %	55 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 88. JE SUIS PLUS À L'AISE D'ÉCRIRE EN ANGLAIS, SELON L'ÂGE

(À quel degré les énoncés suivants correspondent-ils à des raisons qui vous motivent à publier en anglais :
Je suis plus à l'aise d'écrire en anglais ?)

CHOIX DE RÉPONSE	MOINS DE 40 ANS	40 À 49 ANS	50 À 59 ANS	60 ANS ET PLUS	TOTAL
Correspond entièrement	17 %	43 %	38 %	22 %	32 %
Correspond modérément	38 %	8 %	14 %	25 %	19 %
Correspond pas du tout	46 %	49 %	48 %	53 %	49 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Le financement de la recherche

TABEAU 89. SOUMISSION DE DEMANDES DE SUBVENTION POUR FINANCER LEURS PROJETS DE RECHERCHE COMME CHERCHEUR-S PRINCIPAL-AUX OU CHERCHEUSE-S PRINCIPALE-S, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE
(Entre le 1^{er} avril 2017 et le 1^{er} avril 2020 avez-vous soumis des demandes de subvention pour financer vos projets de recherche comme chercheur-s principal-aux ou chercheuse-s principale-s ?)

	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Oui	69 %	63 %	69 %	62 %	79 %	66 %
Non	31 %	37 %	31 %	38 %	21 %	34 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 90. SOUMISSION DE DEMANDES DE SUBVENTION POUR FINANCER DES PROJETS DE RECHERCHE COMME CHERCHEUR-S PRINCIPAL-AUX OU CHERCHEUSE-S PRINCIPALE-S, SELON LA TAILLE DE L'UNIVERSITÉ
(Entre le 1^{er} avril 2017 et le 1^{er} avril 2020 avez-vous soumis des demandes de subvention pour financer vos projets de recherche comme chercheur-s principal-aux ou chercheuse-s principale-s ?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	GRANDES UNIVERSITÉS	PETITES UNIVERSITÉS	TOTAL
Oui	65 %	73 %	67 %
Non	35 %	27 %	33 %
Total	100 %	100 %	100 %

TABEAU 91. PROPORTION DE SUBVENTIONS ACCEPTÉES COMME CHERCHEUR-S PRINCIPAL-AUX OU CHERCHEUSE-S PRINCIPALE-S, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE
(Combien ont été acceptées?)

	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
0 %	10 %	13 %	15 %	18 %	5 %	15 %
1-25 %	2 %	5 %	5 %	1 %	10 %	4 %
26-50 %	16 %	25 %	17 %	18 %	22 %	19 %
51-75 %	14 %	16 %	16 %	13 %	20 %	15 %
76-99 %	10 %	5 %	5 %	5 %	7 %	6 %
100 %	48 %	37 %	42 %	45 %	37 %	41 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 92. PROPORTION DE SUBVENTIONS ACCEPTÉES COMME CHERCHEUR-S PRINCIPAL-AUX OU CHERCHEUSE-S PRINCIPALE-S, SELON LA TAILLE DE L'UNIVERSITÉ
(Combien ont été acceptées?)

	GRANDES UNIVERSITÉS	PETITES UNIVERSITÉS	TOTAL
0 %	12 %	12 %	12 %
1-25 %	6 %	2 %	4 %
26-50 %	22 %	17 %	20 %
51-75 %	14 %	19 %	16 %
76-99 %	6 %	6 %	6 %
100 %	39 %	44 %	41 %
Total	100 %	100 %	100 %

TABEAU 93. PROPORTION DE SUBVENTIONS ACCEPTÉES COMME CHERCHEUR-S PRINCIPAL-AUX OU CHERCHEUSE-S PRINCIPALE-S, SELON L'ÂGE
(Combien ont été acceptées?)

CHOIX DE RÉPONSE	MOINS DE 40 ANS	40 À 49 ANS	50 À 59 ANS	60 ANS ET PLUS	TOTAL
0 %	6 %	18 %	14 %	11 %	13 %
1-25 %	2 %	6 %	2 %	3 %	3 %
26-50 %	31 %	18 %	14 %	8 %	18 %
51-75 %	22 %	12 %	12 %	17 %	15 %
76-99 %	6 %	3 %	6 %	3 %	4 %
100 %	33 %	42 %	52 %	58 %	45 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Collaborations en recherche

TABEAU 94. NOMBRE DE PROJETS MENÉS EN COLLABORATION AVEC DES ACTEURS DE LA COMMUNAUTÉ
(Combien de ces projets ont été ou sont menés en collaboration avec des acteurs de la communauté?)

NOMBRE DE PROJETS	% DES RÉPONDANT-E-S
0	44 %
1	26 %
2	12 %
3	10 %
4	3 %
5	2 %
Plus de 5	3 %
Total	100 %

TABEAU 95. PROPORTION DES PROJETS MENÉS EN COLLABORATION AVEC DES ACTEURS DE LA COMMUNAUTÉ, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE
(Combien de ces projets ont été ou sont menés en collaboration avec des acteurs de la communauté?)

	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
0 %	45 %	46 %	43 %	45 %	42 %	44 %
1-25 %	11 %	8 %	8 %	9 %	8 %	8 %
26-50 %	13 %	14 %	17 %	15 %	17 %	16 %
51-75 %	7 %	13 %	9 %	9 %	12 %	10 %
76-99 %	0 %	1 %	1 %	1 %	0 %	1 %
100 %	24 %	19 %	22 %	22 %	22 %	21 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 96. PROPORTION DES PROJETS MENÉS EN COLLABORATION AVEC DES ACTEURS DE LA COMMUNAUTÉ SELON L'ÂGE
(Combien de ces projets ont été ou sont menés en collaboration avec des acteurs de la communauté?)

CHOIX DE RÉPONSE	MOINS DE 40 ANS	40 À 49 ANS	50 À 59 ANS	60 ANS ET PLUS	TOTAL
0 %	50 %	48 %	42 %	32 %	44 %
1-25 %	15 %	8 %	5 %	3 %	8 %
26-50 %	8 %	13 %	19 %	26 %	16 %
51-75 %	15 %	8 %	8 %	9 %	10 %
76-99 %	0 %	1 %	0 %	3 %	1 %
100 %	13 %	21 %	26 %	26 %	21 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 97. COLLABORATION ENTRE CHERCHEUR-SE-S SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Excluant les chercheur-se-s de votre établissement, combien de ces projets ont été ou sont menés avec des...)

	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Chercheur-se-s d'universités francophones du Québec?	30 %	34 %	32 %	34 %	32 %	34 %
Chercheur-se-s d'universités ou de campus francophones d'autres provinces du Canada?	17 %	13 %	21 %	22 %	9 %	18 %
Chercheur-se-s d'universités bilingues du Canada?	13 %	29 %	23 %	24 %	22 %	23 %
Chercheur-se-s d'universités ou de campus francophones hors Canada?	17 %	13 %	21 %	18 %	20 %	19 %
Chercheur-se-s d'universités anglophones du Canada?	41 %	37 %	44 %	36 %	54 %	42 %
Chercheur-se-s d'universités anglophones hors Canada?	32 %	24 %	30 %	27 %	29 %	28 %

TABEAU 98. SOUMISSION DE DEMANDES DE SUBVENTION POUR FINANCER DES PROJETS DE RECHERCHE COMME COCHERCHEUR-SE-S OU COLLABORATEUR-TRICE-S(Entre le 1^{er} avril 2017 et le 1^{er} avril 2020, avez-vous soumis des demandes de subvention pour financer vos projets de recherche comme cochercheur-se-s ou collaborateur-trice-s?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Oui	69 %	63 %	69 %	62 %	79 %	66 %
Non	31 %	37 %	31 %	38 %	21 %	34 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 99. SOUMISSION DE DEMANDES DE SUBVENTION POUR FINANCER DES PROJETS DE RECHERCHE COMME COCHERCHEUR-SE-S OU COLLABORATEUR-TRICE-S, SELON LA TAILLE DE L'UNIVERSITÉ(Entre le 1^{er} avril 2017 et le 1^{er} avril 2020, avez-vous soumis des demandes de subvention pour financer vos projets de recherche comme cochercheur-se-s ou collaborateur-trice-s?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	GRANDES UNIVERSITÉS	PETITES UNIVERSITÉS	TOTAL
Oui	55 %	48 %	52 %
Non	45 %	52 %	48 %
Total	100 %	100 %	100 %

TABEAU 100. PROPORTION DE SUBVENTIONS ACCEPTÉES COMME COCHERCHEUR-SE-S OU COLLABORATEUR-TRICE-S, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Combien ont été acceptées?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
0 %	10 %	13 %	15 %	18 %	5 %	15 %
1-25 %	2 %	5 %	5 %	1 %	10 %	4 %
26-50 %	16 %	25 %	17 %	18 %	22 %	19 %
51-75 %	14 %	16 %	16 %	13 %	20 %	15 %
76-99 %	10 %	5 %	5 %	5 %	7 %	6 %
100 %	48 %	37 %	42 %	45 %	37 %	41 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 101. PROPORTION DE SUBVENTIONS ACCEPTÉES COMME COCHERCHEUR-SE-S OU COLLABORATEUR-TRICE-S, SELON LA TAILLE DE L'UNIVERSITÉ

(Combien ont été acceptées?)

	GRANDES UNIVERSITÉS	PETITES UNIVERSITÉS	TOTAL
0 %	17 %	33 %	22 %
1-25 %	2 %	2 %	2 %
26-50 %	17 %	15 %	16 %
51-75 %	9 %	12 %	10 %
76-99 %	3 %	2 %	3 %
100 %	51 %	37 %	47 %
Total	100 %	100 %	100 %

TABEAU 102. OPPORTUNITÉS DE COLLABORATION EN FRANÇAIS AVEC DES COLLÈGUES DU MÊME ÉTABLISSEMENT, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quelle fréquence des opportunités de collaboration en français avec des collègues de votre université se présentent-elles?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Jamais ou rarement	57 %	39 %	56 %	45 %	56 %	48 %
Parfois	18 %	30 %	23 %	27 %	21 %	26 %
Très souvent ou souvent	25 %	31 %	21 %	28 %	22 %	26 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 103. OPPORTUNITÉS DE COLLABORATION EN FRANÇAIS AVEC DES COLLÈGUES DU MÊME ÉTABLISSEMENT, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

(À quelle fréquence des opportunités de collaboration en français avec des collègues de votre université se présentent-elles?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
Jamais ou rarement	72 %	30 %	22 %	20 %	48 %
Parfois	19 %	31 %	30 %	40 %	26 %
Très souvent ou souvent	8 %	40 %	48 %	40 %	26 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Activités de recherche

TABEAU 104. PROPORTION DES PROJETS DE RECHERCHE QUI PORTENT SUR LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE DU CANADA, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Combien de vos projets de recherche portent sur les communautés francophones en situation minoritaire du Canada?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Aucun	52 %	54 %	55 %	48 %	70 %	54 %
Quelques-uns	18 %	22 %	15 %	24 %	7 %	19 %
Environ la moitié	6 %	4 %	9 %	5 %	7 %	6 %
La plupart ou tous	24 %	20 %	21 %	23 %	16 %	22 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 105. TEMPS ACCORDÉ AUX ACTIVITÉS DE RECHERCHE, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(En moyenne, combien de temps par semaine accordez-vous à vos activités de recherche?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
0	0 %	1 %	3 %	1 %	1 %	1 %
1-10 heures	23 %	27 %	26 %	30 %	13 %	25 %
11-20 heures	37 %	41 %	32 %	39 %	33 %	37 %
21-30 heures	29 %	22 %	24 %	24 %	25 %	24 %
31-40 heures	9 %	4 %	10 %	5 %	17 %	8 %
Plus de 40 heures	2 %	4 %	5 %	2 %	12 %	5 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 106. TEMPS ACCORDÉ AUX ACTIVITÉS DE RECHERCHE, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

(En moyenne, combien de temps par semaine accordez-vous à vos activités de recherche?)

CHOIX DE RÉPONSE	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
0	1 %	1 %	0 %	10 %	1 %
1-10 heures	21 %	27 %	34 %	30 %	25 %
11-20 heures	37 %	41 %	32 %	30 %	37 %
21-30 heures	24 %	22 %	29 %	30 %	25 %
31-40 heures	10 %	6 %	3 %	0 %	7 %
Plus de 40 heures	7 %	2 %	2 %	0 %	4 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 107. TEMPS ACCORDÉ AUX ACTIVITÉS DE RECHERCHE, SELON LA TAILLE DE L'UNIVERSITÉ

(En moyenne, combien de temps par semaine accordez-vous à vos activités de recherche?)

CHOIX DE RÉPONSE	GRANDES UNIVERSITÉS	PETITES UNIVERSITÉS	TOTAL
0	1 %	1 %	1 %
1-10 heures	24 %	29 %	25 %
11-20 heures	38 %	36 %	37 %
21-30 heures	24 %	23 %	25 %
31-40 heures	8 %	5 %	7 %
Plus de 40 heures	4 %	5 %	4 %
Total	100 %	100 %	100 %

TABEAU 108. ACCÈS À UN-E- OU DES ASSISTANT-E-S DE RECHERCHE, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quelle fréquence avez-vous accès à un-e- ou des assistant-e-s de recherche?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Jamais	31 %	37 %	44 %	40 %	36 %	39 %
Parfois	37 %	21 %	28 %	27 %	27 %	27 %
Toujours	31 %	42 %	28 %	33 %	38 %	35 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 109. NIVEAU DE DIFFICULTÉ À AVOIR ACCÈS À UN-E- ASSISTANT-E- DE RECHERCHE MAÎTRISANT LE FRANÇAIS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Est-ce facile ou difficile pour vous d'avoir accès à un-e- assistant-e- de recherche maîtrisant le français?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Très ou plutôt facile	45 %	56 %	28 %	46 %	41 %	45 %
Très ou plutôt difficile	55 %	44 %	72 %	54 %	59 %	55 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 110. NIVEAU DE DIFFICULTÉ À AVOIR ACCÈS À UN-E- ASSISTANT-E- DE RECHERCHE MAÎTRISANT LE FRANÇAIS, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

(Est-ce facile ou difficile pour vous d'avoir accès à un-e- assistant-e- de recherche maîtrisant le français?)

CHOIX DE RÉPONSE	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
Très ou plutôt facile	24 %	63 %	60 %	40 %	46 %
Très ou plutôt difficile	76 %	37 %	40 %	60 %	55 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 111. NIVEAU DE DIFFICULTÉ À AVOIR ACCÈS À UN-E- ASSISTANT-E- DE RECHERCHE MAÎTRISANT LE FRANÇAIS AUX CYCLES SUPÉRIEURS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Est-ce plus difficile d'avoir accès à un-e- assistant-e- de recherche maîtrisant le français aux cycles supérieurs?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Pas plus difficile	49 %	48 %	21 %	39 %	46 %	41 %
Un peu plus difficile	15 %	27 %	27 %	28 %	16 %	25 %
Beaucoup plus difficile	36 %	25 %	52 %	33 %	38 %	34 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 112. NIVEAU DE DIFFICULTÉ À AVOIR ACCÈS À UN-E- ASSISTANT-E- DE RECHERCHE MAÎTRISANT LE FRANÇAIS AUX CYCLES SUPÉRIEURS, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

(Est-ce plus difficile d'avoir accès à un-e- assistant-e- de recherche maîtrisant le français aux cycles supérieurs?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
Pas plus difficile	31 %	49 %	46 %	0 %	40 %
Un peu plus difficile	25 %	28 %	21 %	0 %	25 %
Beaucoup plus difficile	44 %	23 %	33 %	100 %	36 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 113. NIVEAU DE DIFFICULTÉ À AVOIR ACCÈS À UN-E- ASSISTANT-E- DE RECHERCHE MAÎTRISANT LE FRANÇAIS AUX CYCLES SUPÉRIEURS, SELON LA TAILLE DE L'UNIVERSITÉ

(Est-ce plus difficile d'avoir accès à un-e- assistant-e- de recherche maîtrisant le français aux cycles supérieurs?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	GRANDES UNIVERSITÉS	PETITES UNIVERSITÉS	TOTAL
Pas plus difficile	40 %	39 %	40 %
Un peu plus difficile	28 %	18 %	25 %
Beaucoup plus difficile	32 %	43 %	36 %
Total	100 %	100 %	100 %

TABEAU 114. RAISONS POUR LESQUELLES IL EST DIFFICILE DE TROUVER UN-E- ASSISTANT-E- DE RECHERCHE MAÎTRISANT LE FRANÇAIS, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Pourquoi est-ce plus difficile pour vous de trouver un-e- assistant-e- de recherche maîtrisant le français? (plusieurs réponses possible))

	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Parce qu'il y a peu ou n'y a pas d'étudiant-e-s aux cycles supérieurs au sein de mon établissement	70 %	25 %	65 %	47 %	54 %	48 %
Parce qu'il y a peu d'étudiant-e-s francophones au sein de mon établissement	48 %	75 %	60 %	63 %	68 %	65 %

TABEAU 115. RAISONS POUR LESQUELLES IL EST DIFFICILE DE TROUVER UN-E- ASSISTANT-E- DE RECHERCHE MAÎTRISANT LE FRANÇAIS, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

(Pourquoi est-ce plus difficile pour vous de trouver un-e- assistant-e- de recherche maîtrisant le français? (plusieurs réponses possible))

	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
Parce qu'il y a peu ou n'y a pas d'étudiant-e-s aux cycles supérieurs au sein de mon établissement	44 %	29 %	96 %	60 %	50 %
Parce qu'il y a peu d'étudiant-e-s francophones au sein de mon établissement	85 %	64 %	8 %	40 %	63 %

TABEAU 116. IMPORTANCE DES COMPÉTENCES EN FRANÇAIS DES ASSISTANT-E-S DE RECHERCHE, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(Est-ce important qu'elles ou ils aient des compétences en français?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Pas du tout	33 %	26 %	39 %	23 %	53 %	31 %
Moyennement	7 %	11 %	15 %	12 %	14 %	13 %
Essentiel	60 %	63 %	46 %	66 %	33 %	56 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Activités d'enseignement

TABEAU 117. CHARGE D'ENSEIGNEMENT DES RÉPONDANT-E-S (COURS DE 3 CRÉDITS), SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(En moyenne, combien de cours de 3 crédits donnez-vous par année universitaire?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
0	1 %	3 %	3 %	2 %	6 %	3 %
1 ou 2	20 %	23 %	21 %	16 %	36 %	21 %
3 ou 4	38 %	53 %	37 %	46 %	39 %	44 %
5 et +	41 %	22 %	40 %	36 %	18 %	31 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 118. CHARGE D'ENSEIGNEMENT DES RÉPONDANT-E-S (COURS DE 3 CRÉDITS), SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

(En moyenne, combien de cours de 3 crédits donnez-vous par année universitaire?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
0	2 %	4 %	2 %	0 %	2 %
1 ou 2	23 %	23 %	16 %	20 %	22 %
3 ou 4	44 %	50 %	33 %	60 %	44 %
5 et +	31 %	24 %	49 %	20 %	32 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 119. CHARGE D'ENSEIGNEMENT DES RÉPONDANT-E-S (COURS DE 3 CRÉDITS), SELON LA TAILLE DE L'UNIVERSITÉ

(En moyenne, combien de cours de 3 crédits donnez-vous par année universitaire?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	GRANDES UNIVERSITÉS	PETITES UNIVERSITÉS	TOTAL
0	2 %	3 %	2 %
1 ou 2	25 %	14 %	22 %
3 ou 4	48 %	36 %	44 %
5 et +	24 %	47 %	32 %
Total	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 120. CHARGE D'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS DES RÉPONDANT-E-S, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE
(En moyenne, combien de cours en français de 3 crédits donnez-vous par année universitaire?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Aucun en français	32 %	23 %	42 %	26 %	46 %	31 %
Une proportion en français	1 %	23 %	8 %	14 %	10 %	14 %
Seulement en français	67 %	54 %	50 %	60 %	44 %	56 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 121. CHARGE D'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS DES RÉPONDANT-E-S, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ
(En moyenne, combien de cours en français de 3 crédits donnez-vous par année universitaire?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
Aucun en français	63 %	6 %	0 %	0 %	31 %
Une proportion en français	10 %	29 %	0 %	10 %	14 %
Seulement en français	27 %	65 %	100 %	90 %	55 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 122. CHARGE D'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS DES RÉPONDANT-E-S, SELON LA TAILLE DE L'UNIVERSITÉ
(En moyenne, combien de cours en français de 3 crédits donnez-vous par année universitaire?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	GRANDES UNIVERSITÉS	PETITES UNIVERSITÉS	TOTAL
Aucun en français	36 %	21 %	31 %
Une proportion en français	15 %	11 %	14 %
Seulement en français	49 %	68 %	55 %
Total	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 123. ACCÈS À UN-E- OU DES ASSISTANT-E-S D'ENSEIGNEMENT, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE
(Avez-vous accès à un-e- ou des assistant-e-s d'enseignement?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Oui, pour tous les cours ou certains	43 %	51 %	34 %	41 %	51 %	43 %
Non, car le nombre d'étudiant-e-s dans mes cours est insuffisant	26 %	30 %	30 %	31 %	23 %	29 %
Non, pour d'autres raisons	31 %	18 %	36 %	28 %	26 %	28 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 124. ACCÈS À UN-E OU DES ASSISTANT-E-S D'ENSEIGNEMENT, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

(Avez-vous accès à un-e ou des assistant-e-s d'enseignement?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
Oui, pour tous les cours ou certains	48 %	52 %	31 %	0 %	45 %
Non, car le nombre d'étudiant-e-s dans mes cours est insuffisant	23 %	32 %	44 %	40 %	30 %
Non, pour d'autres raisons	28 %	16 %	25 %	60 %	25 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 125. ACCÈS À UN-E- OU DES ASSISTANT-E-S D'ENSEIGNEMENT, SELON LA LANGUE ET LA TAILLE DE L'UNIVERSITÉ

(Avez-vous accès à un-e- ou des assistant-e-s d'enseignement?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	GRANDES UNIVERSITÉS	PETITES UNIVERSITÉS	TOTAL
Oui, pour tous les cours ou certains	50 %	35 %	45 %
Non, car le nombre d'étudiant-e-s dans mes cours est insuffisant	31 %	28 %	30 %
Non, pour d'autres raisons	20 %	36 %	25 %
Total	100 %	100 %	100 %

Engagement communautaire

TABEAU 126. TEMPS ACCORDÉ AUX ENGAGEMENTS DANS DES ORGANISMES DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(En moyenne, combien d'heures par semaine accordez-vous à des engagements dans des organismes de la communauté francophone?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
0	37 %	44 %	39 %	39 %	47 %	41 %
1-3 heures	33 %	33 %	40 %	36 %	32 %	35 %
4-6 heures	21 %	11 %	12 %	11 %	7 %	14 %
Plus de 6 heures	9 %	12 %	8 %	14 %	14 %	10 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 127. IMPORTANCE DE S'ENGAGER DANS LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE

(À quel point est-il important pour vous de vous engager dans la communauté francophone?)

CHOIX DE RÉPONSE	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Pas du tout – un peu important	13 %	20 %	27 %	19 %	25 %	21 %
Moyennement important	35 %	22 %	30 %	28 %	24 %	27 %
Très ou extrêmement important	52 %	58 %	43 %	53 %	51 %	52 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Obstacles possibles à la recherche

TABEAU 128. POURCENTAGES DES RÉPONDANT-E-S ENTIÈREMENT OU FORTEMENT EN ACCORD AVEC LES AFFIRMATIONS SUIVANTES, SELON LA RÉGION OU LE DOMAINE
(À quel point êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants?)

AFFIRMATIONS	ATLANTIQUE	ONTARIO	OUEST	HUMAINES	NATURELLES	TOTAL
Il y a moins de reconnaissance et de visibilité dans le monde de la recherche faite en français	62 %	67 %	64 %	61 %	75 %	65 %
Il y a peu de collègues qui ont les mêmes domaines d'intérêt de recherche que moi	42 %	40 %	50 %	44 %	38 %	43 %
Pour ma carrière, il y a peu d'importance accordée aux publications en français	30 %	44 %	47 %	31 %	72 %	42 %
Il y a peu de programmes d'enseignement en français dans mon université	41 %	29 %	63 %	40 %	45 %	42 %
Ma charge d'enseignement est un obstacle à la réalisation de projets de recherche	35 %	37 %	38 %	35 %	39 %	36 %
La distance géographique rend difficile l'organisation d'activités de recherche en français	38 %	26 %	46 %	36 %	34 %	36 %
J'ai peu de soutien pour préparer des demandes de recherche	40 %	28 %	35 %	33 %	37 %	34 %
J'ai peu de soutien pour mener des projets de recherche	36 %	31 %	37 %	34 %	38 %	34 %
Les thèmes de recherche priorisés dans mon établissement sont peu pertinents pour les communautés francophones en situation minoritaire	30 %	24 %	41 %	29 %	34 %	30 %
La faible compréhension de mon domaine de recherche de la part des évaluateur-trice-s des demandes de financement de la recherche constitue un obstacle au financement de mes projets de recherche	32 %	29 %	25 %	30 %	19 %	27 %
Les compétences linguistiques des évaluateur-trice-s des demandes de financement de la recherche constituent un obstacle au financement de mes projets de recherche	22 %	28 %	27 %	25 %	28 %	26 %
Le peu de relève dans la recherche en français est un obstacle dans la réalisation de mes projets de recherche	24 %	21 %	30 %	25 %	23 %	25 %
Le peu de ressources dans les centres de recherche francophones limite mes activités de recherche	23 %	15 %	26 %	19 %	27 %	21 %
Le peu d'études en français sur mes thèmes de recherche est un obstacle dans la réalisation de mes projets de recherche	21 %	16 %	25 %	19 %	25 %	21 %
Je suis peu informé-e des subventions disponibles pour la recherche	15 %	14 %	19 %	16 %	21 %	17 %
Le peu d'intérêt pour la recherche sur les communautés francophones ou de langue officielle en situation minoritaire ou sur la dualité linguistique de la part de mes collègues est un obstacle dans la réalisation de mes projets de recherche	15 %	16 %	19 %	16 %	17 %	17 %
Mon engagement dans la communauté m'amène à réduire mes activités de recherche	4 %	10 %	9 %	9 %	8 %	9 %

TABEAU 129. PEU DE SOUTIEN POUR PRÉPARER DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DE RECHERCHE, SELON LA TAILLE DE L'UNIVERSITÉ

(À quel point êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	GRANDES UNIVERSITÉS	PETITES UNIVERSITÉS	TOTAL
Entièrement ou fortement en accord	29 %	42 %	33 %
Modérément en accord	27 %	31 %	28 %
Peu ou pas du tout en accord	45 %	27 %	39 %
Total	100 %	100 %	100 %

TABEAU 130. PEU DE SOUTIEN POUR PRÉPARER DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DE RECHERCHE, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

(À quel point êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
Entièrement ou fortement en accord	31 %	29 %	47 %	30 %	33 %
Modérément en accord	28 %	26 %	32 %	30 %	28 %
Peu ou pas du tout en accord	42 %	45 %	22 %	40 %	39 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 131. PEU DE SOUTIEN POUR MENER DES PROJETS DE RECHERCHE, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

(À quel point êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
Entièrement ou fortement en accord	31 %	34 %	44 %	40 %	35 %
Modérément en accord	22 %	20 %	24 %	30 %	22 %
Peu ou pas du tout en accord	47 %	46 %	33 %	30 %	44 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 132. PEU DE SOUTIEN POUR MENER DES PROJETS DE RECHERCHE, SELON LA TAILLE DE L'UNIVERSITÉ

(À quel point êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	GRANDES UNIVERSITÉS	PETITES UNIVERSITÉS	TOTAL
Entièrement ou fortement en accord	32 %	40 %	35 %
Modérément en accord	19 %	28 %	22 %
Peu ou pas du tout en accord	50 %	32 %	44 %
Total	100 %	100 %	100 %

TABEAU 133. LA CHARGE D'ENSEIGNEMENT EST UN OBSTACLE À LA RÉALISATION DE PROJETS DE RECHERCHE, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

(À quel point êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
Entièrement ou fortement en accord	32 %	36 %	55 %	0 %	36 %
Modérément en accord	37 %	33 %	26 %	50 %	34 %
Peu ou pas du tout en accord	31 %	30 %	19 %	50 %	29 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 134. LA CHARGE D'ENSEIGNEMENT EST UN OBSTACLE À LA RÉALISATION DE PROJETS DE RECHERCHE, SELON LA TAILLE DE L'UNIVERSITÉ

(À quel point êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	GRANDES UNIVERSITÉS	PETITES UNIVERSITÉS	TOTAL
Entièrement ou fortement en accord	34 %	41 %	36 %
Modérément en accord	34 %	36 %	34 %
Peu ou pas du tout en accord	32 %	23 %	29 %
Total	100 %	100 %	100 %

TABEAU 135. IL Y A PEU D'IMPORTANCE ACCORDÉE AUX PUBLICATIONS EN FRANÇAIS POUR L'AVANCEMENT DE CARRIÈRE, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

(À quel point êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
Entièrement ou fortement en accord	53 %	39 %	22 %	40 %	42 %
Modérément en accord	17 %	26 %	18 %	30 %	20 %
Peu ou pas du tout en accord	30 %	35 %	60 %	30 %	37 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 136. IL Y A PEU D'IMPORTANCE ACCORDÉE AUX PUBLICATIONS EN FRANÇAIS POUR L'AVANCEMENT DE CARRIÈRE, SELON LA TAILLE DE L'UNIVERSITÉ

(À quel point êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	GRANDES UNIVERSITÉS	PETITES UNIVERSITÉS	TOTAL
Entièrement ou fortement en accord	49 %	29 %	42 %
Modérément en accord	20 %	21 %	20 %
Peu ou pas du tout en accord	31 %	50 %	37 %
Total	100 %	100 %	100 %

TABEAU 137. LE PEU DE RELÈVE DANS LA RECHERCHE EN FRANÇAIS EST UN OBSTACLE DANS LA RÉALISATION DES PROJETS DE RECHERCHE, SELON LA LANGUE DE L'UNIVERSITÉ

(À quel point êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	UNIVERSITÉS BILINGUES	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES	CAMPUS FRANCOPHONES	TOTAL
Entièrement ou fortement en accord	24 %	26 %	24 %	33 %	25 %
Modérément en accord	19 %	18 %	24 %	33 %	20 %
Peu ou pas du tout en accord	58 %	56 %	52 %	33 %	55 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABEAU 138. LE PEU DE RELÈVE DANS LA RECHERCHE EN FRANÇAIS EST UN OBSTACLE DANS LA RÉALISATION DES PROJETS DE RECHERCHE, SELON LA TAILLE DE L'UNIVERSITÉ

(À quel point êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants?)

ÉTIQUETTES DE LIGNES	GRANDES UNIVERSITÉS	PETITES UNIVERSITÉS	TOTAL
Entièrement ou fortement en accord	20 %	33 %	25 %
Modérément en accord	23 %	13 %	20 %
Peu ou pas du tout en accord	57 %	53 %	55 %
Total	100 %	100 %	100 %

